

**UCL**

Université  
catholique  
de Louvain

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)  
École des Sciences Politiques et Sociales (PSAD)

# Les femmes kurdes et la lutte armée contre l'État islamique

Mémoire réalisé par  
**Laura Zacchioli**

Promotrice  
**Elena Aoun**

Lecteur  
**Mehmet Orhan**

Année académique 2017-2018  
**Master en relations internationales, finalité diplomatie et résolution de conflits**

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

*Laura Zacchioli*

Louvain-la-Neuve, mardi 14 août 2018

## **Remerciements**

Ce mémoire est le résultat de deux ans de recherches et d'échanges de points de vue, sans lesquels cette analyse n'aurait pu être possible. Diverses personnes ont collaboré à la rédaction de ce travail et chacun, avec son appui, a contribué à sa réussite.

Pour cela, j'aimerais commencer par remercier Madame Elena Aoun, promotrice de ce mémoire, pour avoir soutenu mon projet et avoir suivi avec patience et disponibilité la réalisation de ce travail. Je tiens également, à la remercier pour ses conseils qui ont été précieux non seulement lors de ce travail, mais plus en générale dans mon parcours en tant qu'étudiante.

Également je remercie Monsieur Orhan Mehmet, pour sa disponibilité et participation en tant que lecteur lors de la défense de ce mémoire.

Je tiens tout spécialement à remercier Monsieur Delil Agbaba, membre et porte parole du Conseil de Communautés Kurdes de Belgique, qui depuis notre premier rencontre a adressé une attention particulier à mon travail et m'a guidé tout au long du travail de recherche avec ses conseils et sa disponibilité. Également, j'envoie mes plus cordiaux remerciements à Madame Necibe, membre du Kurdish Women's Movement de Bruxelles, qui m'a dédié un peu de son temps lors pour discuter autour de ce sujet.

Dans le même sens, je voudrais remercier Monsieur Yasser Tayeb, Président régionale de la Communauté Syrienne en Italie et amis, qui m'a guidé dans la recherche des bonnes références et pour ses encouragements. Également merci à Madame Cinzia Venturoli, experte d'études de genre et féminisme à l'Université de Bologne, qui m'a ouvert les portes de son bureau pour clarifier certains de mes doutes.

J'adresse également un grand merci à Martine Tessari, pour sa précieuse collaboration dans la correction de la syntaxe de ce travail, mais surtout pour sa patience et disponibilité à m'expliquer, en tant que non - francophone les erreurs et les règles grammaticales à suivre.

Mes plus sincères remerciements vont à mes parents, Elisabetta et Danilo, à mes amis et ma famille qui, depuis l'Italie, m'ont encouragée dans mon parcours de Master et

dans la réalisation de ce travail. Merci aussi à mon copain, pour son encouragement qui n'a jamais manqué.

Enfin, j'aimerais dédier ce travail à Giorgio Zacchioli, un de mes plus grands souteneurs et qui n'a pas pu lire ce travail terminé. Également, ce mémoire est dédié à toutes les femmes qui ont lutté et luttent toujours pour défendre la liberté, mes plus grands remerciements sont pour vous.

## Table da Matières

<b>Introduction</b>	1
<b>Chapitre 1</b>	8
<b>1. L'engagement des femmes kurdes et la Résistance féminine italienne: pourquoi les comparer ?</b>	8
<i>1.1 Analyse des similitudes et différences entre les deux études de cas</i>	9
<b>2. Le féminisme de ses origines jusqu'à aujourd'hui</b>	15
<i>2.1 Le féminisme en tant que mouvement social</i>	16
<i>2.2 Le féminisme comme courante théorique de sciences sociales</i>	19
<i>2.2.1 Les approches féministes et le féminisme matérialiste</i>	21
<b>Chapitre 2</b>	27
<b>1. Géopolitique du Kurdistan</b>	28
<b>2. La dimension socio – politique</b>	30
<b>3. La négation de l'autonomie et la formations de quatre Kurdistan</b>	31
<b>4. L'oppression du peuple kurde et la frontière comme son élément explicatif</b>	35
<b>5. Être femmes au Kurdistan: un dilemme entre passé et présent</b>	39
<i>5.1 Retour sur la condition des femmes au Moyen Orient</i>	43
<i>5.2 La situation des femmes kurdes: une particularité entre oppression et liberté</i>	46
<b>6. Les femmes kurdes et l'engagement militaire comme moyen pour l'émancipation</b>	50
<i>6.1 Des paroles aux actes: la décision de s'engager dans les YPG et la lutte armée contre l'État Islamique</i>	54
<i>6.2 Le rôle des médias et les conséquences sur l'engagement et ses résultats</i>	59
<b>7. Conclusion</b>	63

<b>Chapitre 3</b>	65
<b>1. L'Italie: un pays divisé entre culture et lutte politique</b>	66
<i>1.1 La formation de l'état Italien</i>	66
<i>1.2. L' Italie dans la deuxième guerre mondiale</i>	67
<b>2. La Résistance italienne et la lutte des Partigiani</b>	69
<b>3. Etre femmes en Italie: soumission ou liberté?</b>	72
<b>4. Les femmes italiennes et l'engagement dans les rangs de la Résistance</b>	76
<b>5. Conclusion</b>	83
<b>Conclusion</b>	85
<b>Bibliographie</b>	88
<b>Monographies</b>	88
<b>Ouvrages collectives</b>	89
<b>Articles scientifiques</b>	90
<b>Conférences</b>	91
<b>Entretiens</b>	91
<b>Articles de presse</b>	92
<b>Documents officiels</b>	92
<b>Internet</b>	92
<b>Documents audio visuels</b>	93
<b>Annexes</b>	94
<b>Aannexe 1 - Carte géographique du Kurdistan</b>	94
<b>Annexe 2 - Charte du contract social du Rojava</b>	95
<b>Annexe 3 - La division de l'Italie pendant la deuxième guerre mondiale</b>	110
<b>Annexe 4 - Decret officiel gouvernement fasciste pour la natalité</b>	111
<b>Annexe 5 - Entretien à Basevi Cesana Ada</b>	112
<b>Annexe 6 - Entretien à Agati Isabella</b>	114
<b>Annexe 7 - Entretien à Necibe</b>	115
<b>Annexe 8 - Entretien à Yasser Tayeb</b>	119

## Introduction

La « question kurde » est aujourd'hui au centre de l'actualité suite à l'offensive menée par le groupe terroriste État Islamique, en Irak et Syrie en 2014. La participation des forces kurdes, tant politiques que militaires, à la coalition pour la libération des territoires occupés a attiré l'attention de la communauté internationale sur le peuple kurde et ses revendications. Malgré cette actualité, il ne faut pas oublier que la « question kurde » a des racines plus profondes, qui remontent plus loin dans le temps. Il en va de même pour le phénomène de la participation féminine à la lutte armée contre l'État Islamique. Contrairement à ce que pourrait laisser croire la couverture médiatique qui en est faite aujourd'hui, l'engagement direct des femmes kurdes n'est pas une nouveauté, mais il s'agit d'un phénomène qui s'est manifesté tout d'abord par une tentative de participation dans l'organisation de la société et pour ensuite évoluer vers un engagement militaire.<sup>1</sup>

Voilà pourquoi, il est essentiel de s'interroger sur les motivations de l'engagement militaire des femmes kurdes, en particulier dans la lutte contre les jihadistes et d'en faire la question de recherche portante de ce travail. L'objectif est d'en comprendre non seulement les motivations, mais plus précisément sa spécificité et quel a été le parcours d'un tel engagement militaire.

La raison de cette particularité, comme il sera expliqué dans le deuxième chapitre de ce travail, réside dans une spécificité propre à la société kurde, à savoir une alternance continue entre liberté et oppression qui a créé un espace de confrontation plus large où les femmes sont protagonistes.<sup>2</sup>

Ceci explique que, tout au long de ce travail il était évident que le sujet à aborder s'inscrivait dans un cadre plus vaste. Suite aux entretiens et échanges eu pendant mes recherches, il est apparu en effet logique qu'il fallait d'abord comprendre les racines de

---

<sup>1</sup> ABDUL - MALEK Zuhair, *I Kurdi e il Kurdistan: tra domande e risposte*, Roma: Ediesse, 2000, p. 7

<sup>2</sup> AGBABA Delil (Membre et porte – parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), *Vivre sous la frontière*, Conférence, Bruxelles, 3 Mars 2018

la «question kurde» pour pouvoir ensuite analyser l'engagement de ces femmes. Par la suite, on essayera de démontrer que les deux questions sont profondément et étroitement liées.<sup>3</sup>

À travers l'analyse d'une autre étude de cas, un autre des objectifs sera de démontrer que les motivations qui animent les femmes kurdes ne représentent pas un précédent dans l'histoire, mais qu'il existe un fil conducteur dans les revendications des femmes dans le monde et dans toutes les époques.<sup>4</sup> En effet, le choix de procéder à la comparaison du cas des combattantes au Kurdistan et les femmes qui en Italie ont combattu dans les rangs de la Résistance, pendant la deuxième guerre mondiale, nait de l'analyse de ces deux cas à la lumière de la théorie féministe. L'étude de la théorie féministe a permis d'identifier l'existence des similitudes importantes entre les deux cas et d'utiliser les concepts principales du féminisme matérialiste, comme grille de lecture pour les analyser et examiner les raisons qui ont motivé l'engagement dans la lutte armée par rapport aux deux cas et qui on découvre être les mêmes. La théorie du féminisme matérialiste considère l'engagement féminine comme l'unique moyen pour atteindre un changement structurel du modèle patriarcale qui domine la société et qui est réputé, cause principale de l'absence d'émancipation féminine. Le cadre théorique du féminisme matérialiste envisage dans le soulèvement par le bas, combiné avec une révolution culturelle, la base pour la diffusion d'une idéologie en opposition au patriarcat.

Voilà expliquée la décision de procéder à une comparaison entre le cas des combattantes kurdes et des combattantes italiennes. Egalement, s'explique pourquoi bien que le but de ce travail de recherche est de comprendre pourquoi et comment s'avère l'engagement féminin kurde, le premier chapitre doit impérativement être centré sur la mise en contexte des deux études de cas et leur analyse à la lumière de la théorie du féminisme matérialiste. Cette démarche permet d'observer que malgré la distance géographique et temporelle, les deux cas peuvent être analysés avec une même grille de lecture en démontrant que l'objectif qui les animent est le même.<sup>5</sup>

---

<sup>3</sup> *Ibidem.*

<sup>4</sup> DUBUY Mélanie, *La contribution des femmes à la revendication du peuple kurde à l'autodétermination*, Civitas Europa, 2015, n° 34, pp. 93-110

<sup>5</sup> TAYEB Yasser (Président régionale de la Communauté Syrienne en Italie), entretien, réalisé par ZACCHIROLI Laura, Bologne (Italie), 15 Juillet 2017

Pour ce faire, il est nécessaire de consacrer une deuxième partie de ce premier chapitre au cadre théorique du féminisme et à ses approches, car c'est à travers l'étude de ces théories a été possible construire une réponse à la question de recherche. Suite à une introduction théorique, on se concentrera en particulier sur l'approche du féminisme matérialiste, puisque nous permet de comprendre les caractéristiques principales des demandes des femmes dans les deux cas et pourquoi elle décident de s'engager dans l'activité militaire, ainsi que la socio - politique.<sup>6</sup>

À partir des entretiens réalisées auprès de la communauté kurde et de la consultation des témoignages récoltés dans l'après guerre auprès des vieilles combattantes italiennes, il ressort clairement que dans les deux cas la motivation principale de leur participation à la lutte armée est la volonté de se battre pour renverser un modèle de société fortement patriarcale, qui les opprime et qui empêche tout forme d'émancipation.<sup>7</sup>

En effet, tant dans le cas kurde comme dans le cas italien on se trouve face à des sociétés principalement rurales, composées par des familles généralement nombreuses et à l'intérieur desquelles le concept de différence entre genres est bien présent et où le stéréotype de l'homme qui travaille et la femme qui s'occupe de la maison et de la famille représente une réalité concrète.<sup>8</sup>

L'Hypothèse que ce travail veut essayer de confirmer est que en Italie comme dans les régions kurdes, les femmes développent une conscience d'abord sociale et ensuite politique, qui les amène à manifester une volonté de s'engager au premier plan pour obtenir un changement de leurs conditions de vie et la fin de leur oppression. À ce propos, il sera par la suite possible d'observer que dans les deux cas le facteur déclenchant qui a transformé un initiale soupçon d'implication au niveau sociale en une lutte concrète, a été la menace provenant de l'extérieure.<sup>9</sup>

Comme déjà mentionné, ces femmes se trouvent à vivre dans des sociétés dominées

---

<sup>6</sup> NECIBE (Membre du Kurdish Women's Mouvement de Bruxelles), entretien, réalisé par AGBABA Delil, ZACCHIROLI Laura, Bruxelles, 9 Avril 2018

<sup>7</sup> JEONG, Ho-Won. *Peace and conflict studies: an introduction*. Studies in peace and conflict research. Aldershot ; Burlington USA: Ashgate, 2000, pp. 75 - 86

<sup>8</sup> TAYEB Yasser (Président régionale de la Communauté Syrienne en Italie), entretien, réalisé par ZACCHIROLI Laura, Bologne (Italie), 15 Juillet 2017

<sup>9</sup> *Ibidem*.

par un modèle de type patriarcal, qui compte tenu de certaines exceptions, dans la plupart des cas et avec nuances différentes voit la femme occuper une position sociale, politique et personnel complètement subordonné et qui par conséquent les rend victimes des violences et privées de leurs droits.<sup>10</sup>

À cela s'ajoute une autre menace représentée respectivement par l'État Islamique dans le cas kurde et par les forces nazi - fascistes dans le cas italien. Ces deux groupes constituent une menace d'un point de vue historique et politique mais aussi cela d'une double violence et oppression. Aux conditions de subordination et aux violences qu'elles vivent dans leur quotidien, s'ajoutent celles perpétrées par des groupes qui soutiennent notamment l'importance du concept du patriarcat et d'oppression de la femme.<sup>11</sup> Ainsi les femmes reconnaissent la nécessité d'un engagement concret visant à renverser le modèle patriarcal et créer une société où s'impose une nouvelle conception de la femme, reconnue comme conscience politique ayant les mêmes droits que les hommes.<sup>12</sup>

Le premier chapitre servira à démontrer que dans des sociétés dominées par des valeurs typiquement masculines, les femmes kurdes comme les femmes italiennes envisagent (comme l'énonce dans l'idéologie Marxiste), l'émancipation au niveau culturel, militaire e politique comme moyen pour obtenir la liberté à tous les niveaux.<sup>13</sup> Après avoir expliqué la relation existant entre la lutte féminine kurde et celle italienne, en référence avec le cadre théorique du féminisme, il sera possible dans les chapitres suivants d'approfondir l'analyse de chaque étude de cas. D'ici la décision de consacrer un chapitre à chaque étude de cas, pour aller au fond de la réponse à ma question de recherche en analysant toutes les nuances des deux phénomènes et de donner une continuité à mon analyse en présentant une vision d'ensemble des situations considérées.

Le deuxième chapitre sera donc consacré à la présentation et l'analyse de la première étude de cas: la résistance des femmes kurdes. À cet égard, avant de se concentrer sur la

---

<sup>10</sup> NECIBE (Membre du Kurdish Women's Mouvement de Bruxelles), entretien, réalisé par AGBABA Delil, ZACCHIROLI Laura, Bruxelles, 9 Avril 2018

<sup>11</sup> TAYEB Yasser (Président régionale de la Communauté Syrienne en Italie), entretien, réalisé par ZACCHIROLI Laura, Bologne (Italie), 15 Juillet 2017

<sup>12</sup> NECIBE (Membre du Kurdish Women's Mouvement de Bruxelles), entretien, réalisé par AGBABA Delil, ZACCHIROLI Laura, Bruxelles, 9 Avril 2018

<sup>13</sup> JEONG Ho – Won, *op.cit.* p. 78

réponse à ma question de recherche et son analyse, il est nécessaire de revenir sur l'histoire du peuple kurde et ses implications sur la situation actuelle car il serait impossible de comprendre les nuances de la lutte des femmes sans avoir une idée claire du contexte dans lequel elle s'avère. L'analyse de l'histoire de ce peuple nous permettra en outre, d'éclaircir pourquoi et comment il est devenu la cible non seulement de ses pays voisins, mais aussi des forces de l'État Islamique. Analyser les dynamiques qui ont par objectif d'annuler l'identité du peuple kurde, en attaquant tout d'abord sa culture et ses traditions, est un passage fondamentale pour comprendre l'évolution du phénomène de la participation féminine<sup>14</sup>. L'espace réservé à cette partie de contextualisation est délibérément vaste et approfondi, puisque l'histoire du Kurdistan est un argument très délicat et riche en zones d'ombre que on espère éclaircir à travers ce travail. L'analyse contextuelle se base sur des aspects tant historiques que géographiques, comme la question des frontières nationales, qui revêt une importance fondamentale comme a été possible le constater lors des entretiens avec différentes personnalités de la Communauté kurde de Bruxelles, parmi lesquelles Delil Agbaba, membre et porte – parole du NauBel, le *Conseil des Communautés kurdes de Belgique* et Necibe, membre du *Kurdish Women's Mouvement* de Bruxelles. Ensuite, il est pris en considération l'engagement des femmes kurdes dans les Unités de Protection des Femmes (YPJ) en particulier au sein de la lutte contre le groupe terroriste État Islamique dans la célèbre bataille de libération de Kobane en Syrie, en 2015. Pour cela il est nécessaire d'aborder la situation des femmes kurdes au sein de la société, en décrivant les aspects propres au patriarcat qui se manifestent au sein du système sociétal et quel rôle la femme y occupe. Grâce à cette explication, dans la dernière partie de ce chapitre, sera possible passer au thème des femmes combattantes au Kurdistan, en analysant tout d'abord leur formation au sein du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) pour ensuite passer à l'analyse des motivations et des enjeux fondamentaux, qui ont amené ce nouveau rôle des femmes, en particulier dans la structure militaire.<sup>15</sup> Tout au long de ce chapitre, le but sera de démontrer l'hypothèse énoncée dans le premier chapitre, selon laquelle l'engagement des femmes kurdes dans la lutte armée contre l'État Islamique, se base tout d'abord sur la volonté de renverser le modèle de société patriarcale du Moyen Orient et de

---

<sup>14</sup> AGBABA Delil (Membre et porte – parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), *Vivre sous la frontière*, Conférence, Bruxelles, 3 Mars 2018

<sup>15</sup> GROJEAN Olivier, *Kurde et combattante: une émancipation des femmes par la guerre?*, Moyen Orient, Avril-Juin 2014, n° 26, pp.61-65

démontrer ensuite, que les femmes peuvent apporter une nouvelle conscience politique, capable de jouer un rôle fondamental dans l'intérêt du peuple kurde.<sup>16</sup>

Par la suite, le troisième chapitre est dédié à la deuxième étude de cas, qui porte sur la participation des femmes italiennes dans la Résistance contre le régime nazi – fasciste pendant la deuxième guerre mondiale, en particulier dans la région du centre de l'Italie, l'Emilia – Romagna.

Comme pour le cas kurde, dans cette étude de cas une contextualisation historique nous permet non seulement de comprendre le contexte dans lequel la Résistance des femmes italiennes s'est formée, mais d'élucider encore mieux les similitudes qui la rapprochent de la lutte armée kurde. En outre dans le cas italien, l'évolution de la situation politique et l'union des différents courants politiques de l'époque face à une menace commune, ont rendu possible une réponse féminine et l'organisation de groupes militaires et politiques.<sup>17</sup>

La méthode de recherche a été fortement influencée par le peu de données et de sources d'informations sur lesquelles baser ma recherche. À cela s'ajoutait l'impossibilité de se rendre en personne sur le terrain et donc la décision de baser ce travail principalement sur des monographies, des articles scientifiques et des entretiens conduits en personne, dans la conviction que rencontrer des gens, parler avec ces personnes qui connaissent l'argument et partager leurs points de vue, peut représenter une des meilleures alternatives. Les ouvrages de référence qui ont été utilisés concernent principalement l'approfondissement du cadre théorique du féminisme et la d'une connaissance solide à propos du statut de la femme au Moyen Orient et en Italie. Cependant, en concernant le phénomène de l'engagement a été nécessaire se baser plutôt sur des sources directes, même si avec des différences par rapport aux deux cas. Pour ce qui concerne l'engagement des femmes italiennes a été possible utiliser des ouvrages de références et utiliser les entretiens récoltés pour vérifier les informations et stresser les éléments fondamentaux. Au contraire dans le cas kurde à cause principalement de l'époque récente des faits, les entretiens qui ont été réalisés auprès

---

<sup>16</sup> NECIBE (Membre du Kurdish Women's Mouvement de Bruxelles), entretien, réalisé par AGBABA Delil, ZACCHIROLI Laura, Bruxelles, 9 Avril 2018

<sup>17</sup> PELI, Santo. *La Resistenza in Italia: storia e critica*. 1. ed. Piccola biblioteca Einaudi, nuova ser. 263. Torino: G. Einaudi, 2004, p. 191

des membres des organisations kurdes de Bruxelles et d'Italie, ainsi que la participation en tant qu'observatrice au Permanent People's Tribunal on Turkey and Kurds et à différentes conférences portant sur le thème des femmes kurdes et la région kurde plus en générale. Dans la réalisation des entretiens le but a été toujours de garder un point de vue critique et vérifier les données pour éviter des informations approximatives et précipitées. Voilà pourquoi, en particulier par rapport au cas kurde, dans le cadre des entretiens réalisés a été donné espace tant à personnalités des mouvements kurdes mais également à des arabes et des italiens qui travaillent à coté de ces associations, dans le but de connaître plusieurs visions du meme phénomène.

Dans les chapitres qui suivent, les aspects jusqu'ici mentionnés seront approfondis et on ira au fond du lien entre le cadre théorique du féminisme matérialiste et l'études de cas proposés, pour confirmer l'hypothèse d'engagement basé sur la volonté de bouleverser le modèle patriarcale tant en Italie comme au Kurdistan.

## Chapitre 1

### 1. L'engagement des femmes kurdes et la Résistance féminine italienne: pourquoi les comparer ?

Les deux études de cas considérés dans ce travail se distinguent l'une de l'autre par plusieurs aspects, tout d'abord par la dimension géographique et temporelle, puisqu'il s'agit d'une analyse qui portent sur deux continents et deux époques extrêmement différents, en particulier d'un point de vue culturel. Malgré mes premières impressions, tout au long de mes recherches j'ai pu constater que les deux phénomènes objet de mon travail présentent beaucoup de caractéristiques communes. D'où le choix de procéder à cette comparaison utilisé comme instrument pour répondre à la question de recherche sur les raisons pour lesquelles les femmes kurdes ont décidé de s'engager dans la lutte contre les jihadistes, ainsi que contre la société kurde comme on le verra par la suite.<sup>18</sup>

Dès le début de ce travail de recherche sur l'évolution de la participation des femmes kurdes a commencé, il est paru possible qu'un grand nombre de ces éléments pouvaient être transposés à la Résistance féminine italienne.

L'engagement féminin est depuis toujours un argument qui soulève beaucoup de questions et de doutes. Dans la plupart des cas la réponse est extrêmement compliqué et rencontre beaucoup d'obstacles, avant tout le type de société dans laquelle on se situe.

Le choix de procéder à une comparaison avec le cas italien est né lorsque je me suis rendue compte, surtout au cours des entretiens réalisés, que contrairement à d'autres cas, les motivations de l'engagement de ces femmes italiennes étaient les mêmes que celles des femmes kurdes.<sup>19</sup>

En effet, comme indiqué dans l'introduction de ce travail, à travers la consultation des témoignages des protagonistes de ces luttes et en approfondissant les concepts du féminisme, il est possible d'observer que dans les deux cas, la décision d'engagement réponse sur les mêmes raisons qui nous renvoient aux principes du féminisme

---

<sup>18</sup> DUBUY Mélanie, *La contribution des femmes à la revendication du peuple kurde à l'autodétermination*, Civitas Europa, 2015, n° 34, pp. 93-110

<sup>19</sup> TAYEB Yasser (Président régionale de la Communauté Syrienne en Italie), entretien, réalisé par ZACCHIROLI Laura, Bologne (Italie), 15 Juillet 2017

matérialiste ou marxiste, selon lesquels le parcours d'émancipation féminine est étroitement lié au renversement du modèle patriarcal.<sup>20</sup>

Voilà pourquoi l'étude de la Résistance italienne se révèle très pertinente car, malgré certaines différences dues aux contextes, elle était fondamentale pour corroborer mes hypothèses et confirmer ma réponse à la question de recherche.

Avant de procéder dans les prochains chapitres à l'analyse approfondie des deux études de cas, il est opportun de consacrer un paragraphe à la description des similitudes et divergences entre les deux, afin de démontrer que parmi les similitudes entre les deux cas, il y a cette tentative de combattre le modèle patriarcal qui domine la société et qui est responsable des obstacles dans le parcours d'émancipation.<sup>21</sup> Ensuite, une analyse théorique du féminisme sera présentée, avec une attention particulière au féminisme matérialiste pour éclaircir et contextualiser les éléments vus dans les paragraphes précédents.

### ***1.1 Analyse des similitudes et différences entre les deux études de cas***

Les cas que j'ai décidé de retenir, bien évidemment ne représentent évidemment pas les seuls exemples de lutte au féminin que le monde a connus. Les mouvements de lutte des femmes apparaissent déjà à partir des premières sociétés de la Grèce Antique où l'on observe que les femmes ont utilisé des instruments culturels et politiques pour faire entendre leur voix. Dans ce type de société la femme était considérée une "subalterne" par rapport aux hommes et par conséquent, de nombreuses activités leur étaient interdites.<sup>22</sup> C'est pour cela, que certaines femmes commencent à organiser une sorte de bataille non armée pour l'émancipation, à travers la désobéissance et le refus de mener à bien les activités ménagères en provoquant un choc au niveau culturel et en commençant à montrer des signes de changement.<sup>23</sup>

---

<sup>20</sup> JEONG, Ho-Won. *Peace and conflict studies: an introduction*. Studies in peace and conflict research. Aldershot ; Burlington USA: Ashgate, 2000, p. 75

<sup>21</sup> *Ibidem*.

<sup>22</sup> Cifatte, Maria Caterina. *Sensibilità maschili: punti di vista sul femminismo e sulla parzialità di genere*. Negarine, San Pietro in Cariano (VR): Gabrielli Editori, 2008, pp. 23 - 25

<sup>23</sup> *Ibidem*.

L'engagement militaire constitue cependant une exception et il existe très peu de cas où les femmes ont choisi la voie des armes qui, à cause des stéréotypes concernant la question de genre, est toujours considérée comme matière exclusivement masculine.<sup>24</sup> Cependant, au-delà des cas pris en considération dans ce travail il y en a des autres remarquables qu'il faut mentionner. En effet, le choix de comparer la résistance des femmes kurdes avec celle italienne dérive principalement des nombreuses caractéristiques qu'elles partagent, à commencer avec le but de renverser la structure patriarcale de la société dans laquelle elles vivent. De toute façon, des autres groupes de femmes ont engagé le même parcours, bien qu'avec motivations différentes. En Ouganda, le groupe armé connu comme "Armée de résistance du Seigneur" a été un des premiers à accepter dans ces rangs les femmes, qui aujourd'hui en occupent aussi des positions d'une certaine importance au niveau de hiérarchie militaire. Dans ce cas, la raison qui a motivé la participation des femmes, est plutôt liée à la religion et la diffusion du message chrétien.<sup>25</sup>

Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que très souvent il est possible d'observer que la participation des femmes aux activités de type militaire a lieu au sein des organisations terroristes et dans ce sens, tant la résistance de femmes kurdes que des italiennes représentent des exceptions en constituant une autre motivation de comparaison. En effet, en analysant l'activité des groupes criminels ou terroristes il est possible d'observer surtout en Amérique Latine comme dans le cas des FARC, que beaucoup de femmes sont engagées dans les actions armées mais les motivations qui l'ont guidées à y participer sont plutôt liées à des questions de pouvoir économique ou d'autre nature.<sup>26</sup>

Néanmoins, le cas des femmes au sein des FARC en Colombie, représente un cas particulier de moment qu'il ne faut pas oublier que ce groupe est connu aussi pour avoir commis de brutales agressions sexuelles.<sup>27</sup>

L'engagement militaire donc représente un des éléments en commun de la lutte féminine kurde et de la Résistance italienne, mais en consultant les témoignages

---

<sup>24</sup> JEONG Ho – Won, *Op.cit.*, p. 76

<sup>25</sup> BAUER Alain, BRUGUIÈRE Jean-Louis, «*Chapitre IV. Acteurs*» dans: *Les 100 mots du terrorisme*, Presses Universitaires de France, 2016, pp. 57-106.

<sup>26</sup> SERRANO Yeny, *Médias, visibilité et légitimité politique en Colombie: Luites discursives en contexte de guerre et de construction de la paix*, Études de communication, vol. 47, no. 2, 2016, pp. 49-70.

<sup>27</sup> *Ibidem.*

récoltées dans les deux cas il est possible d'observer que au contraire des autres cas, ici les femmes ont vu dans la participation à la lutte armée un instrument pour renforcer leurs demandes de respect et de liberté, ainsi qu'une nécessité qui n'avait rien à voir avec la religion ou bien l'intérêt économique.<sup>28</sup>

Cependant, comme annoncé auparavant, la menace d'ultérieure violence et oppression provenant de l'extérieur, est un facteur commun qui dans les deux cas a permis aux femmes de s'organiser et entamer une mobilisation capable de produire des effets durables.<sup>29</sup>

En effet, une autre similitude très importante est le fait que les deux phénomènes considérés naissent d'un mouvement du bas, qui seulement par la suite a pu affirmer en partie avec le soutien des partis ou des mouvements politiques.<sup>30</sup> Dans le cas kurde, le soutien principal à l'engagement féminin s'est manifesté au sein du Parti des travailleurs du Kurdistan (En kurde Partiya Karkerên Kurdistan – PKK) et des Unités de Protection du Peuple (En kurde Yekîneyên Parastina Gel - YPG) qui ont fait de l'accueil des femmes parmi les rangs de la milice un point fondamental de leur politique.<sup>31</sup> Ce soutien a été possible dès que les différences politiques et de genre ont été mises de côté en vue d'un objectif commun<sup>32</sup>.

En effet, il s'agit d'un point repris très souvent par les organismes d'information des militants kurdes, qui ont tendance à souligner que l'élimination des différences internes a été un point de départ fondamental pour essayer d'atteindre l'émancipation des femmes kurdes, et la reconnaissance du peuple entier.<sup>33</sup> Cependant, il y a bien évidemment des exceptions et des difficultés dans la réalisation de ce projet d'égalité interne et de que il en sera fait preuve dans le deuxième chapitre.

Dans le cas italien, pendant la deuxième guerre mondiale la lutte des femmes italiennes est née au sein de la Résistance, un mouvement politique spontané à base populaire. Il faut rappeler que dans la Résistance cohabitait l'ensemble des courants

---

<sup>28</sup> TAYEB Yasser (Président régionale de la Communauté Syrienne en Italie), entretien, réalisé par ZACCHIROLI Laura, Bologne (Italie), 15 Juillet 2017

<sup>29</sup> *Ibidem.*

<sup>30</sup> *Ibidem.*

<sup>31</sup> AGBABA Delil (Membre et porte – parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), *Vivre sous la frontière*, Conférence, Bruxelles, 3 Mars 2018

<sup>32</sup> *Ibidem.*

<sup>33</sup> *Ibidem.*

politiques de l'époque: les communistes, les socialistes, mais aussi les catholiques populaires (évidemment l'unique force politique non représentée était le fascisme). Dès lors, ici aussi les différences politiques et de genre ont été écartées dans le but de lutter tous ensemble pour un objectif commun et en essayant de surmonter les difficultés.<sup>34</sup>

Cependant, un autre aspect très important à souligner et qui est commun liées à ces deux groupes et non pas aux autres auparavant mentionnés, réside dans le rôle de l'éducation. Dans les deux cas et tel qu'énoncé par la théorie du féminisme matérialiste, l'éducation est considérée comme un des piliers du changement et explique pourquoi dans l'expérience kurde comme l'italienne de nombreux programmes éducatifs ont été mis en oeuvre. Au sein de la résistance armée kurde et italienne, les femmes engagées s'occupent aussi de mettre en place des programmes d'éducation scolaire. Bien entendu qu'il s'agit des initiatives volontaire et qui généralement ont lieu dans des circonstances particulières comme celles d'un champ d'entraînement, l'objectif est de guider les femmes à travers un parcours de formation aux tous niveaux et cela implique s'adapter aux exigences aussi. Dans le cas italien, beaucoup des femmes impliquées dans la résistance ont appris à lire et écrire pendant leur expérience militaire, aidées et soutenues par leurs camarades. Celui - ci était un signal très important que les femmes étaient en train de donner tant à leur familles qui les avaient obligées à abandonner l'école pour travailler et s'occuper de la famille, mais aussi à la société fasciste de ce temps qui pour la femme ne prévoyait pas un parcours scolaire adéquat et avancé.<sup>35</sup> Autrement, dans le cas kurde il s'agit plutôt des parcours éducatifs qui ont le but de donner une formation concernant l'histoire, la géographie et la philosophie, de moment que sujets sont retenus capable de mobiliser la conscience politique et sociale des femmes et les amener à remplacer les stéréotypes typiques de la vision patriarcale avec qui elles sont grandies depuis toujours.<sup>36</sup>

Il est donc possible d'observer, comment dans les deux cas pris en examen l'éducation est d'une certaine façon interprété comme un instrument fondamental dans

---

<sup>34</sup> PELI, Santo. *La Resistenza in Italia: storia e critica*. 1. ed. Piccola biblioteca Einaudi, nuova ser. 263. Torino: G. Einaudi, 2004, p. 191

<sup>35</sup> D'ANGELO R, ZACZEK B, *Resisting bodies: Narratives of Italian Partisan Women*, Milan, Italian Issue, Vol. 125, n°1, January 2010, pp. 255 – 258.

<sup>36</sup> NECIBE (Membre du Kurdish Women's Mouvement de Bruxelles), entretien, réalisé par AGBABA Delil, ZACCHIROLI Laura, Bruxelles, 9 Avril 2018

le processus d'émancipation de la femme.

De la même façon, l'importance qui est attribuée à l'éducation, nous permet de comprendre pourquoi le cadre analytique qui est proposé par la théorie du féminisme matérialiste est la plus adaptée pour rendre compte des motivations qui ont amené les femmes italiennes avant et celles kurdes après, à prendre partie à l'activité militaire. Le fait que l'éducation joue un rôle si relevant démontre d'un côté la volonté de créer une émancipation eu soit effective et avec des résultats aussi dans le future, mais d'un autre côté atteste aussi une prise de conscience par ces femmes engagées. En effet, tel comme expliqué par Necibe membre du Kurdish Women's Movement de Bruxelles lors d'un entretien, la décision de s'engager de façon militaire est motivé par la nécessité de renverser un modèle opprimant et on se rend compte que pour le faire est nécessaire une action qui départ par le bas, mais qu'utilise des instruments capables de rendre les résultats de leur luttes durables dans le temps. Si l'objectif de ces groupes avait été la cause nationaliste, comme très souvent a été postulé par l'opinion publique, mettre en oeuvre des programmes de formations n'aurait pas été la priorité, mais ça serait quelque chose à réaliser plutôt une fois que l'unité nationale a été atteinte.<sup>37</sup>

Dans l'expérience et celle kurde, les femmes sont considérées comme faisant partie du projet de renversement de la société patriarcale, qui est un projet qui doit être mené par le bas et qui est essentiel pour pouvoir un jour créer un état démocratique, qui ne serait possible que lorsque les femmes vivent libres de toutes oppressions.<sup>38</sup>

Dans ce sens et comme sera plus précisément expliqué dans les passages suivants de ce travail, le renversement du modèle patriarcal de la société se révèle avant tout la raison d'être de l'engagement des femmes kurdes comme celui des femmes italiennes.

Pour conclure, rappelons qu'une des similitudes entre les deux études de cas est que malgré la lutte féminine en Italie dans les années '40 et malgré les revendications aujourd'hui des femmes kurdes, l'objectif du renversement du modèle patriarcal n'a pas encore été atteint<sup>39</sup>. Comme il sera expliqué plus avant, des changements profonds sont intervenus, certes en particulier la considération des femmes dans les rangs de la société

---

<sup>37</sup> *Ibidem.*

<sup>38</sup> *Ibidem.*

<sup>39</sup> TAYEB Yasser (Président régionale de la Communauté Syrienne en Italie), entretien, réalisé par ZACCHIROLI Laura, Bologne (Italie), 15 Juillet 2017

et au niveau politique et militaire, mais il reste un long travail à faire car d'importantes discriminations persistent dans le monde du travail, dans l'accès à l'éducation et le respect des droits fondamentaux.

Après les similitudes entre les deux études de cas, il est important de mentionner aussi les différences, dues surtout aux différents contextes.

Une première différence est évidemment liée à la dimension spatio – temporelle des deux phénomènes qui, comme je l'ai déjà indiqué, se déroulent dans deux régions différentes du monde et à distance de soixante ans l'un de l'autre.

Cependant une autre remarque très importante s'impose. Dans le cas de la Résistance italienne contrairement au cas kurde, il n'existait pas de bataillon féminin comme celui des YPJ (formé au sein du groupe YPG). L'engagement féminin en Italie était certes de type militaire mais s'est toujours déroulé au sein d'une seule organisation. Ceci implique que les femmes italiennes contrairement aux kurdes, n'ont pas eu le même entraînement militaire intensif mais leur intégration dans la structure militaire (uniforme et position de commandement) a bien eu lieu même si cela s'est fait de façon plus atténuée que dans la hiérarchie kurde.<sup>40</sup>

Les différences et les similitudes entre les deux études de cas ici présentées sont une prémisses nécessaire pour comprendre comment effectivement les motivations à la base des deux expériences peuvent être expliquées à travers les soutien de la théorie du féminisme matérialiste.

Dans le chapitre deux et trois j'irai plus au fond de mon analyse en expliquant la formation et les caractéristiques spécifiques de ces deux phénomènes, mais avant cela il faut présenter le féminisme et ses approches, de qui constituent une grille de lecture fondamentale pour interpréter et contextualiser les faits jusqu'ici mentionnés et qui seront plus tard repris, ainsi que avoir claire les raisons ont motivé l'engagement tant des femmes kurdes que des femmes italiennes jusqu'en pouvoir affirmer la similitude comme affirmé dans l'introduction de mon travail.

---

<sup>40</sup> *Ibidem.*

## 2. Le féminisme de ses origines jusqu'à aujourd'hui

Le féminisme comme mouvement sociale et comme courant théorique en sciences sociales, naît de la prise de conscience de l'existence d'asymétries et de disparités entre les sexes au niveau social. Le mouvement social et le courant théorique se posent l'objectif de dénoncer les rapports de pouvoir et la hiérarchie qui favorisent les stéréotypes et dévalorisent un sexe par rapport à l'autre.<sup>41</sup>

Ce qui distingue le mouvement social du courant théorique est la réponse à cette disparité. En effet, le féminisme en tant que mouvement social se caractérise par la mise en œuvre d'initiatives sur un plan pratique, à savoir mobilisations et lutte qui ont pour objectif d'entraîner la population et la sensibiliser à propos de thèmes tels que l'égalité des droits, l'accès aux soins médicaux et plus en général l'émancipation d'abord au niveau pratique et ensuite que politique.<sup>42</sup>

De l'autre côté, le courant théorique agit en étudiant et en expliquant comment les inégalités entre sexes sont construites au niveau social et utilisées par la suite comme moyens pour expliquer et légitimer le contexte où les femmes ne bénéficient pas des mêmes droits et de la même considération que les hommes (tant au niveau internationale que non).<sup>43</sup>

Pour cela, la théorie féministe reconnaît l'importance de la contamination entre disciplines différentes comme base pour pointer l'entrelacement entre expériences historiquement spécifiques des femmes et les conditions historiques et culturelles dans lesquelles elles vivent.<sup>44</sup> Cet aspect peut à nouveau expliquer la comparaison de l'étude du cas kurde avec celui italien, puisqu'il ne s'agit pas simplement de la présence des caractéristiques communes, mais bien aussi de la nécessité d'étendre le champ d'analyse pour mieux contextualiser le phénomène étudié en utilisant un principe d'intersectionnalité, qui voit l'intersection entre théorie et expérience directe.

---

<sup>41</sup> FEDERICI, Silvia. *Il punto zero della rivoluzione: lavoro domestico, riproduzione e lotta femminista*. Verona: Ombre corte, 2014. p.15

<sup>42</sup> *Ibidem*.

<sup>43</sup> NICKIE Charles, CAMPLING Jo. *Feminism, the state and social policy*. Houndmills, Basingstoke, Hampshire ; New York: St. Martin's Press, 2000, p. 10

<sup>44</sup> *Ibidem*.

Cependant, pour traiter le sujet de ce travail il est fondamental de comprendre tant les éléments principaux du mouvement social féministe, que ceux du féminisme comme courant théorique des sciences sociales. Pour faciliter cette compréhension, il est proposée par la suite une brève description des deux arguments en soulignant les passages clés qui nous seront utiles plus loin dans l'analyse de l'engagement des femmes kurdes.

### ***2.1 Le féminisme en tant que mouvement social***

Mary Wollstonecraft, une des premières théoriciennes du féminisme, identifiait deux fronts critiques que le féminisme, en tant que mouvement social né au 18<sup>ème</sup> siècle aurait dû démolir. Le premier était représenté par ce qu'on appelle aujourd'hui la société patriarcale et qui était déjà à l'époque responsable des limites aux droits des femmes, et à leur accès à l'éducation, l'expression et l'indépendance économique. En effet, selon Mary Wollstonecraft la considération de la femme comme être inférieur, dépendait simplement du fait qu'elle n'avait pas les mêmes possibilités d'accéder au monde de l'instruction que l'homme.<sup>45</sup>

Le deuxième aspect critiqué par la théoricienne anglaise, concernait les femmes elles-mêmes, car pour se battre contre le système qui les opprimait, elles devaient être les premières à vouloir changer leur propre statut. Selon Wollstonecraft, cela signifiait arrêter de participer au maintien des stéréotypes de genre.<sup>46</sup> Même si cette deuxième critique peut être remise en question par les théoriciennes du féminisme contemporain, les deux aspects énoncés par Mary Wollstonecraft constituent la base de l'histoire et de la formation du mouvement féministe. Dans son ouvrage « *A vindication for the rights of woman* » (1792), après avoir cité les aspects critiques mentionnés, elle énonce aussi une proposition de solution, non pas basée sur la concession directe de droits par le gouvernement, mais au contraire sur la fondation d'un système éducatif totalement nouveau. Selon l'auteure, les changements de la condition des femmes doivent naître d'une révolution culturelle plutôt que d'une réforme politique.<sup>47</sup>

Cette idée, reprise plus tard par d'autres théoriciennes, est devenue le point de départ

---

<sup>45</sup> FEDERICI, Silvia. *Il punto zero della rivoluzione: lavoro domestico, riproduzione e lotta femminista*. Verona: Ombre corte, 2014. p.19

<sup>46</sup> FEDERICI Silvia, *Op.cit.*, pp. 20 - 21

<sup>47</sup> *Ibidem*.

de la première vague de féminisme, dont le principe fondamental était la révolution culturelle comme moyen pour obtenir tout d'abord le droit de vote pour les femmes. Une fois le droit de vote était acquis, une révolution politique pouvait être entamée. Avec le droit de vote, les femmes auraient eu accès au pouvoir et dans ce processus démocratique, la possibilité de guider et activer les changements dans tous les domaines.<sup>48</sup> Les principaux domaines concernés étaient le travail et la "protection légale" vis-à-vis de toutes formes de violence. À partir de là, le mouvement a été capable de définir ses objectifs principaux, parmi lesquels garantir aux femmes l'accès et une présence permanente dans le monde du travail, la possibilité de devenir propriétaires fonciers et l'obtention des pleins droits sur leurs propres corps. Dans les années qui suivent la Deuxième Guerre Mondiale, le suffrage universel a été proclamé dans quasi toute l'Europe, en raison de la grande contribution apportée par les femmes à l'effort de guerre. Après cette première victoire remportée sur le champ politique, le mouvement féministe ralentit ses efforts, même si dans de nombreuses parties du monde les femmes ne ressentaient toujours pas d'amélioration de leurs conditions de vie.<sup>49</sup> Autour des années '50-'60, le mouvement féministe prend conscience que les objectifs politiques atteints restaient vides de sens en l'absence d'une révolution culturelle. L'accès à l'instruction, surtout au niveau universitaire, reste problématique. La volonté de reprendre le parcours interrompu déclenche une deuxième vague de féminisme, dans les années '60 pour se terminer vingt ans plus tard. Dans cette deuxième phase, il s'agissait de continuer à promouvoir un changement de mentalité et d'attitude chez les hommes comme chez les femmes. Il fallait les convaincre qu'avec le droit de vote, le changement avait déjà commencé et que maintenant l'heure était arrivée de continuer dans cette voie, non seulement pour les femmes mais pour tous, certains aspects comme le libre accès à l'éducation, aux positions de responsabilité dans le marché du travail, la libération sexuelle et d'autres droits comme la possibilité d'avortement. Toutes ces avancées étaient nécessaires pour une société se voulant démocratique.<sup>50</sup> Malgré le soutien reçu de la classe politique, surtout en Europe dans les années '80, le parcours entrepris par le mouvement rencontre une série de difficultés dues à une opposition très

---

<sup>48</sup> DISCH, Lisa Jane, HAWKESWORTH M. E., a c. di. *The Oxford handbook of feminist theory*. Oxford books. Oxford ; New York: Oxford University Press, 2016, pp. 23 - 25

<sup>49</sup> DISCH, Lisa Jane, HAWKESWORTH M. E., *Op. cit.*, p. 24

<sup>50</sup> DISCH, Lisa Jane, HAWKESWORTH M. E., *Op.cit.*, p. 33

dure des pouvoirs politiques de l'époque.<sup>51</sup> Les principaux obstacles provenaient des Etats-Unis du président Ronald Reagan (1981 – 1989) et de la Grande Bretagne du gouvernement de Margaret Thatcher (1979 – 1990). Reagan, depuis toujours défini comme un leader machiste par les groupes féministes, et Thatcher, connue comme "la femme anti féminisme"<sup>52</sup>, ont mis en oeuvre une politique conservatrice hostile aux politiques sociales et en particulier au principe de l'égalité des droits. Suite aux nouveaux changements politiques au début des années '90, le mouvement féministe revient sur le devant de la scène, avec l'intention de récupérer le temps perdu et d'avancer dans sa lutte contre les inégalités. Lors de cette troisième vague du féminisme et parallèlement au contexte Occidentale, dans certains pays en particulier d'Afrique, Amérique Latine et Moyen Orient commence à se développer une nouvelle révolution culturelle avec des caractéristiques propres et à la fois différentes du mouvement Occidentale et qui établissent les bases pour la naissance de certains entre les mouvements les plus connus à nos jours.<sup>53</sup> C'est à cette époque que les différents mouvements commencent à collaborer au niveau mondial puisque c'est l'union qui fait la force. Malgré les succès remportés, les problèmes internes au mouvement lui-même n'ont pas manqué. En effet, les personnalités féministes du tiers-monde et leurs collègues occidentales n'étaient pas d'accord sur les objectifs du mouvement et la collision entre les deux visions était inévitable. Le courant occidental restait concentré sur le thème de l'égalité des chances entre hommes et femmes, alors que les courants d'Afrique et d'Amérique Latine voulaient aussi affronter le thème de la race et de la classe sociale.<sup>54</sup> Malgré ces problèmes et la menace d'une rupture interne, l'unité a prévalu et la cause féministe a continué à se renforcer en poursuivant des objectifs de plus en plus vastes.

Aujourd'hui, de nombreuses associations et initiatives féministes dans tous les continents continuent leur lutte à travers des instruments socio-politiques, économiques et culturels. De nos jours le féminisme doit se battre contre une explosion des violences

---

<sup>51</sup> D'AOUST Anne - Marie, *Les approches féministes des relations internationales*. Montreal: Université du Québec.2012, p. 19

<sup>52</sup> *Ibidem*.

<sup>53</sup> DISCH, Lisa Jane, HAWKESWORTH M. E., *Op.cit.*, pp. 41 - 42

<sup>54</sup> DISCH, Lisa Jane, HAWKESWORTH M. E., *Op.cit.*, p. 45

sur les femmes, comme les féminicides, les violences sexuelles, psychologiques, médiatiques ou bien personnelles comme les mariages forcés et les mutilations génitales. Selon le rapport annuel du Centre Régional d'Information des Nations Unis, en 2016 plus de 45% des femmes dans le monde a été victime de violence, en particulier dans les pays des régions du sud.<sup>55</sup> Selon le rapport annuel d'Amnesty International, en 2017 – 2018 les cas plus graves de violences sur les femmes se situent dans les Etats de l'Amérique latine et l'Inde.<sup>56</sup>

Par contre, il faut signaler que les principaux mouvements féministes les plus récents sont nés dans les pays sortis du colonialisme, parmi les plus importants le collectif "*Ni una menos*" né en Argentine, considéré comme lèche de file de la lutte féministe actuelle au niveau mondial.

## ***2.2 Le féminisme comme courante théorique de sciences sociales***

L'analyse du féminisme en tant que mouvement social nous a permis de comprendre quels sont les revendications et les aspects à contrer au niveau pratique, mais surtout comment la mobilisation féminine culturelle est en train d'évoluer dans le monde.

Cette évolution ne serait pas possible sans un socle théorique qui la soutienne et une tentative de réforme politique qui à travers l'intersectionnalité de différents cadres théoriques a par objectif mettre en lumière les principaux aspects de l'inégalité entre sexes, mais surtout intervenir au niveau politique afin que toute forme de disparité termine.<sup>57</sup>

Dans ce sens, après avoir constaté que l'inclusion de la notion de genre dans la discipline des relations internationales n'est pas suffisante et que les défis de l'époque, sur la condition des femmes devenaient de plus en plus lourdes, le féminisme se transforme en théorie critique avec un rôle d'opposition à quelque forme d'oppression.<sup>58</sup>

---

<sup>55</sup> UNRIC, Communiqué de Conférence de presse pour la Journée Internationale pour l'élimination des violences sur femmes, Genève, 25 Novembre 2016

<sup>56</sup> AMNESTY INTERNATIONAL, Annual Report 2017-18, p.5

<sup>57</sup> D'AOUST Anne - Marie, *Op.cit.*, p. 15

<sup>58</sup> JEONG, Ho-Won. *Peace and conflict studies: an introduction*. Studies in peace and conflict research. Aldershot ; Burlington USA: Ashgate, 2000, pp. 75 - 86

La théorie féministe dénonçait avant tout le contrôle social qui empêche toute forme de liberté et que le contrôle est généralement reconnu comme un instrument d'exercice du pouvoir qui selon la critique féministe, explique les raisons de l'oppression des femmes et des autres minorités.<sup>59</sup> En particulier, les critiques visent l'ordre hiérarchique qui domine le monde et les relations internationales. En effet, dans le domaine international le genre était toujours considéré comme une "*identité biologique donnée*"<sup>60</sup> sans aucun lien avec les dimensions culturelles et socio-politiques alors que pour le féminisme le concept de genre était le résultat de pratiques de socialisation propres aux modèles culturels, en particulier de la société occidentale.<sup>61</sup> Comme l'a expliqué Ho - Won Jeong dans son oeuvre "*Peace and conflict studies. An introduction*", les caractéristiques tant masculines que féminines se forment au sein de la société, sous l'influence des stéréotypes locaux et surtout l'un en fonction de l'autre, ainsi peut - on observer qu'il existe un mécanisme qui s'autoalimente et contribue à renforcer les différences entre stéréotypes masculins et féminins.<sup>62</sup> Notamment, le genre féminin est lié à la dimension de la vie, de la nature et de la prospérité en général, soit en terme de fécondité que de richesse. Par contre, le stéréotype masculin décrit l'homme comme le "cerveau et la force", le seul capable d'exercer le pouvoir, en particulier grâce à sa capacité d'être violent.<sup>63</sup> D'ailleurs, la violence et la capacité de l'utiliser comme moyen pour exercer un contrôle, sont un facteur qui privilègue l'affirmation des valeurs masculines au sein de la société et qui fait que les démarches politiques se concrétisent dans des projets typiquement masculins. En effet, les relations de pouvoir alimentent la disparité de genre dans un modèle culturel et politique dominant et à la fois oppressif, modèle de type patriarcal aux attitudes machistes, polarisées et dichotomiques qui caractérisent tant la vie pratique que la façon d'interpréter les concepts de guerre et de paix.<sup>64</sup> De cette façon, on arrive à la création d'un système dominant qui décide qui sont les oppresseurs et les opprimés et utilise ces dispositions comme base pour un modèle

---

<sup>59</sup> JEON, Ho - Won. *Op. cit.*, p. 75

<sup>60</sup> D'AOUST Anne - Marie, *Op.cit.*, p. 16

<sup>61</sup> *Ibidem.*

<sup>62</sup> JEONG, Ho-Won. *Op.cit.*, p. 77

<sup>63</sup> *Ibidem.*

<sup>64</sup> *Ibidem.*

politique culturel.<sup>65</sup>

Une fois défini le contexte de développement de la théorie féministe, il faut mentionner les solutions proposées pour lutter contre le système dominant. Jean Bethke Elshtein, philosophe et féministe, était une des plus grandes porte - paroles de ce courant théorique et a affirmé que la seule solution de changement était de modifier avant tout les structures socio-politiques pour ensuite se concentrer sur la réforme culturelle et narrative. En particulier, selon Elhstein, le féminisme devait se battre contre deux visions classiques des relations internationales: croire que les femmes sont par nature plus pacifiques que les hommes et que les femmes doivent être considérées comme un objet de référence à part dans les domaines de la politique et de la sécurité internationale.<sup>66</sup>

La décision relative à la mise en oeuvre de ce projet de résolution, a été fortement influencée par l'intersectionnalisme de qu'on a parlé au début de ce chapitre. Le féminisme a été en effet influencé par différentes pensées et idéologies, qui ont contribué chacune à définir les différentes façons dont le féminisme se manifeste en tant qu'approche dans les relations internationales. En effet, il existe différentes catégories de féminisme, utilisées comme grilles de lecture et d'analyse du contexte international.<sup>67</sup>

Dans le paragraphe suivante, est présente une brève introduction des différents approches féministes dans les relations internationales, pour me concentrer ensuite sur l'approche du féminisme matérialiste ou Marxiste, dont ont été utilisées les clés de lecture pour répondre à la question de recherche et comprendre le phénomène de l'engagement des femmes kurdes.

### *2.2.1 Les approches féministes et le féminisme matérialiste*

Même si, pour des raisons de simplification, on trouve des références à l'approche féministe au singulier, il faut cependant garder à l'esprit qu'il en existe plusieurs, plus ou moins proches du courant positiviste au sein duquel elles se sont formées.

Les différences principales entre ces approches sont déterminées par l'époque de

---

<sup>65</sup> JEONG Ho – Won, *Op. cit.*, p. 79

<sup>66</sup> D'AOUST Anne - Marie, *Op. cit.*, p. 18

<sup>67</sup> JEONG Ho – Won, *Op. cit.*, p. 80

formation, par les objectifs établis, ou encore par une idéologie d'inspiration et, bien entendu, il existe toujours des exceptions.<sup>68</sup> Généralement, ces courants ne sont pas très faciles à distinguer, dès lors pour éviter d'être induit en erreur, il est préférable d'aborder la matière en essayant de définir de "grands axes analytiques" reprenant les limites et les points forts de chaque approche.<sup>69</sup>

Le féminisme en tant que théorie, peut être considérée comme facteur déclenchant le mouvement des sciences sociales vers l'interdisciplinarité, puisque pour combattre l'oppression et diffuser un concept d'intégration et d'égalité entre sexes mais également entre minorités, il faut abattre les divisions internes à la discipline des relations internationales et la réconfigurer complètement.<sup>70</sup>

De cette façon, la théorie féministe est arrivée non seulement à élaborer une critique des relations internationales, mais également à remettre en question tous les concepts propres des disciplines connexes, comme la philosophie, l'anthropologie ou l'économie. Ce processus de remise en discussion a permis de différencier les courants, selon les aspects à mettre en exergue pour entamer un changement au sein des sciences sociales.<sup>71</sup>

Malgré ces différences, une limite commune à tous ces courants est justement liée à la considération de ce changement. Généralement, on pense que le changement qui doit entamer le processus d'émancipation et suppression des inégalités doit être dicté par la classe politique au pouvoir et que celle-ci soit la solution principale, par rapport à la marginalisation des femmes.<sup>72</sup> Cependant, le fait que des courants différents se soient formés ne signifie pas que l'un substitue l'autre, au contraire est plutôt le signal de l'évolution que la théorie féministe a connue depuis sa formation.

Bien entendu ce travail n'a pour objectif d'illustrer de manière approfondie tous les courants existants et leurs différences, ici sont cités les principaux, pour se concentrer ensuite sur le courant du féminisme matérialiste.

---

<sup>68</sup> *Ibidem.*

<sup>69</sup> D'AOUST Anne - Marie, *Op. cit.*, p. 19

<sup>70</sup> FEDERICI, Silvia. *Il punto zero della rivoluzione: lavoro domestico, riproduzione e lotta femminista.* Verona: Ombre corte, 2014. p.29

<sup>71</sup> FEDERICI Silvia, *Op. cit.*, p. 35

<sup>72</sup> D'AOUST Anne - Marie, *Op.cit.*, p. 19

Tout les courants ont comme point de départ commun la nécessité d'une réforme dont les femmes en soient les actrices principales.<sup>73</sup>

Dans le cas du féminisme égalitaire par exemple, la réforme politique en question devait garantir une condition d'égalité totale entre hommes et femmes dans tous les domaines. Cette idée est reprise aussi par le féminisme de la différence, qui cependant agit sur un front plus culturel que politique et affirme que pour atteindre cette égalité, il faut insister sur certaines différences entre les sexes puisque ça pourrait représenter un réel instrument de pouvoir pour les femmes. Par la suite d'autres courants se sont ajoutés comme le féminisme Black, le post - colonial ou l'éco - féminisme (qui se concentrent plutôt sur des aspects et des domaines spécifiques).<sup>74</sup>

Pour trouver une base théorique à mon hypothèse de réponse à la question de recherche, les ouvrages, les articles et les entretiens qui se sont révélés nécessaires m'ont amené à constater que les motivations concernant l'engagement des femmes kurdes et italiennes pouvaient être inscrites dans le cadre théorique du féminisme matérialiste ou marxiste.

Un élément fondamental dans le renforcement de cette hypothèse ont été les entretiens avec Delil Agbaba, porte - parole du groupe NauBel et Necibe, membre du Kurdish Women's Movement de Bruxelles et également, pour la lutte des femmes italiennes, la lecture des anciens entretiens recueillis par Cinzia Venturoli, professeur de l'Université de Bologne et experte de théories des genres.

Contrairement aux autres courants, l'approche du féminisme matérialiste analyse considère l'incapacité de la classe politique à élaborer des solutions alternatives et durables et par conséquent, en conclut que la réforme politique pour être efficace doit commencer par le bas et se doter d'instruments tels que l'éducation ou l'information.<sup>75</sup> Cette approche est le résultat d'un mélange de plusieurs influences selon lesquelles la marginalisation et l'oppression des femmes, dans le contexte international comme dans la vie de tous les jours, sont nées de l'affirmation de l'idéologie patriarcale

---

<sup>73</sup> *Ibidem.*

<sup>74</sup> FEDERICI Silvia, *Op. cit.*, p. 47

<sup>75</sup> NICKIE Charles, CAMPLING Jo. *Feminism, the state and social policy*. Houndmills, Basingstoke, Hampshire ; New York: St. Martin's Press, 2000, pp. 5 - 6

et du développement du modèle capitaliste qui dès son apparition, a utilisé différentes formes de violence comme instrument coercitif, non seulement du point de vue économique.<sup>76</sup>

En complément, le capitalisme est dès lors considéré comme un des éléments qui a contribué à augmenter la disparité pas seulement entre classes sociales comme soutenu par Karl Marx, mais aussi entre sexes en renforçant le modèle patriarcal en vigueur dans la société.<sup>77</sup>

À ce propos, il faut dire quelques mots pour expliquer ici la relation entre le féminisme et la pensée de Marx. Bien entendu, que ni dans le cas kurde ni dans celui italien on se trouve dans une société dominée par le capitalisme, la pensée de Marx peut toujours être appliquée même si on est conscient que ça ne serait peut-être pas le cas. La théorie marxiste trouve son point de départ dans l'analyse du capital entendu comme élément qui stresse divisions et inégalités, mais dans cette analyse est présente aussi l'idée de l'émancipation par le bas comme moyen pour créer une société plus libre. Il s'agit d'un principe que dans certains cas a été utilisé et adapté même dans des sociétés très peu industrialisées, comme par exemple dans le cas de Cuba ou de la Chine.<sup>78</sup> Tout ça pour dire que Marx voit dans le capitalisme un facteur qui stresse les inégalités sociales, mais ce sont ces dernières l'élément qui constitue le vrai frein à l'émancipation et ça, c'est un principe fondamentale qui peut être appliqué à toutes conditions d'oppression et, partant, aussi à celles considérées comme objet d'étude de ce travail.

De toute façon, pour mieux comprendre quelles sont les solutions proposées par ce modèle en référence aux problèmes de la condition des femmes, il faut tout d'abord essayer de donner une définition la plus précise possible du patriarcat, sans oublier qu'il s'agit d'un concept très large<sup>79</sup>.

En tout état de cause, pour essayer de définir ce concept je vais me servir des mots

---

<sup>76</sup> *Ibidem*.

<sup>77</sup> NICKIE Charles, *Op. cit.*, p. 9

<sup>78</sup> DARDOT Pierre, *Marx 1843. L'émancipation humaine et la question de la démocratie*, Cités, vol. 59, no. 3, 2014, pp. 19-32.

<sup>79</sup> D'AOUST Anne - Marie, *Op.cit.*, p. 18

d'Anne-Marie D'Aoust, Professeur de l'Université du Québec, spécialisée en études de genre qui, dans le chapitre «*Approches féministes et relations internationales*», définit le patriarcat comme suit : «*Selon le type de féminisme proposé, il peut s'agir d'une idéologie universelle singulière ou d'une structure flexible et plurielle qui évolue sous diverses formes dans le temps et l'espace. De manière générale, le patriarcat correspond à une construction sociale structurelle résultant d'une série de pratiques historiographiques, philosophiques et culturelles qui assurent une domination des hommes sur les femmes. Les féministes matérialistes, toutefois, vont beaucoup plus loin et avancent que le patriarcat correspond à une idéologie, voire à un mécanisme structurel de contrôle du travail des femmes et de leur rôle au sein de la reproduction sociale. Cette domination va se traduire par une appropriation, un contrôle et une régulation de leur travail, de leurs corps et de leur savoir* ». <sup>80</sup>

Parallèlement, les théoriciennes du courant matérialiste soutiennent que le patriarcat en tant qu'ensemble de valeurs masculines dominantes, affecte bien évidemment aussi l'ordre global qui, suite à l'affirmation du capitalisme, est caractérisé par la recherche du pouvoir et la volonté de domination. <sup>81</sup>

À propos de la centralité du patriarcat et de la nécessité de le contrer en tant que modèle social dominant, le courant matérialiste propose comme unique solution le bouleversement du système. Pour faire en sorte que la marginalisation des femmes prenne fin, les acteurs de ce bouleversement doivent être les femmes elles-mêmes et démontrer que même s'il existe des différences entre hommes et femmes, cela ne suffit pas pour exclure les uns ou les autres du processus décisionnel et les priver de leurs droits. <sup>82</sup> Dans ce sens, il faut aussi que les femmes interviennent sur les relations de pouvoir en redéfinissant leur rôle face aux oppresseurs pour pouvoir aussi créer une "*conscience politique propre de l'identité féminine*". <sup>83</sup>

Cette redéfinition de son propre rôle, passe aussi par une réconceptualisation des notions de sécurité, de paix et de guerre, ainsi que celle de société. Ce procès de

---

<sup>80</sup> D'AOUST Anne - Marie, *Op.cit.*, p. 19

<sup>81</sup> JEONG, Ho-Won. *Peace and conflict studies: an introduction*. Studies in peace and conflict research. Aldershot ; Burlington USA: Ashgate, 2000, p. 81

<sup>82</sup> Scott, Joan Wallach, a c. di. *Feminism and history*. Oxford readings in feminism. Oxford ; New York: Oxford University Press, 1996, pp. 7 - 8

<sup>83</sup> JEONG Ho – Won, *Op. cit*, p. 85

redéfinition, implique ainsi un engagement en première personne de plus en plus fort.

Le féminisme matérialiste propose un nouveau concept de sécurité qui essaye de redéfinir des priorités et diffuser la conception selon laquelle la paix n'arrivera que lorsque le système de privilèges alimenté par le modèle hiérarchique sera complètement réformé.<sup>84</sup>

Le courant féministe matérialiste explique que grâce à cela les femmes décident de s'engager tant au niveau politique qu'au niveau militaire. Il ne s'agit pas de démontrer que les femmes peuvent combattre ou administrer comme des hommes mais, au contraire, qu'elles peuvent le faire en tant que femmes et que l'instauration d'un système différent du patriarcat est possible.<sup>85</sup>

Avant de passer aux deux chapitres suivants, où on verra comment cet adage théorique s'applique respectivement au cas kurde et au cas italien, ici est proposé une bref énumération des aspects principales de la théorie féministe matérialiste. L'objectif de cette liste est celui de nous permettre successivement dans l'analyse des deux études de cas, d'observer plus facilement la lien existant entre le cadre analytique de la théorie et les motivations qui ont amenées les femmes à l'engagement militaire.

Pour résumer, voici les points principales de la théorie du féminisme marxiste et qui constituent le cadre de référence de l'analyse proposée dans ce travail:

- Le patriarcat et le capitalisme vu comme deux principales responsables des inégalités sociales
- L'émancipation des opprimés, dans ce cas des femmes, est à rejoindre à travers une mobilisation par le bas, qui mobilise aussi instruments au niveau éducatif
- Le renversement du modèle patriarcale doit s'accomplir aussi à travers l'accès des femmes à positions qui notamment étaient leur interdites, comme par exemple l'accès aux rangs militaires.

---

<sup>84</sup> *Idem.*

<sup>85</sup> NICKIE Charles, *Op. cit.*, p. 16

## Chapitre 2

Le phénomène de l'engagement des femmes kurdes est riche en nuances et ne peut être abordé sans revenir brièvement, sur les concepts géopolitiques qui caractérisent la région kurde. Cette contextualisation résulte utile pour comprendre comment le background social analysé s'est formé et également, pourquoi l'engagement des femmes kurdes a pu se manifester tant au niveau politique qu'au niveau militaire.

En particulier, il nous faut aborder le thème de l'oppression du peuple kurde car cet aspect permet de déterminer comment les attaques de Daesh ont été un tournant dans l'organisation des femmes kurdes.<sup>86</sup> En effet, dans la généralité du Moyen Orient tous les mouvements féminins qui se sont formés, l'ont fait au sein des grandes batailles sur base nationaliste, en particulier vis - à - vis la domination coloniale. Dans ce contexte, les demandes des femmes ont trouvé une possibilité d'expression à travers l'actions des mouvements, toutefois il ne s'agit pas d'initiatives à long terme et capables de produire des résultats concrets. Au contraire, une des particularités de la lutte féminine kurde est son activité continue et qui en partie a permis d'atteindre les objectifs préfixés.<sup>87</sup>

Voilà pourquoi, ce chapitre s'ouvre par un retour sur la géopolitique de la région kurde pour expliquer la formation et le contexte socio - politique des "quatre Kurdistan", pour passer ensuite à la question de l'oppression du peuple et en particulier celle de la femme au sein de la société kurde et comment ces facteurs ont permis la naissance de la résistance des femmes kurdes.

Par ailleurs, la deuxième partie du chapitre sera consacrée à l'engagement féminin proprement dit et à ses motivations, ainsi que toutes les nuances du phénomène: être femme au Kurdistan, le parcours vers l'engagement militaire et ses obstacles (traditionalisme et rôle de médias).

---

<sup>86</sup> NECIBE, membre du Kurdish Women's Movement de Bruxelles, entretien, réalisé par AGBABA Delil, ZACCHIROLI Laura, Bruxelles, 9 Avril 2018

<sup>87</sup> GROJEAN, Olivier. *Théorie et construction des rapports de genre dans la guérilla kurde de Turquie*, Critique internationale, vol. 60, no. 3, 2013, pp. 21-35

## 1. Géopolitique du Kurdistan

Dans le cas du Kurdistan, une analyse des caractéristiques géopolitiques est fondamentale, pour nous aider à comprendre les dynamiques propres à la «question kurde» ainsi que ses implications dans la politique internationale. Il faut tout d'abord s'interroger sur les aspects essentiels qui composent la dimension géopolitique. La première étape sera d'identifier ces éléments, pour arriver à lire entre les lignes de la question kurde. Au fond, il s'agit de reconnaître les caractéristiques physiques du territoire et ensuite les acteurs qui interviennent dans cet espace, leurs intérêts et ambitions, au delà de l'interaction entre ces facteurs et la dimension géographique.

En effet dans le cas du Kurdistan, on relève à quel point les éléments géographiques, tels que les frontières ou la conformation du territoire, ont eu un impact énorme soit positif soit négatif, sur le contexte politique.<sup>88</sup>

Tout d'abord, il faut apporter une précision à propos du mot «Kurdistan», qui littéralement signifie «terres de kurdes», mais qui dans la réalité n'a pas de correspondance territoriale. Il n'existe pas d'état unifié et unilatéralement reconnu par la communauté internationale.<sup>89</sup> La population kurde compte environ 40 millions de personnes, distribuées sur une superficie de 500.000 Km<sup>2</sup> et réparties entre quatre pays: Turquie, Irak, Iran et Syrie. (*Annexe 1*) On estime que la majorité des kurdes se trouve dans la zone est de la Turquie, où en effet ils représentent environ 30% de la population. Ensuite l'Irak avec environ 19% de la population. Par contre en Iran et Syrie on retrouve des concentrations moins importantes, respectivement de 12% et 10%. Cependant n'oublions pas qu'une partie substantielle des kurdes se trouve en Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan et Kazakhstan, ainsi que dans certain états membres de l' Union Européenne.<sup>90</sup> En ce qui concerne les chiffres ici cités, ils peuvent toujours être imprécis, à cause des phénomènes migratoires qui caractérisent depuis toujours la vie du peuple kurde. Il s'agit d'une population aux origines nomades, aujourd'hui encore plus difficile à contrôler d'un point de vue démographique, si l'on considère que la majorité d'entre eux est qualifiée d'apatride. Étant donné que le Kurdistan n'est pas reconnu en

---

<sup>88</sup> ABDUL - MALEK, *Zuhair. I Kurdi e il Kurdistan: tra domande e risposte*. Roma: Ediesse, 2002, p. 24

<sup>89</sup> *Ibidem*.

<sup>90</sup> *ATLANTE DELLE GUERRE. Kurdistan: quadro generale e per cosa si combatte*, publié le 5 Mars 2017, p. 2

tant qu'état, il est impossible de recenser sa population.<sup>91</sup>

Les caractéristiques géographiques de la région en font le point d'intersection entre la Mésopotamie, l'Anatolie et la Syrie, sans accès à la mer, ce qui peut - être la rend moins intéressante d'un point de vue de stratégie internationale.<sup>92</sup> Par contre d'autres caractéristiques du territoire lui confèrent une énorme attractivité. D'un point de vue purement économique, rappelons que le territoire kurde est riche en ressources métallurgiques et minérales. À ce propos, pour comprendre l'intérêt porté à cette région, il est nécessaire de garder à l'esprit que sur ces terres se trouvent les réserves de gaz et pétrole parmi les plus importantes du Moyen – Orient. On peut aisément imaginer qu'un éventuel Kurdistan autonome et uni, pourrait représenter une menace politique mais aussi économique à ne pas sous- estimer.<sup>93</sup> Néanmoins ces ressources ne sont pas l'unique raison de l'intérêt suscité par le Kurdistan. La présence de fleuves et de zones de montagne a également renforcé les enjeux stratégiques de cette région. Une grande partie de la population kurde survit grâce à l'agriculture et à l'élevage. La présence de deux des plus importants fleuves de la région, le Tigre et l'Euphrate, rend ce territoire extrêmement fertile et les kurdes ne font pas mystère de sa richesse. Depuis la colonisation jusqu'à nos jours, ces richesses naturelles du Kurdistan ont constamment alimenté l'intérêt de ses voisins.<sup>94</sup>

Dès lors, cette analyse nous aide non seulement à décrire les caractéristiques géographiques de la région, mais aussi à comprendre comment ces facteurs peuvent être des déterminants très importants pour expliquer le contexte social. En effet, l'intérêt que la région kurde suscite grâce à sa conformation géographique est une des motivations de l'oppression de son peuple.<sup>95</sup>

---

<sup>91</sup> ABDUL - MALEK Zuhair, *Op.cit.*, p. 32

<sup>92</sup> MARSHALL Tim. *Prisoners of geography, ten maps that tell you everything you need to know about global politics*. 2015, p. 65

<sup>93</sup> AGBABA Delil (Membre et porte – parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), *Vivre sous la frontière*. Conférence. Bruxelles, 3 Mars 2018

<sup>94</sup> MARSHALL Tim. *Op.cit.*, pp. 78 - 80

<sup>95</sup> AGBABA Delil (Membre et porte – parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), *Vivre sous la frontière*. Conférence. Bruxelles, 3 Mars 2018

## 2. La dimension socio – politique

Une fois précisée la géographie de la région, il nous faut ensuite analyser sa composante sociale. Le mouvement «Ez Nacim» (traduit : “je ne pars pas”) a été créé en Syrie en 2016, pour lancer une campagne invitant les kurdes à rester en Syrie et combattre pour la dignité de leur peuple face aux menaces. Un de ses membres affirme: «*Le peuple kurde est un peuple simple, très ouvert, très attaché à ses valeurs, mais surtout à son identité, même si elle est fortement minée par les différentes tentatives d'arabisation, et plus généralement par les menaces qui proviennent de l'extérieur*». <sup>96</sup> Il parle d'une communauté qui, indépendamment de ses différences internes, s'entraide sans failles et transforme sa dignité en instrument d'union et en arme principale face au régime du leader syrien, Bashar Al – Assad.

Les différences internes du peuple kurde sont nombreuses et concernent surtout la langue et la religion. La majorité des kurdes sont musulmans sunnites et 16% sont chiites. Parmi les kurdes subsistent encore des minorités juives et chrétiennes, mais il s'agit plus tôt de cas isolés. <sup>97</sup> Toutefois rappelons nous que le peuple kurde est plus agnostique que pratiquant et que cela forge son opposition au groupe État Islamique comme démontré par des épisodes de vie quotidienne qui ont vu les kurdes se trouver vis - à - vis avec les miliciens de Daesh. Les djihadistes en effet vivent et pratiquent une religion basée sur une version déformée des principes de l'islam qui très souvent est utilisé comme justification des leurs violences ciblées. <sup>98</sup> Évidemment, dans le Coran rien ne postule l'utilisation de la violence pour massacrer un peuple et les violences continues perpétrées contre les kurdes, tant par Daesh que par les États voisins (voir notamment la Turquie), n'ont aucun fondement religieux. <sup>99</sup> Toutefois, bien que l'État Islamique et les Kurdes musulmans appartiennent à la même branche sunnite de l'islam, les divergences restent nombreuses et irréconciliables. <sup>100</sup>

Pour en revenir aux caractéristiques propres à la communauté kurde, aux différences religieuses s'ajoutent aussi celles linguistiques. La langue kurde fortement influencée

---

<sup>96</sup> D'ALIFE, Luigi. *Binxet. Sotto il confine*, Milano: Distribuzioni Dal Basso, 2017, consulté le 10 Mars 2018.

<sup>97</sup> ABDUL - MALEK Zuhair, *Op.cit.*, p. 5

<sup>98</sup> AGBABA Delil (Membre et porte – parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), *Vivre sous la frontière*. Conférence. Bruxelles, 3 Mars 2018

<sup>99</sup> *Ibidem*.

<sup>100</sup> *Ibidem*.

par ses origines nomades et d'autres circonstances historiques, a par la suite évoluée vers plusieurs dialectes, extrêmement différents entre eux. Cependant deux dialectes en particulier s'imposent, le Kurmandji et le Sorani. Le premier est parlé principalement par les kurdes habitant dans le nord de la Turquie et en Syrie, mais également dans le nord du Kurdistan iranien et iraquien, alors que le Sorani est présent dans la région du sud Kurdistan d' Irak et d' Iran.<sup>101</sup> Les différences linguistiques et culturelles se sont exacerbées suite à la formation de quatre régions kurdes, chacune sous le contrôle d'un état différent. La division et l'impossibilité d'un Kurdistan unifié sur le plan géographique comme sur le plan administratif, ont clairement influencé les demandes du peuple kurde.

Avant de les expliquer et de les analyser, il faut revenir à la formation de quatre Kurdistan. Bien qu'une politique de soumission ait été mise en oeuvre, dans chaque région le traitement réservé à la minorité kurde est cependant très différent et il en va de même pour la condition des femmes.<sup>102</sup>

### **3. La négation de l'autonomie et la formations de quatre Kurdistan**

Derrière cette négation d'autonomie aux kurdes se cache une politique aux racines profondes née sous l'Empire Ottoman et arrivée jusqu'à nos jours.<sup>103</sup>

La situation du Kurdistan d' aujourd'hui est le résultat de l'ingérence occidentale au Moyen Orient, ce territoire devenant l'échiquier des puissances occidentales, le destin kurde a été bouleversé. Certains historiens sont d'accord pour affirmer que, dès la fin de la deuxième guerre mondiale, la naissance d'un état kurde indépendant paraissait possible, surtout à la lumière des dispositions du Traité de Sèvres de 1920.<sup>104</sup> Mais la signature par la France et la Grand Bretagne de l'accord de Sykes – Picot en 1916 fait de la division la seule solution à mettre en oeuvre au Moyen Orient.

---

<sup>101</sup> ABDUL - MALEK Zuhair, *Op.cit.*, p. 9

<sup>102</sup> AGBABA Delil (Membre et porte – parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), *Vivre sous la frontière*. Conférence. Bruxelles, 3 Mars 2018

<sup>103</sup> ABDUL - MALEK Zuhair, *Op.cit.*, p. 7

<sup>104</sup> DENIS Corentin, *Les Kurdes et le Kurdistan par les cartes: du Traité de Sèvres à la guerre contre l'État islamique (EI)*, Les clés du Moyen-Orient, Novembre 2014

Le modèle colonial et impérial de gouvernement a été remplacé par des états – nation, la majorité des régimes installés ont été formés sur la base d'ethnie et religion communes. Ces nouveaux états devaient absolument se renforcer du côté politique – économique, comme du côté de la légitimation.<sup>105</sup> Dans la plupart des cas, l'unification de l'état a été tentée par la diffusion du nationalisme et l'imposition de projets de nationalisation. En voulant assimiler les différents groupes ethniques par un plan d'arabisation, l'existence même de minorités ethniques et religieuses a été remise en question. Le destin qui attendait le peuple kurde était dès lors inévitable. Cette hypothèse s'est confirmée en 1923 lorsque la Grande Bretagne, la France, l'Italie, la Grèce, la Roumanie et le Japon ont signé le traité de Lausanne. Cet accord prévoyait la répartition des terres kurdes entre les quatre états et autorisait aussi de manière implicite que les violences contre le peuple kurde continuent.<sup>106</sup>

Par conséquent, il ressort clairement que les intérêts occidentaux ont largement forgé le destin de nombreux peuples au Moyen Orient et ont aussi influencé le dessin de ses frontières internes. Les frontières dessinées aux tables de négociations ont suivi le tracé de l'ancien chemin de fer voulu par les allemands pour relier Berlin et Bagdad.<sup>107</sup> Le résultat de cette opération a été la formation de quatre régions : le Rojhelat (Kurdistan d'Iran), le Basur (Kurdistan d'Irak), le Bakur (Kurdistan de Turquie) et le Rojava (Kurdistan de Syrie).

La soumission des kurdes d'Iran commence en 1940 sous la dictature du chah Reza Pahlavi et a continué sous le régime de l'ayatollah Khomeini. Dans cette région on observe des tentatives de rébellion de la population kurde dans l'effort de pouvoir manifester librement sa propre culture et également, entamer des processus d'indépendance politique, notamment la création d'une République kurde Indépendant qui ne survivra que quelques mois.<sup>108</sup> Cependant, ce parcours permet de poursuivre dans l'organisation politique et fonder en 1945 le Parti démocratique d'Iran (PDKI), depuis toujours engagé dans la lutte pour l'émancipation des kurdes.<sup>109</sup> Ce qui est important de

---

<sup>105</sup> ABDUL - MALEK Zuhair, *Op.cit.*, pp. 7 - 8

<sup>106</sup> *Ibidem.*

<sup>107</sup> AGBABA Delil (Membre et porte – parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), *Vivre sous la frontière*. Conférence. Bruxelles, 3 Mars 2018

<sup>108</sup> ABDUL - MALEK Zuhair, *Op.cit.*, p. 47

<sup>109</sup> ABDUL - MALEK Zuhair, *Op.cit.*, p. 43

garder en tête par rapport aux kurdes d'Irak est qu'ils sont victimes d'une double exclusion: d'un coté la négation de son identité et de l'autre, l'exclusion d'origine religieuse à cause de leur majorité sunnite, alors que l'Irak est un pays notamment chiite.<sup>110</sup>

Le Kurdistan d'Irak abrite la seconde plus grande population de kurdes qui sous la dictature de Saddam Hussein a été victime de violences sanglantes (voir le génocide kurde lors de la bataille d'Anfal).<sup>111</sup> Notamment l'initiative politique kurde en Irak connaît des obstacles qui dépendent des divisions internes à ses partis politiques: le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), guidé par Massoud Barzani, président du Kurdistan irakien de 2005 jusqu'à l'année dernière et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), dont le secrétaire général est Jalal Talabani, président de l'Irak de 2005 à 2014. Malgré ces divisions, la chute de Saddam Hussein en 2003 ouvre le chemin vers une autonomie de plus en plus effective qui amène en 2005, à la signature d'une Constitution qui consacre l'Irak en tant que nouvel Etat fédéral, avec pour la première fois un président Kurde à sa tête. De cette façon, le Kurdistan irakien gagne une autonomie considérable par rapport aux autres régions kurdes.<sup>112</sup>

Aujourd'hui la majorité de la population kurde se trouve sur le territoire turc et est victime depuis la défaite de l'Empire Ottoman des violences déplorables qui ont l'objectif de nier l'existence propre des kurdes, par des limitations continues, perquisitions forcées, destruction de villages, emprisonnements et tortures.<sup>113</sup> Ces fortes répressions ont rapidement amené à l'organisation de grandes révoltes du côté kurde, avec des milliers de morts et de déportés, mais également la formation en 1978 dans le milieu universitaire, du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) fondé par Abdullah Öcalan, qui jouera un rôle fondamental dans la lutte pour l'émancipation féminine au Kurdistan.<sup>114</sup> Sous la présidence de Recep Tayyip Erdogan les violences sont augmentées

---

<sup>110</sup> AGBABA Delil (Membre et porte-parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), *Vivre sous la frontière*. Conférence, Bruxelles, 3 Mars 2018

<sup>111</sup> CHALIAND Gérard, MOUSSET Sophie. *La Question Kurde: à l'Heure De Daech*, Éditions du Seuil: Paris. 2015. p. 32

<sup>112</sup> ABDUL - MALEK Zuhair, *Op.cit.*, p. 6

<sup>113</sup> FERHO Derwish (Représentant de l'Institut Kurde de Bruxelles), *Verdict of the permanent people's tribunal on Turkey and kurds*, conférence, Parlement Européen, Bruxelles, 24 Mai 2018

<sup>114</sup> TAYEB Yasser (Président régionale de la Communauté Syrienne en Italie), entretien, réalisé par ZACCHIROLI Laura, Bologne (Italie), 15 Juillet 2017

et malgré les avertissements provenant des Organisations Internationales la politique d'annihilation du peuple kurde et provoque toujours plus de victimes. À cause de cette longue histoire des violences du gouvernement turc contre les Kurdes, le Tribunal Permanent du Peuple sur la Turquie et les Kurdes qui s'est réuni le 15 et 16 Mars 2018 à Paris, a reconnu Erdogan responsable direct d'avoir violé le droit à l'autodétermination du peuple kurde à travers tortures, disparitions forcées et plus de 3900 assassinats extrajudiciaires.<sup>115</sup>

Le Kurdistan syrien connaît une situation différente par rapport aux autres régions mentionnées, il s'agit d'une région qui n'a pas de continuité territoriale et qui à cause de ça a connu des faiblesses, notamment économiques et politiques.<sup>116</sup> Malgré les problèmes de sous-développement économique et les violences et les limitations politiques imposées en particulier par le gouvernement de Bashar Al - Assad, nombreuses révoltes ont lieu dans l'objectif de contraster les répressions et les tentatives d'assimilation. Lors de la guerre civile éclatée en 2012, les Kurdes de Syrie adoptent une position de neutralité et lancent un projet de revendications de leur autonomie qui en 2014 a déterminé le passage du Rojava au «Système Fédéral Démocratique de la Syrie du Nord», basé sur les principes d'intégration et de développement de la démocratie du confédéralisme démocratique d'Abdullah Öcalan. De ce processus en résulte aussi la création d'un Contrat social du Rojava qui définit aussi le principe d'égalité entre les sexes et attribue une valeur fondamentale à l'émancipation féminine.<sup>117</sup> N'est pas un cas que juste en Syrie naissent les YPJ (Unités de Protection des Femmes), le premier groupe armé du Moyen Orient à composition exclusivement féminine.<sup>118</sup> Ce groupe a eu un rôle fondamental dans la lutte kurde contre les violences perpétrées par le groupe terroriste Etat Islamique, qui a fait de la violence contre les Kurdes un de ses principales activités.<sup>119</sup> La lutte des Kurdes syriens, en particulier des femmes, contre l'Etat

---

<sup>115</sup> TEXIER Philippe, (Juge du Tribunal Permanent du Peuple sur la Turquie et les Kurdes), *Verdict of the permanent people's tribunal on Turkey and Kurds*, conférence, Parlement Européen, Bruxelles, 24 Mai 2018

<sup>116</sup> DESOLI Francesco, *L'avant- et l'après-Kobané : défis et opportunités pour les Kurdes de Syrie*, Outre-Terre, 2015, n° 44, p. 274

<sup>117</sup> TAYEB Yasser (Président régionale de la Communauté Syrienne en Italie), entretien, réalisé par ZACCHIROLI Laura, Bologne (Italie), 15 Juillet 2017

<sup>118</sup> *Ibidem*.

<sup>119</sup> D'ALIFE, Luigi. *Binxet. Sotto il confine*, Milano: Distribuzioni Dal Basso, 2017, consulté le 10 Mars 2018.

Islamique n'était pas seulement une lutte de libération militaire, mais aussi et surtout une bataille pour vaincre l'idéologie professée par les djihadistes, en réaffirmant les principes d'égalité et liberté pour tous les individus.<sup>120</sup>

Ces principes appartiennent à la communauté kurde et pour déchiffrer toutes les revendications pour lesquelles elle se bat encore aujourd'hui, les frontières nous serviront de grille de lecture.

#### **4. L'oppression du peuple kurde et la frontière comme son élément explicatif**

Les paragraphes précédents ont illustré les différences historiques et politiques des quatre régions kurdes et ont démontré en même temps qu'il existe un dénominateur commun entre elles: la violence des tentatives d'oppression du peuple kurde.<sup>121</sup> Analysons maintenant la manière dont ces territoires se relient entre eux et quelles en sont les conséquences pour le peuple kurde puisque, comme nous le verrons plus tard, les frontières et les divisions sont devenues fondamentales dans cette volonté d'éliminer l'identité kurde.<sup>122</sup>

En effet, utiliser la grille de lecture des frontières nous permet de comprendre qu'en réalité, la bataille kurde n'a rien à voir avec la création d'un état nation kurde. Il s'agit plutôt d'une demande de caractère idéologique, avec comme objectif final la réalisation et la diffusion d'un système démocratique efficace, qui intègre un nouveau rôle et une nouvelle considération de la femme au sein de la société.<sup>123</sup> Les batailles contre les gouvernements oppresseurs auparavant et contre l'Etat Islamique par la suite, ont toutes la même finalité : faire triompher la démocratie.<sup>124</sup> Cet aspect est essentiel pour traiter de l'engagement féminin dans la lutte armée. Dès que l'on parle d'affirmation de la démocratie, selon les femmes kurdes engagées dans la lutte armée ceci ne peut être

---

<sup>120</sup> TAYEB Yasser (Président régionale de la Communauté Syrienne en Italie), entretien, réalisé par ZACCHIROLI Laura, Bologne (Italie), 15 Juillet 2017

<sup>121</sup> AGBABA Delil (Membre et porte – parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), Vivre sous la frontière. Conférence. Bruxelles, 3 Mars 2018

<sup>122</sup> *Ibidem.*

<sup>123</sup> NECIBE, membre du Kurdish Women's Movement de Bruxelles, entretien, réalisé par AGBABA Delil, ZACCHIROLI Laura, Bruxelles, 9 Avril 2018

<sup>124</sup> *Ibidem.*

accompli sans que le modèle patriarcal ne soit complètement bouleversé et que toutes les femmes obtiennent une parité complète au niveau des droits et traitement politique et juridique.<sup>125</sup>

Par définition, une frontière peut être naturelle ou artificielle, il s'agit d'une ligne qui divise des territoires et qui normalement ne tolère aucune ambiguïté. Les frontières sont réglementées par la loi: tout transit qui n'est pas conforme aux dispositions législatives en vigueur constitue officiellement une infraction. Ce qui n'est pas reporté dans toutes les définitions de frontière les plus répandues c'est que cette ligne ne divise pas seulement un territoire par rapport à un autre, mais elle concerne avant toute chose des familles, des individus et des idéologies. Par ailleurs un autre aspect souvent oublié ou peu traité est de voir ce que signifie vraiment vivre sur la frontière. Analyser ces conditions de vie se révèle très important, pour comprendre pourquoi les kurdes ne demandent plus un état unitaire et que la démocratie est devenue leur seul but à atteindre.<sup>126</sup>

À ce propos, le documentaire réalisé par Luigi D'alife s'est révélé une source fondamentale dans l'élaboration de cette partie de mon travail, puisque la frontière en tant qu'élément essentiel est expliqué directement par des kurdes, en démontrant la pertinence de cette question dans l'actualité. Le but de son enquête était de comprendre quelle est dans l'opinion des kurdes la raison d'une telle violence contre leur identité, mais surtout quelles sont les réelles implications de ces enjeux. Pour répondre à ces questions il fallait organiser des entretiens personnels, qui par la suite nous ont fait comprendre que dans le cas kurde une frontière c'est beaucoup plus qu'une simple ligne de démarcation. La frontière entre la Turquie et la Syrie est celle qui pose le plus de problèmes. Selon Ibrahim Biro, leader du Kurdish national Council (KNC), tout au long de cette frontière se trouvent la plupart de ces villes qui après la division de la région kurde, étaient littéralement coupées en deux. D'un jour à l'autre, des centaines de personnes se sont endormies au Rojava pour se réveiller le lendemain au Bakur. Beaucoup des villes qui aujourd'hui se trouvent d'un côté de la frontière turco – syrienne ont leur contrepartie spéculaire de l'autre côté avec un nom différent, sous un

---

<sup>125</sup> *Ibidem.*

<sup>126</sup> AGBABA Delil (Membre et porte – parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), *Vivre sous la frontière*. Conférence. Bruxelles, 3 Mars 2018

gouvernement ennemi. Cependant, c'est tout à long de la frontière turco - syrienne que se concentrent les activités de Daesh contre le peuple kurde.<sup>127</sup> Serikanie et Ceylanpilar sont deux municipalités qui autrefois ne formaient qu'une seule grande ville, mais aujourd'hui l'une se trouve en Syrie et l'autre en Turquie. Pour souligner la vieille union entre les deux, les kurdes du Rojava appellent Ceylanpilar «Serikanie serxet», c'est à dire «Serikanie au delà de la frontière».<sup>128</sup>

En Juillet 2013, l'offensive des YPG a rejeté les troupes de Daesh hors de Serikanie, en libérant la ville et ses habitants. Les turcs ont perçu cet événement comme une menace. Dans la crainte que la libération de la ville ne réveille des sentiments nationalistes à Ceylanpilar, ils ont commencé à construire un mur en béton de trois mètres de hauteur, pour empêcher toutes sortes de tentatives des kurdes turcs de rentrer en contact avec leur compatriotes en Syrie. Ainsi, la séparation de beaucoup de familles et d'amis a été rendue définitive et dans certains cas c'est avéré un moyen pour affaiblir et heurter encore plus le peuple kurde.<sup>129</sup>

Massoud Mohammed, journaliste kurde et professeur d'informatique à l'Université du Rojava, a lancé la campagne de sensibilisation «No more silence», en 2016 avec pour but briser le silence et ouvrir les yeux de l'Occident quant au réel objectif de toutes ces offensives contre les kurdes. Il parlait de raisons idéologiques et non pas stratégiques ou nationalistes et pour le comprendre il nous invite à réfléchir sur les lieux attaqués et les modalités d'intervention, pour ensuite confirmer la théorie énoncée par le politologue Samuel P. Huntington, selon laquelle les guerres se combattent entre cultures différentes et non pas entre nations.<sup>130</sup> Ce n'est pas un hasard si Daesh et les gouvernements ennemis, comme la Turquie, attaquent avant tout des villes comme Nusaybin, Cizre ou Silope, riches d'histoire et de culture.<sup>131</sup> Comme l'explique par Friederich Ratzel, pour écraser une population il faut d'abord détruire son histoire et sa

---

<sup>127</sup> AGBABA Delil (Membre et porte – parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), *Vivre sous la frontière*. Conférence. Bruxelles, 3 Mars 2018

<sup>128</sup> D'ALIFE, Luigi. *Binxet. Sotto il confine*, Milano: Distribuzioni Dal Basso, 2017, consulté le 10 Mars 2018.

<sup>129</sup> *Ibidem*.

<sup>130</sup> MARSHALL Tim. *Prisoners of geography, ten maps that tell you everything you need to know about global politics*. 2015, p. 66

<sup>131</sup> D'ALIFE, Luigi. *Binxet. Sotto il confine*, Milano: Distribuzioni Dal Basso, 2017, consulté le 10 Mars 2018.

culture et ce qui est en train de se passer avec violence sur cette frontière le prouve.<sup>132</sup>

Les différents exemples illustrés jusqu'à maintenant ont un élément en commun. Les violences et les tentatives constantes de séparation n'étaient pas géopolitiques mais visaient bien un peuple et une identité précise. La frontière qui par définition est un outil de séparation des territoires, avec des gouvernements et des lois différents, a été utilisée ici comme instrument contre une population et non pas contre un état. Ce n'était pas la Turquie contre la Syrie, ou la Syrie contre l'Irak, mais bien des états contre les kurdes en tant que tels.<sup>133</sup> Le peuple kurde ne veut plus d'un état - nation kurde, car si cela était son objectif dans le passé, maintenant il est désormais convaincu que même avec un état nation uni et reconnu, la situation ne sera pas différente. Ce qui doit changer ce n'est pas tant le statut du Kurdistan mais bien l'idéologie qui en fait une victime.<sup>134</sup>

L'objectif est de créer une confédération entre les quatre régions kurdes, dont le but principal sera l'ouverture vers tous les kurdes et les autres peuples existants, en respectant l'idéal d'intégration dont ils sont eux – mêmes les défenseurs. Diffuser l'idée qu'une démocratie dirigée par le bas, comme celle du Rojava (caractérisée par l'auto-détermination des peuples, l'égalité de genre et la justice sociale), est la raison pour laquelle les kurdes sont en train de se battre. Pas seulement pour eux mais aussi pour tous les peuples et les individus opprimés. Delil Agbaba, membre et porte-parole de NauBel, le Conseil des communautés kurdes de Belgique, lors d'un entretien souligne l'importance de ce message: il ne s'agit pas d'une bataille kurde, mais d'une bataille pour le monde entier et pour démontrer qu'au nom de la démocratie les frontières peuvent devenir un élément d'union et non pas de séparation, car ce n'est pas la frontière qui détermine la division entre l'un ou l'autre peuple mais ce sont les individus comme le démontre la division de genre ou bien de classe.<sup>135</sup>

Cette ultérieure parenthèse de contextualisation a été nécessaire pour introduire l'analyse portant sur la question féminine au Kurdistan, car ces tentatives constantes

---

<sup>132</sup> AGBABA Delil (Membre et porte – parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), *Vivre sous la frontière*. Conférence. Bruxelles, 3 Mars 2018

<sup>133</sup> GIBLIN, Béatrice. *Chapitre 13 - Des nationalismes régionaux faute d'État : le cas du Kurdistan*, *Les conflits dans le monde. Approche Géopolitique*. Armand Colin, 2011, pp. 177-186.

<sup>134</sup> AGBABA Delil (Membre et porte – parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), *Vivre sous la frontière*. Conférence. Bruxelles, 3 Mars 2018

<sup>135</sup> *Ibidem*.

d'annihiler l'identité kurde ont exacerbé certains aspects de la société patriarcale kurde en provoquant une réaction des femmes et le but de leur révolution.

## **5. Être femmes au Kurdistan: un dilemme entre passé et présent**

La contextualisation historique et sociale faite auparavant, a pour objectif d'aborder le fond de la situation du peuple kurde et dégager clairement leur histoire d'oppression. La raison de cette analyse est d'illustrer comment à travers des interventions violentes et de contrôle sociale l'émancipation de ce peuple a été complètement entravée. Dans la stratégie globale d'élimination des kurdes et de leur identité nationale, les femmes, en tant que telles et en tant que kurdes, ont fini par être deux fois victimes.<sup>136</sup>

Dans ce contexte, tout au long de la lutte du peuple kurde ces objectifs et leur priorité ont évolué. Au début la création d'un état kurde unitaire était le premier but à atteindre, pour ensuite laisser la place à la lutte pour la liberté plus en générale et la fin de toute oppression. L'objectif devient celui de lutter pour ne plus être victime de violence que l'on soit kurde ou appartenant à une quelconque minorité au monde.<sup>137</sup>

Dans le cadre de cette évolution de la pensée guidant la lutte pour la liberté du peuple kurde s'opère aussi un changement auprès de la communauté des femmes kurdes. En effet, lorsque la cause nationaliste passe temporairement au second plan, les femmes se rendent compte que l'heure est arrivée de participer à la lutte pour la liberté et attirer l'attention sur leur propre idée de société libre, à savoir une société où les femmes ne sont pas victimes d'oppression et où leur émancipation personnelle, politique et culturelle est garantie.<sup>138</sup> Cette décision, comme on le verra plus en détail par la suite, nait du fait que les femmes kurdes depuis toujours vivent au sein de leur société dans une situation de subordination. Si on les compare au reste des femmes du Moyen Orient, on se trouve certes en présence d'une société patriarcale qui considère la femme comme inférieure mais qui, récemment, a quand même laissé l'espace aux femmes pour

---

<sup>136</sup> NECIBE, membre du Kurdish Women's Movement de Bruxelles, entretien, réalisé par AGBABA Delil, ZACCHIROLI Laura, Bruxelles, 9 Avril 2018

<sup>137</sup> AGBABA Delil (Membre et porte – parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), Vivre sous la frontière. Conférence. Bruxelles, 3 Mars 2018

<sup>138</sup> JASSER, Ghaïss, et al. *Les luttes des femmes arabes contre le patriarcat, les pouvoirs tyranniques, l'islamisme, le colonialisme et le néocolonialisme*, Nouvelles Questions Féministes, vol. vol. 35, no. 2, 2016, pp. 6-16.

développer un projet de renforcement de leur émancipation et qui a eu comme résultat leur engagement militaire.<sup>139</sup> Toutefois, il est bien de garder en tête que le cas des femmes kurdes n'est pas le premier exemple de mobilisation féminine dans la région. Les premières mobilisations des femmes qui ont enregistré une vaste participation, ont eu lieu dans les années 1920 - 1930 et se sont formées au sein des mouvements nationalistes, généralement en opposition à la domination étrangère (en particulier française et britannique). Dans ce cas, la mobilisation féminine suit et soutient la cause nationaliste, sans avancer de demandes précises par rapport au thème de l'émancipation ou d'une idéologie égalitaire, en plus il ne s'agit pas d'un engagement armé.<sup>140</sup> Les premières formes d'engagement armé féminin on les retrouve au Libye et Maroc et plus en générale, dans les régions du Maghreb et Mashrek. Dans ces régions, il y a plusieurs exemples de mobilisation armée des femmes, en particulier au sein de groupes terroristes comme Al - Qaeda et Daesh (notamment la Brigade de Sécurité Interne Al - Khansa, composée que par des femmes). Ce qu'il faut noter, en permettant aussi de déterminer le vrai élément distinctif du cas kurde par rapport aux autres, c'est que tous ces cas représentent des phénomènes d'engagement très limités au niveau temporel et du numéro des femmes réellement impliquées. Également, ici les motivations qui ont amené les femmes à s'engager militairement ont à voir avec la cause nationaliste ou motivations de caractère économique et à la fois personnelle (cas des femmes martyres d'Al - Qaeda ou de l'Etat Islamique).<sup>141</sup> Dans le cadre de notre analyse, et dans le but de démontrer la spécificité de l'étude de cas choisi, il est approprié de mentionner le cas de l'émancipation féminine au Maroc. Le rôle des femmes au sein de la société marocaine était assez limité, mais à partir des années 1960 on peut observer un parcours de changement. Dans ce cas, les raisons qui ont motivé les femmes à entamer une mobilisation étaient sur base idéologique, comme pour le cas kurde, et naissaient en particulier de discriminations au niveau éducatif et politique. La mobilisation a provoqué des changements importants au niveau législatif dont le plus important a été la

---

<sup>139</sup> TOSI, Cecilia. *Le guerre delle donne in Medio Oriente*. LIMES Rivista Italiana di geopolitica, année 3, n° 7, Juillet 2018, pp. 20–28.

<sup>140</sup> JASSER, Ghaïss, et al. *Les luttes des femmes arabes contre le patriarcat, les pouvoirs tyranniques, l'islamisme, le colonialisme et le néocolonialisme*, Nouvelles Questions Féministes, vol. 35, n°. 2, 2016, pp. 6-16.

<sup>141</sup> *Ibidem*.

formulation d'un nouveau code de la famille, en 2004.<sup>142</sup> Il s'agit d'une réforme législative qui, compte tenu des normes internationales concernant les droits de la femme et de l'enfant, définit des nouvelles possibilités pour les femmes en matière socio - politique et économique.<sup>143</sup> L'expérience marocaine représente un exemple importante de comme dans un état dont le gouvernement est notamment basé sur les lois de la charia, les femmes ont réussi dans leur projet d'émancipation, bien entendu que sur un plan pratique il y a encore de travail à faire. Bien que le cas kurde partage les mêmes motivations avec celui marocain, il faut garder en tête que dans ce dernier cas le contexte est notamment différent et cet élément est très important pour comprendre la spécificité de la lutte des femmes kurdes. En effet, de l'analyse du contexte socio - politique et économique du Maroc est possible observer qu'on se trouve face à un pays plus dynamique au niveau du développement économique et qui au moment du changement de la législation familiale, n'était victime d'aucun domination ou attaque provenant de l'extérieur.<sup>144</sup> Ces éléments sont très importantes pour comprendre pourquoi le processus d'émancipation au Maroc a eu plus des résultats, mais surtout pourquoi les femmes kurdes ont choisis de recourir à l'engagement militaire. Les dynamiques des deux mobilisations présentent les modalités que le féminisme matérialiste décrit comme nécessaires pour atteindre une émancipation effective des femmes (mobilisation par le bas, révolution culturelle). Par contre, les revendications de femmes kurdes ont eu lieu lors d'un contexte tout particulier de domination extérieur et constante violence, qui a compromis encore plus la situation des femmes et les a obligées à chercher des manières alternatives de mobilisation, notamment la voie armée.<sup>145</sup> La mobilisation des femmes kurdes est le premier exemple au Moyen Orient d'un engagement armé féminine de longue durée, qui concerne un grand numéro des femmes et surtout par des raisons idéologiques.<sup>146</sup> Tout ça, à différence de ce qui a passé dans beaucoup d'autres pays au Moyen Orient, a été possible grâce l'évolution des idées

---

<sup>142</sup> MOGHADAM, Valentine M. *Féminisme, réforme législative et autonomisation des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : l'articulation entre recherche, militantisme et politique*, Revue internationale des sciences sociales, vol. 191, no. 1, 2007, pp. 13-20

<sup>143</sup> *Ibidem*.

<sup>144</sup> JASSER, Ghaïss, et al. *Les luttes des femmes arabes contre le patriarcat, les pouvoirs tyranniques, l'islamisme, le colonialisme et le néocolonialisme*, Nouvelles Questions Féministes, vol. vol. 35, no. 2, 2016, pp. 6-16.

<sup>145</sup> *Ibidem*.

<sup>146</sup> TOSI, Cecilia. *Le guerre delle donne in Medio Oriente*. LIMES Rivista Italiana di geopolitica, anné 3, n° 7, Juillet 2018, pp. 20-28.

des partis politiques kurdes, notamment la diffusion des principes du confédéralisme démocratique, qui ont commencé à bouger les lignes de but et ouvrir les portes vers un concept de liberté et égalité pour tous et toutes.<sup>147</sup> Ce processus d'ouverture à la liberté et à l'égalité, a permis aux femmes kurdes de devenir une sorte d'exception la condition des femmes au Moyen Orient.<sup>148</sup>

Comme le troisième chapitre l'illustrera, la même situation s'applique aux femmes italiennes et leur participation à la Résistance. Ici aussi on observe que les femmes ont commencé leur mouvement et leur participation à la lutte armée dès qu'elles ont ressenti un changement et une ouverture dans la société autour d'elles. Lorsque les hommes italiens ont mis de côté leurs problèmes sur la différence de genre et que de nouvelles formations politiques sont nées pour se consacrer entièrement à la cause de la liberté et l'élimination de toutes inégalités, les femmes ont commencé leur propre lutte pour l'émancipation. Il s'agit de l'exemple de participation féminine le plus large enregistré en Europe, pendant la deuxième guerre mondiale.<sup>149</sup> L'exemple italienne par ne constitue pas une exception par rapport au reste de l'Europe. En effet, dans d'autres pays comme la Grand Bretagne les femmes ont participé à des formes de lutte armée, mais pour des raison complètement différentes et principalement liées à la cause nationale ou à l'économie.<sup>150</sup>

Dans les passages ici illustrés on peut trouver, une autre fois, des éléments qui confirment les comportements nécessaires pour rejoindre l'émancipation prescrits par la théorie du féminisme matérialiste, qu'il faut bien garder en tête s'est formé après la lutte des femmes italiennes et avant celle de femmes kurdes. Le paragraphe suivant sera consacré à une brève exposition de la condition des femmes au Moyen Orient, pour comprendre comment les milieux politiques kurdes, à différence de cels d'autres régions, ont effectivement favorisé la participation féminine et ensuite aller plus au fond de la condition des femmes kurdes au sein de leur société et rentrer dans les dynamiques de l'engagement armé à travers des témoignages à propos des motivations qui ont guidé ce choix.

---

<sup>147</sup> *La lutte des femmes au Kurdistan*, Vacarme, vol. 71, no. 2, 2015, pp. 198-209.

<sup>148</sup> NECIBE, membre du Kurdish Women's Movement de Bruxelles, entretien, réalisé par AGBABA Delil, ZACCHIROLI Laura, Bruxelles, 9 Avril 2018.

<sup>149</sup> LEGNANI Massimo. *L'Italia partigiana*. Roma: Studi storici, anno 8, n° 3, Juillet – Septembre 1967, pp. 612 - 620

<sup>150</sup> *Ibidem*.

### **5.1 Retour sur la condition des femmes au Moyen Orient**

Selon le mouvement féministe, la société mondiale est dominée depuis longtemps par le système patriarcal, qui utilise l'oppression des femmes comme un instrument de contrôle social. En général, toutes les caractéristiques des systèmes sociaux sont influencées aussi par des facteurs externes, parmi lesquels la localisation géographique, la religion et la situation économique.<sup>151</sup> Ces facteurs expliquent pourquoi le même système se manifeste de manière plus ou moins semblable dans différentes parties du monde. En effet, dans les pays de l'hémisphère sud, où le poids de la religion est plus fort et l'économie souvent très faible, le système patriarcal s'impose plus facilement même s'il en reste encore des traces évidentes dans le monde occidental.<sup>152</sup> Pour l'intérêt de cette recherche, le Moyen Orient est l'espace géographique de référence car la les femmes y sont considérées comme ayant un statut inférieur.<sup>153</sup>

Avant d'illustrer ce que signifie être femme au sein de la société kurde, il faut revenir sur la condition des femmes dans l'ensemble du Moyen-Orient pour mieux comprendre l'exception de la condition des femmes kurdes.

Ghassan Ascha, Docteur en études islamiques à l'Université de la Sorbonne, dans son ouvrage *«Du statut inférieur de la femme en Islam»* explique que la condition des femmes au Moyen Orient est en grande partie le résultat de l'influence continue de la religion sur la société. L'auteur critique tous les historiens qui affirment qu'au 7ème siècle, l'Islam a d'une certaine façon libéré la femme en lui donnant plus de droits. En réalité, une libération de ce type au Moyen-Orient n'a jamais eu lieu, surtout à cause de l'interprétation qui a été faite de l'Islam et de ses fondements. Pour expliquer ce concept, G. Ascha part d'une citation de la féministe française Simone de Beauvoir, selon laquelle: *«L'homme a tout avantage à faire endosser par un Dieu les codes qu'il fabrique»*.<sup>154</sup> Au contraire de l'utilisation qui en fait cet auteur, Simon de Beauvoir avec cette citation ne faisait pas référence explicite au cas du Moyen Orient, mais elle se référait plutôt à la généralité des rapports entre religion et émancipation féminine. En

---

<sup>151</sup> CARRINO, Luciano, e La grafica. *Perle e pirati: critica della cooperazione allo sviluppo e nuovo multilateralismo*. Gardolo, Trento: Centro studi Erickson, 2005, p. 49

<sup>152</sup> CARRINO, Luciano, e La grafica. *Perle e pirati: critica della cooperazione allo sviluppo e nuovo multilateralismo*. Gardolo, Trento: Centro studi Erickson, 2005, p. 53

<sup>153</sup> ASCHA, Ghassan. *Du statut inférieur de la femme en Islam*. Paris: L'Harmattan, 1987, p. 32

<sup>154</sup> ASCHA, Ghassan, *Op.cit.*, p. 34

effet, la soumission de femmes peut s'avérer des manières différentes et avec une intensité qui dépend du pays et du niveau du développement de la société en question. Les limitations qui caractérisent la vie des femmes au Moyen-Orient sont le résultat des codes qui ont été imposés au nom de la religion, même si dans le Coran et les hadiths rien n'est dit en la matière et qui on trouvé de plus en plus espace de radicalisation surtout à cause du type de société qui caractérise ces régions.<sup>155</sup> Ainsi, beaucoup d'inégalités se sont enracinées en matière de religion, de sexualité, d'héritage, de travail et d'éducation, mais encore inégalité face à la justice et dans les modalités d'expression. Bien évidemment, cette situation n'est que présent au Moyen Orient ou au sein des communautés islamiques. Dans beaucoup des pays de l'hémisphère occidentale la disparité entre femmes et hommes, même si de façon plus atténuée, est toujours présente dans tous les domaines, en particulier on observe écarts salariaux, différentes possibilités d'accès aux postes de travail et surtout, différente considération qui en faite au niveau de la société.<sup>156</sup> Aussi ici, la religion a eu un rôle considérable dans l'affirmation de cette condition et dans la radicalisation des stéréotypes de caractère notamment machiste. En fait, dans la majeure partie des rites de la religion chrétienne, la femme est considérée principalement par son rôle de mère et d'épouse, alors que l'homme est vu comme celui qui doit s'occuper de sa famille et la protéger,. Cette vision, c'est plus facile de l'observer par exemple dans les société à majorité chrétienne des pays du tiers monde, comme dans les régions d'Afrique et d'Amérique Latine. La considération inférieure des femmes est un phénomène qui aujourd'hui caractérise toute type de société, peu importe la religion dominante ou le niveau du développement économique, certes est que le facteur qui a permit une atténuation de ce phénomène au sein des sociétés occidentales été le développement du modèle démocratique et la stabilité politique. L'affirmation de la démocratie est l'élément qui permet que nouvelles idéologies d'égalité, comme par exemple le féminisme, soient à la portée de tous et libres de se manifester, de l'autre coté la stabilité au niveau politique, même si dans ce cas c'est plus facile de rencontrer des exceptions, contribue à diminuer l'importance que

---

<sup>155</sup> BELLO Ales, Angela, et PEZZELLO Anna Maria, *Il femminile tra Oriente e Occidente: religioni, letteratura, storia, cultura*. Idee/antropologia, nuova ser., 142. Roma: Città nuova, 2005

<sup>156</sup> *Ibidem*.

au sein de la société on attribue à la religion.<sup>157</sup> Dans les régions du Moyen Orient, comme dans le reste du continent Africain ou en Amérique Latine, où l'affirmation de la démocratie rencontre depuis toujours plus d'obstacles, le poids attribué à la religion est beaucoup plus forte, en particulier dans les dynamiques familiales.<sup>158</sup>

En générale, il s'agit de la diffusion d'une logique de domination où pour certaines raisons des individus se considèrent plus capables et aptes que d'autres. Très souvent, il y a la tendance à croire que les femmes ne seraient pas capables d'utiliser de façon correcte les instruments reçus et également, qu'elles pourraient être un danger pour la société et qu'il faudrait donc les maintenir sous contrôle. Pour démontrer cet aspect, dans le cas du Moyen Orient il résulte utile citer l'écrivain Egyptien Rifa'a Al Tahtawi, notamment connu pour ses efforts visant à concilier la culture occidentale avec celle du Moyen-Orient et qu'il était du même avis quand il écrivait que même bien instruites, les femmes ne seront jamais capables de «réaliser les mêmes performances que les hommes». C'est cette mentalité dominante présente depuis la nuit des temps qui caractérise toutes sortes de société et qui est plus évidente dans pays peu développés comme le Moyen-Orient.<sup>159</sup>

Comment donc sortir de cette réalité reste toujours une question difficile à répondre et un problème apparemment insoluble. L'oppression des femmes est à l'ordre du jour dans beaucoup de sociétés et de religions et pour cette raison, aller dans la direction de la construction d'une critique substantielle de doctrines religieuses pourrait être un moyen efficace. Si la religion dans ce sens représente un obstacle, il est nécessaire de trouver alors une alternative capable de récolter des consensus et de créer un système qui rejette le sexisme du patriarcat.<sup>160</sup>

---

<sup>157</sup> SAINT - PROT, Charles. *La femme dans les religions monothéistes*. Société, droit et religion, vol. numéro 4, no. 1, 2014, pp. 9-14.

<sup>158</sup> *Ibidem*.

<sup>159</sup> DAYAN - HERZBRUN, Sonia. *Femmes et politique au Moyen-Orient*. Bibliothèque du féminisme. Paris: L'Harmattan, 2005, p. 16

<sup>160</sup> DAYAN – HERZBRUN, *op.cit.*, p. 18

## 5.2 *La situation des femmes kurdes: une particularité entre oppression et liberté*

La condition des femmes au Kurdistan peut être considérée, comme mentionné auparavant, un cas particulier puisque dans leur histoire, la liberté et l'oppression s'alternent depuis toujours. L'histoire de l'oppression du peuple kurde et en particulier de ses femmes commence avec les tentatives d'arabisation imposées de l'extérieur et qui, à partir du 7<sup>ème</sup> siècle, font reculer la position de la femme au sein de la société kurde.<sup>161</sup> En réalité, même avant la contamination arabe-musulmane, le milieu social kurde était assez hostile à l'égard des femmes. Néanmoins, malgré la rigueur de la société, elles jouissaient de certaines libertés: par exemple elles n'étaient pas obligées de porter en permanence le voile, symbole culturel utilisé seulement pendant certaines périodes de l'année et pour des occasions bien précises.<sup>162</sup> Après ces tentatives d'arabisation, les hommes kurdes ont pris confiance en eux, en créant un fossé encore plus grand entre leur condition et celle de leurs femmes. Ainsi les femmes kurdes étaient deux fois victimes, privées d'un côté de leur identité nationale par des étrangers et d'un autre côté de leurs libertés par leurs hommes. D'une certaine façon, la vague d'arabisation a signifié un renforcement de la société patriarcale kurde par le biais de nouvelles restrictions, au lieu de se réformer et se battre pour être libérée de l'opresseur.<sup>163</sup> Ce qui distingue ce cas par rapport aux autres du Moyen Orient, c'est l'effort idéologique et l'ouverture à un modèle de société démocratique qui a été donné comme réponse à ce phénomène.<sup>164</sup>

En effet, la "connotation modérée" dont nous avons parlé dans l'introduction de ce chapitre est un phénomène plutôt récent, apparu suite aux luttes au nom de l'égalité et de la liberté, sans distinction de religion, ethnie et idéologie, menées pour la création d'une société libre de toute oppression. De toute façon, tout cela a été possible aussi grâce à une évolution des objectifs au sein des partis politiques kurdes (PKK *in primis*, qui dans les années '90 a soutenu la formation du Mouvement des Femmes Libres du Kurdistan, fondamental dans le processus de la libération de la femme) et des mouvements comme

---

<sup>161</sup> SCHUMANN, Gerd. *Mujeres en Kurdistán*. Hondarribia: Hiru, 1999, p. 200

<sup>162</sup> *Ibidem*.

<sup>163</sup> YPG MEDIA CENTER, *When female fighters lead the charge*. Support visuel. 13 Juillet 2014

<sup>164</sup> JASSER, Ghaïss, et al. *Les luttes des femmes arabes contre le patriarcat, les pouvoirs tyranniques, l'islamisme, le colonialisme et le néocolonialisme*, Nouvelles Questions Féministes, vol. vol. 35, no. 2, 2016, pp. 6-16.

les YPG, qui soutiennent le nouveau rôle des femmes dans la société et voient cette émancipation comme un instrument pour gagner la liberté du peuple kurde.<sup>165</sup> D'un autre côté, il faut souligner que les couches plus âgées de la société, sont beaucoup plus attachées à la tradition et voient la liberté du peuple kurde comme l'objectif principal alors que la nouvelle émancipation féminine est perçue comme une distraction et une perte de temps.<sup>166</sup> Cette dualité d'intentions qui divise depuis toujours la classe politique kurde et cette partie du peuple attachée aux valeurs traditionnelles du patriarcat, constitue la base du "dilemme" des femmes kurdes qui, jusqu'à aujourd'hui, on vécu avec autant de restrictions que de possibilités d'émancipation.<sup>167</sup>

Malgré les changements au sein de la société, la tradition aujourd'hui joue toujours un rôle fondamental parmi les kurdes et la religion a un rôle occupe une place relevante dans sphère privée.<sup>168</sup> Le mariage reste un contrat entre deux familles, ainsi que deux héritages culturels différents. Le déroulement d'un mariage kurde, de la demande en mariage jusqu'à la première nuit de noces, se passe comme une négociation politique. Deux parties négocient, sans la présence de la femme elle-même, les termes de l'accord: le jour du mariage, la dot, le nombre d'enfants et le rôle que l'épouse aura dans la société. Au-delà de ces aspects, la femme doit impérativement arriver vierge au mariage et pratiquer la monogamie, conditions qui ne s'imposent pas à l'homme.<sup>169</sup> Puisqu'elles n'ont aucun droit de parole dans la "négociation", il semble évident que leur rôle au sein de la société sera quasiment nul. <sup>170</sup> Autre sujet fortement influencé par la tradition: il s'agit de la natalité. Dans ce cas, le nombre d'enfants détermine le respect à avoir envers la femme et les fils sont toujours une priorité par rapport aux filles. Cela s'explique évidemment par une tendance de la société à associer l'homme à l'idée de productivité dans tous les domaines. Dès leur naissance, les garçons ont beaucoup plus de facilités d'accès à l'éducation, au travail et à la justice, au contraire, pour les femmes

---

<sup>165</sup> AGBABA Delil (Membre et porte – parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), *Vivre sous la frontière*. Conférence. Bruxelles, 3 Mars 2018

<sup>166</sup> *Ibidem*.

<sup>167</sup> *Ibidem*.

<sup>168</sup> JEGO, Marie. *Au Kurdistan, les femmes combattent les tabous féodaux*, Le Monde: France. 17 Juin 2015, p. 2

<sup>169</sup> *Ibidem*.

<sup>170</sup> SCHUMANN, Gerd. *op.cit.*, p. 201

ces pratiques restent très compliquées.<sup>171</sup> En effet, pour beaucoup de femmes kurdes l'accès à l'instruction représente un privilège car cela est perçu comme un moyen de pouvoir, puisque toutes les initiatives tant publiques que privées se basent sur la connaissance. Empêcher les femmes d'accéder au système éducatif représente une forme de contrôle sociale et de soumission. Dans le cas kurde, le taux de femmes non scolarisées est un des plus élevés au Moyen-Orient et même là où les femmes accèdent au système scolaire, leurs études sont guidées et contrôlées. Le parcours scolaire des filles est notamment différent de celui des garçons, elles ne peuvent étudier que des textes religieux et fidèles aux enseignements du Coran.<sup>172</sup> L'accès au monde du travail fait l'objet des mêmes formes de contrôles et de restrictions et, la distinction entre hommes et femmes y est encore plus marquée. Distinctions salariales, impossibilité d'avancement et comportements inappropriés ne sont que quelques uns des défis auxquels les femmes kurdes doivent faire face chaque jour.<sup>173</sup> Il en va de même pour l'accès à la justice et la possibilité d'être défendues, et de voir leurs droits respectés. Depuis toujours, beaucoup de femmes sont victimes de violences et abus, de la part de leurs proches ou de soldats ennemis.

Des pays comme la Syrie et la Turquie, dont l'objectif est d'effacer l'identité du peuple kurde, sont bien conscients qu'attaquer les couches les plus faibles de la population est une des manières les plus efficaces pour y parvenir.<sup>174</sup> Les femmes dans les sociétés patriarcales, en particulier celles des pays d'Afrique, Amérique Latine et péninsule indienne, sont vues comme responsables de la continuité de la descendance et de l'avenir d'un peuple et pour cette raison, elles deviennent des cibles pour ces ennemis, de telle sorte qu'on peut affirmer qu'aujourd'hui la guerre ne se déroule plus sur les champs de bataille, mais sur le corps des femmes.<sup>175</sup> Depuis la division du Kurdistan en quatre régions, des centaines de femmes ont été victimes de tortures atroces perpétrées par les armées turques et syriennes. Aux yeux de leurs ennemis, elles

---

<sup>171</sup> DUBUY, Mélanie. *La contribution des femmes à la revendication du peuple kurde à l'autodétermination*. Civitas Europa, 2015, n° 34, pp.93-110.

<sup>172</sup> *Ibidem*.

<sup>173</sup> *Ibidem*.

<sup>174</sup> NECIBE, membre du Kurdish Women's Movement de Bruxelles, entretien, réalisé par AGBABA Delil, ZACCHIROLI Laura, Bruxelles, 9 Avril 2018

<sup>175</sup> SEGATO, Rita Laura. *Las nuevas formas de guerra y el cuerpo de las mujeres*. Sociedad y Estado, 2014, n°23, p.12

n'étaient pas seulement coupables d'être kurdes, mais aussi d'être mères et épouses de Kurdes. Au delà de ça, très souvent à la peine de la violence subie et la perte de son mari, s'ajoute aussi celle de l'abandon de sa propre famille qui ne veut pas croire à l'histoire des femmes victimes d'abus et les soutenir dans leur volonté de dénoncer le crime.<sup>176</sup> Aujourd'hui, grâce à la formation des mouvements pro-femmes au sein des partis politiques, de nombreuses associations gérées par des femmes ont été créées dans le but de venir en aide dans tous ces domaines. Ils s'agit d'aider les femmes dans leurs parcours de dénonciation, mais aussi dans leurs démarches administratives qu'elles ne pourraient normalement pas entreprendre seules, telles que les divorces ou les poursuites légales contre leur propre famille.<sup>177</sup>

Le cadre dessiné jusqu'à ici nous montre exactement le dilemme qui caractérise aujourd'hui la vie des femmes kurdes. D'un côté une évolution en cours et qui leur a donné un signal pour s'organiser et lutter dans le quotidien pour combattre la connotation patriarcale de leur société. De l'autre côté, une dimension traditionaliste très importante et qui n'arrête ces tentatives d'empêcher le changement. Dans ce contexte, l'invasion de l'Etat Islamique a représenté une tentative de domination territoriale, mais aussi idéologique et a rendue encore plus urgente et nécessaire pour les femmes kurdes de s'engager pour arrêter à nouveau un contrôle social qui aurait empêché définitivement leur émancipation.<sup>178</sup> C'est à ce moment même qu'on observe au Kurdistan une croissance et une organisation de la participation féminine aux activités militaires des YPG et par la suite, la naissance des YPJ. Il fallait ainsi prévenir une ultérieure radicalisation du système social et du patriarcat, exactement comme cela s'est passé en Italie pendant la résistance et la lutte des femmes face à la menace de la structure patriarcale fasciste.<sup>179</sup>

---

<sup>176</sup> NECIBE, membre du Kurdish Women's Movement de Bruxelles, entretien, réalisé par AGBABA Delil, ZACCHIROLI Laura, Bruxelles, 9 Avril 2018

<sup>177</sup> *Ibidem.*

<sup>178</sup> *Ibidem.*

<sup>179</sup> ROJAVA CALLING, ZERO CALCARE. *Kobane, diario di una resistenza: racconti di una staffetta di solidarietà.* Roma: Alegre, 2015, p. 32

## 6. Les femmes kurdes et l'engagement militaire comme moyen pour l'émancipation

La lutte pour l'émancipation de la femme au Kurdistan est un phénomène relativement récent, né lorsque certains milieux politiques se sont rendu compte que pour obtenir la liberté du peuple kurde, il fallait tout d'abord que les femmes soient libres et participent à cette lutte. Pour traiter de l'engagement et de la manière dont les femmes ont entamé ce parcours de lutte, il faut avant cela analyser le parcours politique qu'elles ont accompli au sein de la société kurde.

Comme mentionné auparavant, il s'agit d'un parcours difficile et long parsemé d'obstacles encore aujourd'hui pour l'obtention de respect et reconnaissance. Avant les années '90, les dirigeants du PKK se focalisent sur la cause de la libération du peuple kurde et la création d'un état-nation, lorsque l'émancipation féminine était certes présente mais encore très peu considérée.<sup>180</sup> Même si le parti avait toujours affirmé, à travers la voix de son leader Abdullah Öcalan, être en faveur d'un nouveau rôle pour les femmes, l'engagement politique de ces dernières restait encore fortement limité.<sup>181</sup> En 1970, les femmes kurdes commencent à se rapprocher de plus en plus aux idées propres de la théorie féministe, en particulier celle d'émancipation tant au niveau politique que sociale. Ce rencontre avec la théorie du féminisme encourage les femmes kurdes à élaborer des projets pour l'implémentation de l'émancipation et le résultat de ce processus, correspond à la tentative d'affirmation du matriarcat. En effet, dans cette période on observe que parmi les femmes kurdes se répand l'idée du matriarcat comme moyen pour garantir l'émancipation. Ici le matriarcat était perçue comme "les seule système en harmonie avec la nature et qui symbolisait la société kurde traditionnelle sans empêcher l'émancipation des femmes".<sup>182</sup> Malgré les efforts pour le réaliser, ce projet de société matriarcale n'a pas pu se réaliser, principalement à cause de l'espace d'expression politique destiné aux femmes qui était encore trop limité pour garantir une

---

<sup>180</sup> EMILIANI, Marcella. *Medio Oriente: una storia dal 1991 a oggi*. 1. ed. Quadrante Laterza 184. Roma: Laterza, 2015. p. 82

<sup>181</sup> GROJEAN, Olivier. *Kurde et combattante: une émancipation des femmes par la guerre?*. Moyen Orient, Avril-Juin 2014, n° 26, pp.61-65

<sup>182</sup> *La lutte des femmes au Kurdistan*, Vacarme, vol. 71, no. 2, 2015, pp. 198-209

diffusion efficace de leurs idées.<sup>183</sup>

C'est à ce moment-là que les femmes kurdes avaient compris que si elles voulaient plus de droits et de reconnaissance, il leur fallait attirer l'attention de la classe politique en participant activement à ses luttes et profiter de ces occasions pour entamer un procès de participation plus large.<sup>184</sup> L'occasion s'est présentée au début des années '80 après le coup d'Etat turc ordonné par le General Kenan Evrem. Marcella Emiliani, enseignante d'Histoire et Institutions des pays du Moyen Orient à l'Université de Bologne, nous explique ces événements de la manière suivante: «*Les demandes des femmes kurdes pour être prises en considération, devaient être associées au plus grand projet de libération du Kurdistan [...]. Le coup d'Etat qui a eu lieu en Turquie le 12 Septembre 1980, était le premier épisode qui a vu l'union de la cause féminine kurde à la lutte pour la libération. Ce premier engagement a eu comme résultat, la formation dans les années suivantes de nombreuses organisations qui unissaient la lutte pour l'émancipation à la lutte politique. Il faut aussi garder à l'esprit que suite à ces changements, les femmes kurdes commencent à être mentionnées et considérées dans les documents officiels du PKK en tant que sujets dotés d'une conscience politique* ».<sup>185</sup>

Selon le leader du PKK Abdullah Öcalan, à ce moment - là, la vraie question pour les femmes n'était pas gagner plus des droits, mais comprendre avant tout comment se réintroduire dans les rangs de l'humanité et abattre de l'intérieur le modèle qui les opprimé. Pour cette raison, la décision d'un engagement militaire, ainsi que politique, parce que l'objectif était non seulement l'obtention de reconnaissance au niveau politique, mais rééduquer la société contre les stéréotypes et la pratique de sous - estimer les femmes.<sup>186</sup> Dès que les femmes kurdes deviennent conscientes que le résultat obtenu a été possible grâce au fait qu'elles ont été impliquées en première personne, elles obtiennent la confirmation nécessaire à déclencher leur lutte pour l'émancipation d'un façon encore plus concrète.<sup>187</sup> En confrontant les chiffres de la

---

<sup>183</sup> JASSER, Ghaïss, et al. *Les luttes des femmes arabes contre le patriarcat, les pouvoirs tyranniques, l'islamisme, le colonialisme et le néocolonialisme*, Nouvelles Questions Féministes, vol. vol. 35, no. 2, 2016, pp. 6-16.

<sup>184</sup> *Ibidem*.

<sup>185</sup> EMILIANI Marcella, *Op, cit.*, p. 84

<sup>186</sup> JASSER, Ghaïss, et al. *Les luttes des femmes arabes contre le patriarcat, les pouvoirs tyranniques, l'islamisme, le colonialisme et le néocolonialisme*, Nouvelles Questions Féministes, vol. vol. 35, no. 2, 2016, pp. 6-16.

<sup>187</sup> EMILIANI Marcella, *Op, cit.*, p. 84

présence féminine au sein de la lutte pour la libération en 1980 avec ceux des années récentes, on observe qu'elle est passée de 3% à 38% et qu'aujourd'hui, beaucoup des postes de direction au sein des YPG sont occupés par des femmes. Le tournant dans les chiffres relatifs à la participation féminine, intervient au moment où les partis politiques kurdes se rapprochent du projet de confédéralisme démocratique.<sup>188</sup>

L'idée de Abdullah Öcalan mentionné auparavant fait partie des principes du confédéralisme démocratique, une plateforme politique et sociale, qu'il a développée au sein du PKK et qui, comme il l'explique dans son ouvrage "*Confédéralisme démocratique*", est un nouveau modèle d'organisation régionale mis en œuvre au Rojava et basé sur des principes de municipalité libertaire, d'écologie sociale, de laïcité, d'égalité, d'anti capitalisme et bien évidemment de féminisme.<sup>189</sup> Comme énoncé dans la Charte du contrat social du Rojava (*Annexe 2*): «*Nous, peuples des régions autonomes nous nous rejoignons à travers cette charte, dans un esprit de réconciliation, pluralisme et participation démocratique, pour garantir à tous leur liberté d'expression. On va construire une société libre de l'autoritarisme, du militarisme, du centralisme et de l'intervention des autorités religieuses dans la vie publique*».<sup>190</sup> Les objectifs principaux du confédéralisme démocratique découlent logiquement des principes cités dans le contrat social, parmi lesquels on retrouve l'annulation de l'ancien modèle patriarcal toujours en vigueur, considérée comme obstacle à l'affirmation de liberté et égalité au sein de la société et l'idée que les femmes peuvent accéder aux mêmes rôles des hommes.<sup>191</sup> En particulier, selon Öcalan l'engagement militaire entamé par les femmes aux temps récents il est essentiel non seulement en termes de changement socio-politique guidé par le bas, mais également en termes de libération du peuple kurde. En effet, il soutient que sans l'intervention féminine beaucoup des résultats militaires obtenus face aux ennemis, en particulier Daesh, il n'auraient pas été possibles.<sup>192</sup>

---

<sup>188</sup> GROJEAN, Olivier. *Kurde et combattante: une émancipation des femmes par la guerre?*. Moyen Orient, Avril-Juin 2014, n° 26, pp. 61

<sup>189</sup> Öcalan, Abdullah. *Democratic Confederalism*, 2015. p. 14

<sup>190</sup> *Charter of the Social Contract*, Sirie, Rojava, 29 Janvier 2014

<sup>191</sup> AGBABA Delil (Membre et porte-parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), *Vivre sous la frontière*. Conférence. Bruxelles, 3 Mars 2018

<sup>192</sup> *La lutte des femmes au Kurdistan*, Vacarme, vol. 71, no. 2, 2015, pp. 198-209.

Pour comprendre comment dans ce contexte les femmes kurdes sont parvenues à gagner de plus en plus une certaine importance au sein de la société, partons d'une affirmation faite par Ozlem Tanrikulu, porte-parole du Bureau d'information du Kurdistan en Italie (En italien Ufficio d'informazione del Kurdistan in Italia - UIKI), lors de la conférence «*Quelles chances pour les femmes au Moyen Orient*» de Juillet 2017 à Rome et qui introduit le concept de “Jinelojî”. Pour répondre à ma question de savoir quel était, selon lui, le moteur des changements dans la condition de la femme kurde au XXI<sup>e</sup> siècle, il a affirmé: «*Vous savez qu'est-ce que c'est la Jinelojî? Si on ne connaît pas ce concept, il est impossible comprendre les batailles des femmes kurdes. La Jinelojî est une science alternative qui se base sur le point de vue de la femme et qui est définie comme “féminisme kurde” surtout entre les membres des YPJ et qui partage certains points avec la théorie féministe occidentale, par exemple le fait que les femmes doivent être elles mêmes auteurs de leur émancipation. Elle a été créée pour contraster et rejeter la logique scientifique patriarcale, selon laquelle la science n'est qu'un moyen pour contrôler et profiter des minorités. L'ouverture démocratique a ouvert les yeux à la classe politique et a permis la formation d'un milieu favorable au développement de nouvelles théories et solutions. Le changement a été possible à partir du moment où la classe politique était en train de chercher une nouvelle route pour la liberté et les femmes lui ont proposé la solution en s'engageant directement pour démontrer que la lutte au patriarcat devait partir par le bas*». <sup>193</sup>

Selon Dilar Dirik, chercheuse à l'Université de Cambridge et membre du Kurdish Women's Movement, la Jinelojî ne veut pas envisager une objectivité scientifique, mais au contraire se baser sur les formes et les contenus de la lutte de libération pour repenser, discuter et diffuser de nouvelles perspectives de changements sociaux et d'émancipation pour les femmes du monde entier. On pourrait la définir la “*nouvelle science des femmes*”<sup>194</sup>, qui abat le concept dominant d'*homo oeconomicus* et défend la révolution des femmes au Kurdistan. La Jinelojî soutient une idée de révolution par le bas, qui devrait libérer les sociétés du modèle patriarcal pour pouvoir garantir l'égalité et la fin de l'oppression, principes qu'on retrouve une fois qu'on analyse les motivations à la base de la participation des femmes kurdes à la lutte armée, avec la grille de lecture

---

<sup>193</sup> TANRIKULU Ozlem (Porte parole de l'Association UIKI en Italie), *Quali opportunità per le donne del Medio Oriente*. Conférence. Rome, Palais FAO. 9 Juillet 2017.

<sup>194</sup> TANRIKULU Ozlem (Porte parole de l'Association UIKI en Italie), *Quali opportunità per le donne del Medio Oriente*. Conférence. Rome, Palais FAO. 9 Juillet 2017.

fournie par le cadre théorique du féminisme.<sup>195</sup> Même si les obstacles furent nombreux au début, la Jinelojî a su apporter des réponses là où la société patriarcale n'en était pas capable et, par ailleurs, a fait en sorte que les droits des femmes trouvent un écho non seulement sur le terrain mais aussi dans les articles de la Charte du contrat social du Rojava qui en effet, dans les articles 47 et 87 de la Constitution, déclare que les hommes et les femmes doivent être également répartis dans tous les organismes administratifs du Rojava.<sup>196</sup> Il s'agit d'un énorme progrès rendu possible par l'engagement des femmes kurdes qui, à travers la diffusion d'une nouvelle idée d'éducation et de société, ont guidé l'affirmation de la participation féminine aux rangs féminine du développement d'une nouvelle façon de concevoir la société.

### ***6.1 Des paroles aux actes: la décision de s'engager dans les YPG et la lutte armée contre l'État Islamique***

Grâce à l'élaboration de la Jinelojî, l'idée d'un nouveau modèle de société a pu se développer comme possibilité concrète parmi les femmes qui ont compris la nécessité de transformer cette évolution idéologique en un résultat pratique. Cette constatation a amené beaucoup entre eux à rejoindre la lutte armée de libération, menée par les YPG.<sup>197</sup>

Les YPG naissent en Syrie en 2011 en tant qu'unités de protection armée, qui ont pour but principal de défendre le peuple kurde et de protéger son identité nationale face aux menaces extérieures. Ce groupe militaire, qui se forme au sein du PKK, repose sur les mêmes concepts du confédéralisme démocratique, en particulier égalité et liberté d'expression. Le soutien à l'émancipation de la femme devient ainsi partie intégrante du programme des Unités, par le biais de la sensibilisation et de la participation active des femmes. Ces initiatives voient le jour surtout grâce à la collaboration des premières

---

<sup>195</sup> *La lutte des femmes au Kurdistan*, Vacarme, vol. 71, no. 2, 2015, pp. 198-209.

<sup>196</sup> *Charter of the Social Contract*, Sirie, Rojava, 29 Janvier 2014

<sup>197</sup> *La lutte des femmes au Kurdistan*, Vacarme, vol. 71, no. 2, 2015, pp. 198-209.

femmes intégrées au sein de ces Unités.<sup>198</sup> En effet, les YPG naissent comme unité armée mixte, composée par les deux sexes, même si au début de leurs activités, les femmes n'en constituaient qu'une minorité. Malgré la persistance de certains préjugés dans les milieux de la société les plus attachés à la tradition, le numéro de femmes kurdes désirant rejoindre les unités de combat a augmenté et les responsables du recrutement se sont rendu compte qu'il fallait profiter de cet élan pour lancer de nouveaux projets. Grâce à cela phénomène, en 2012, au sein du PKK et des YPG se forme un autre groupe, les Unités de Protection de Femmes (YPJ). Les objectifs sont les mêmes que ceux des YPG: lutter pour une société libre et protéger le peuple kurde de l'oppression extérieure. Par contre, les YPJ sont aussi les principales responsables du suivi de la révolution culturelle commencée quelques années avant avec Abdullah Öcalan.<sup>199</sup>

Comme Necibe le témoigne dans le cadre de notre entretien la libération des femmes commence au moment même du recrutement, en démontrant une fois encore l'importance de l'engagement militaire comme base pour l'élimination des stéréotypes et formes d'inégalité: *«L'objectif des YPJ est de créer une réalité où les femmes se sentent libres de toutes obligations et pour le faire, il faut commencer dès ce recrutement quand elles les recrute. C'est leur choix, elles peuvent le faire ou non, en tout cas les YPJ n'arrêteront pas de lutter pour elles. Elles doivent comprendre qu'avec la décision de rejoindre ou pas les forces armées, commence leur nouvelle liberté. Beaucoup de femmes passent leur vie sans pouvoir rien choisir, l'engagement c'est un choix qu'elles font pour elles mêmes, pour se libérer du poids de l'éducation qu'elles ont reçue et selon laquelle la femme ne peut pas choisir librement. Accéder à des activités typiquement masculines comme celles militaires signifie abattre des grandes limites et enlever tout frein à leur émancipation».*<sup>200</sup>

Le recrutement dans les YPJ, comme dans les unités mixtes, est de type volontaire et ne connaît aucune limite d'âge, de religion ou d'ethnie. Même si des femmes arabes sont

---

<sup>198</sup> MCDOWALL, David. *A Modern History of the Kurds*. 3. revised and upd. ed., repr. London: Tauris, 2010, p. 514

<sup>199</sup> MCDOWALL, David, *Op.cit.*, pp. 516 - 517

<sup>200</sup> NECIBE, membre du Kurdish Women's Movement de Bruxelles, entretien, réalisé par AGBABA Delil, ZACCHIROLI Laura, Bruxelles, 9 Avril 2018

également présentes, la majorité des combattantes sont d'origine kurde et d'un âge généralement compris entre 20 et 40 ans. Les responsables des YPJ ne souhaitent pas recruter des femmes de moins de 18 ans, cependant il arrive parfois que des jeunes filles en train d'échapper à des violences dans leur famille soient toutefois accueillies mais éloignées des activités de combat.<sup>201</sup> La motivation qui a poussé ces jeunes filles à rejoindre les Unités est partagée par beaucoup d'autres combattantes. Ayse, combattante des YPJ assassinée en Juin 2017 lors d'une contre-offensive syrienne, dans son entretien pour le reportage du dessinateur et écrivain Zerocalcare «*Diario di Kobane*», raconte l'histoire de son arrivée dans les Unités armées : «*Ma grande sœur a été obligée de se marier avec un cousin de mon père. Elle nous a raconté, à ma mère et moi, tout ce qu'elle était obligée de faire pour lui, je ne voulais pas croire à tout ça. Quand mon père m'a dit que j'aurai dû marier le frère de mon beau-frère, je l'ai affronté et il m'a frappée. Deux jours après, lors de ma participation à une manifestation contre le gouvernement Erdogan et sa politique de répression des kurdes de Turquie, j'étais arrêtée et condamnée à 104 ans de prison. Quand je suis arrivée à contacter ma famille j'ai compris dans leurs mots qu'ils ne m'auraient pas aidée et j'ai alors décidé de chercher un autre type d'aide. Dans l'attente de la condamnation finale, je me suis échappée vers les montagnes avec l'aide d'une amie en train de rejoindre les Unités des YPJ. Le reste de l'histoire vous pouvez l'imaginer*».<sup>202</sup>

Beaucoup de femmes qui intègrent les rangs des YPJ comme Ayse, ont quitté leurs familles pour partir à la recherche d'un futur dont elles seraient les protagonistes, mais dans d'autres cas les femmes n'ont plus de famille et cherchent dans la lutte et dans leurs camarades un substitut à cette absence. Selon le dernier rapport de 2016 du YPG Media Center, 15% des femmes qui souhaitent participer à la lutte dans les rangs des YPJ, voient le mouvement comme une manière de recommencer à vivre.<sup>203</sup> Cependant, il y a aussi parfois des cas où les femmes partent au combat avec le soutien de leurs proches et, parfois, elles ne sont pas les premières de la famille à partir. C'est par exemple le cas de la famille de Zilan, membre du conseil de la commune de Hilelike près de Kamishlei, qui dans le documentaire «*Binxet: sous la frontière*» réalisé par

---

<sup>201</sup> MCDOWALL, David, *Op.cit.*, p. 518

<sup>202</sup> ROJAVA CALLING, ZEROCALCARE. *Kobane, diario di una resistenza: racconti di una staffetta di solidarietà*. Roma: Alegre, 2015, p. 46

<sup>203</sup> YPG MEDIA CENTER, *Annual Report Activities*, 2016

Luigi D'alife, raconte que parmi ses trois fils, l'ainé est membre des YPG et que sa plus jeune fille est partie avec sa cousine pour rejoindre les YPJ, «*Pourquoi j'aurais dû dire non? Je suis contente qu'ils combattent, ma fille combat pour ses sœurs, ses amies, pour les filles du monde entier*». <sup>204</sup> Depuis sa formation jusqu'à aujourd'hui, les femmes constituent une partie fondamentale des Unités de Protection, approximativement 34% des combattants du PKK. Le processus d'engagement féminin a connu deux phases principales, une première entre 2012 et 2014 et une seconde, à partir de l'apparition de la menace de Daesh en 2014. <sup>205</sup>

Les engagements de la première période sont le résultat des changements au sein de la société. La volonté d'échapper à la soumission et à la violence. Pour certaines femmes, l'engagement a été alimenté par des sentiments de vengeance envers les ennemis étrangers. <sup>206</sup>

Dès que en 2014 l'Etat Islamique commence à attaquer les kurde, les combattantes des YPG et YPJ se rendent compte que ça pourrait représenter un coup d'arrêt dans leur parcours d'émancipation et que pour l'éviter, il fallait répondre avec un front uni capable de mobiliser les masses et en particulier les femmes, dans la lutte contre l'opresseur et le concept d'oppression dans un sens plus large. Pour le faire, il est nécessaire renforcer l'idée d'ouverture et changement par rapport à la condition des femmes et abattre les idées typiques de la logique patriarcale à propos des espaces de lutte mixte. <sup>207</sup> En effet, même si déjà nombreuses femmes faisaient partie des milices il fallait encore lutter pour démontrer aux milieux les plus traditionalistes de la société, que le choix de créer des groupes armés mixtes et successivement exclusivement féminines, était justifié par la nécessité de solidarité entre femmes et hommes comme moyen principale pour abattre une organisation qui considérait la femme pas une être humain et qui en plus, voulait détruire l'identité du peuple kurde. <sup>208</sup> En particulier, ce

---

<sup>204</sup> D'ALIFE, Luigi. *Binxet. Sotto il confine*, Milano: Distribuzioni Dal Basso, 2017, consulté le 10 Mars 2018.

<sup>205</sup> DUBUY Mélanie, *La contribution des femmes à la revendication du peuple kurde à l'autodétermination*, Civitas Europa, 2015, n° 34, pp.93-110.

<sup>206</sup> *Ibidem*.

<sup>207</sup> HÉMEZ, Rémy. *Les Kurdes face à Daech: quelle efficacité militaire?*, Politique étrangère, vol. printemps, no. 1, 2016, pp. 123-134.

<sup>208</sup> *La lutte des femmes au Kurdistan*, Vacarme, vol. 71, no. 2, 2015, pp. 198-209.

message était adressé à toutes ces femmes qui pour par des réactions dans leurs familles, ne voulaient pas rejoindre la lutte armée. Très souvent, ces femmes pensent que malgré l'image que les combattantes voulaient transmettre, en réalité la situation à l'intérieur des milices n'est pas différente de celle - ci qu'elles vivent quotidiennement dans leurs familles. Cette idée est partiellement motivée par les autres expériences qui ont eu lieu au Moyen Orient et que comme on a expliqué, on eu une brève durée et n'ont provoqué aucun changement au niveau de la condition des femmes. La cause principale de ce phénomène réside dans les différentes motivations à la base de l'engagement (nationalisme, raisons économiques) et aussi dans le fait que dans les autres expériences militaires féminines très souvent les combattantes étaient obligées à faire des compromis et accepter même dans les milices d'être subordonnées aux hommes, en vivant une condition d'égalité seulement sur le plan formel.<sup>209</sup>

Au moment de l'invasion de Daesh, les combattantes kurdes qui se trouvent à faire face à cette méfiance par rapport à les idées qu'elles sont en train de défendre, sont la démonstration que sans une projet de révolution par le bas que soit aussi soutenu par une projet éducatif le risque est de produire l'effet contraire et renforcer les idées du patriarcat.<sup>210</sup> Pour cette raison, les YPJ parallèlement à l'activité militaire, commencent un parcours d'éducation et sensibilisation qui a l'objectif de démontrer que à différence des autres expériences au Moyen Orient, elles sont en train de se battre pour l'affirmation d'une idéologie égalitaire qui commence au moment de l'engagement et qui est aussi à la base de la coexistence d'hommes et femmes dans les milices. Leur objectif est de faire comprendre aux autres femmes kurdes, ainsi qu'à la société entière, que la lutte quelles sont en train de mener est différente, parce que la dimension privée commence à être considérée comme politique.<sup>211</sup> La participation à la lutte armée est le moyen pour démontrer que les femmes peuvent s'opposer à l'oppression qu'elle vivent tant au niveau familiale que au niveau de la société et qu'elles sont en train de le faire pour toutes les femmes. Pour la première fois au Moyen Orient, il s'agit des femmes qui

---

<sup>209</sup> JASSER, Ghaïss, et al. *Les luttes des femmes arabes contre le patriarcat, les pouvoirs tyranniques, l'islamisme, le colonialisme et le néocolonialisme*, Nouvelles Questions Féministes, vol. vol. 35, no. 2, 2016, pp. 6-16.

<sup>210</sup> BIDET – MORDREL , Annie, Elsa Galerand, et Danièle Kergoat. *Analyse critique et féminismes matérialistes. Travail, sexualité(s), culture*. Cahiers du Genre, vol. hs 4, no. 3, 2016, pp. 5-27.

<sup>211</sup> JASSER, Ghaïss, *Op.cit.*, p. 12

luttent en armes pour des autres femmes, pour un période de temps prolongé et pour l'affirmation des principes d'égalité et liberté.<sup>212</sup>

L'invasion et les attaques des djihadistes ont représenté une ultérieure oppression pour le peuple kurde et la nécessité d'entamer une contre offensive armée pour se défendre et lutter au même temps pour anéantir une organisation qui veut réformer le concept de liberté et mettre en danger le monde entier. Pour les femmes kurde, s'unir à ce bataille a représenté l'occasion de lutter contre une organisation qui fait de la soumission de la femme un de ces piliers et qui le justifie à travers une lecture particulière de la religion, mais surtout se mettre en jeux au coté des hommes et diffuser une nouvelle pensée d'émancipation et liberté. Vu le contexte qui caractérisé l'espace kurde à ce moment là, s'engager dans la lutte armée pour les femmes était le seul moyen de faire entendre sa voix e plein milieu des oppressions et violences.<sup>213</sup>

Pour avoir claire quelque donné à propos des femmes impliquées dans la bataille contre Daesh, selon les données de l'Observatoire Syrien des Droits de l'Homme, à partir de 2015, le numéro des femme victimes de Daesh è augmente et environ 2500 filles yezidis étaient kidnappés et détenues comme esclaves ou violées.<sup>214</sup> Par contre du coté de la participation à la lutte armée, à ce moment - là le numéro des femmes qui se sont unies à la lutte armée des YPJ est augmenté considérablement, justifié aussi par le fait que généralement la résistance contre un ennemis commun et qui est très violent, si est soutenue par une parcours éducatif efficace, peut devenir le milieu idéal pour faciliter l'élimination des différences de genre.<sup>215</sup>

## ***6.2 Le rôle des médias et les conséquences sur l'engagement et ses résultats***

En ce qui concerne la lutte des femmes kurdes contre Daesh, les médias jouent un rôle très important pour les deux parties en présence, car unique moyen de diffuser leurs

---

<sup>212</sup> GROJEAN Olivier, *Kurde et combattante: une émancipation des femmes par la guerre?*, Moyen Orient, Avril-Juin 2014, n° 26, pp.61-65

<sup>213</sup> JASSER, Ghaïss, et al. *Les luttes des femmes arabes contre le patriarcat, les pouvoirs tyranniques, l'islamisme, le colonialisme et le néocolonialisme*, Nouvelles Questions Féministes, vol. vol. 35, no. 2, 2016, pp. 6-16.

<sup>214</sup> OSDH, 2015 *Annual report: women's section*

<sup>215</sup> GROJEAN, Olivier. *Théorie et construction des rapports de genre dans la guérilla kurde de Turquie*, Critique internationale, vol. 60, no. 3, 2013, pp. 21-35.

principes ainsi que d'informer à propos des événements. Il faut consacrer un paragraphe au rôle des médias surtout à cause de leur lien étroit avec l'engagement des femmes kurdes et le rôle qu'ils jouent en entravant parfois le tentatif de révolution culturelle des combattantes. En effet, les médias sont une des principales sources à travers lesquelles suivre le développement de la situation kurde car il s'agit d'événement plutôt récents et géographiquement difficiles à suivre. Le problème est que très souvent les médias se concentrent sur des aspects plutôt que d'autres, en procédant à un choix quant aux informations à diffuser et commenter. Dans le cas de la lutte des femmes kurdes, un des problème principaux constaté par les protagonistes elles mêmes, est qu'il y a le peu d'informations sur leurs à la vraies motivations d'engagement. Tout au long de l'élaboration de ce travail la rareté des informations sur l'argument s'est révélée évidente, mais au contraire il y a plusieurs sources qui mobilisent le thème de l'engagement féminin comme basé sur des motivations purement nationalistes. Selon Necibe, il s'agit d'un problème fondamental de la révolution des femmes kurdes et pour l'instant très compliqué à éliminer. Voilà pourquoi, depuis quelques années les femmes combattantes au Kurdistan ont choisi de créer des unités spécialisées d'information avec comme objectif informer sur la réalité des faits et démonter les fausses informations qui les concernent.<sup>216</sup> Néanmoins, comme on le verra dans le chapitre suivant, le même problème s'est posé pour la lutte des femmes italiennes. À l'époque celles - ci étaient victimes des fausses informations diffusées par la propagande fascistes qui les attaquaient et dégradaient la valeur leurs actions.<sup>217</sup> Pour les militantes des YPJ et la cause qu'elles soutiennent, la couverture médiatique est une arme à double tranchant. L'attention des médias, surtout occidentaux, envers leur activité, a considérablement augmenté entre les années 2014 et 2015, au moment de l'offensive contre le groupe Etat Islamique. La cause féminine jusqu'alors n'avait été le sujet d'une couverture médiatique qu'en 1980, lorsque le PKK avait ouvert ses rangs aux femmes.<sup>218</sup> Parmi les aspects les plus importants et négligés par cette nouvelle couverture médiatique il y a tout d'abord, l'idée selon laquelle la lutte des combattantes

---

<sup>216</sup> NECIBE, membre du Kurdish Women's Movement de Bruxelles, entretien, réalisé par AGBABA Delil, ZACCHIROLI Laura, Bruxelles, 9 Avril 2018

<sup>217</sup> PELI, Santo. *La Resistenza in Italia: storia e critica*. 1. ed. Piccola biblioteca Einaudi, nuova ser. 263. Torino: G. Einaudi, 2004, p. 203

<sup>218</sup> *Ibidem*.

kurdes est le premier exemple d'un engagement aussi fort des femmes. Les membres des YPJ sont les premières à souligner l'importance des autres cas de lutte féminine dans l'histoire, car c'est aussi grâce aux efforts de ces femmes qu'elles ont pu s'émanciper.<sup>219</sup> Elles rappellent aussi les autres exemples du Moyen Orient, comme la participation des femmes aux mouvements des étudiantes et aux manifestations pendant les printemps arabes, ainsi que dans la guerre russo-turque au XIXe siècle où de nombreuses femmes avaient perdu la vie. Par ailleurs, n'oublions pas que souvent les médias occidentaux analysent la lutte des femmes kurdes, sans tenir compte qu'en Occident et surtout en Europe, des exemples similaires existent, comme celui de la résistance des femmes Italiennes durant la deuxième guerre mondiale, qui, comme il sera expliqué par la suite, présente beaucoup des similitudes avec la lutte et la cause des YPJ.

L'autre problème de cette médiatisation est que, souvent, les médias utilisent et déforment les images et les informations à leur guise pour susciter des émotions précises auprès du public pour augmenter l'audience. Selon le sociologue Luc Boltanski, ce phénomène est possible parce que l'être humain a une tendance naturelle à préférer ce qu'il identifie dans sa pensée comme le « *spectacle de la douleur* ». Cette tendance nous amène à compatir avec toutes les situations qui d'une certaine façon capturent notre attention en suscitant des sentiments particuliers.<sup>220</sup> Selon l'opinion de Pierluigi Musarò, professeur de Sociologie des processus médiatiques et communicatifs à la London School of Economics, le cas des femmes combattantes au Kurdistan est très souvent sujet à ces manipulations médiatiques. Dans l'ouvrage « *Beyond the border spectacle: Migration across the Mediterranean Sea* », il explique dans un bref passage à propos des combattants kurdes, que ce n'est pas une coïncidence si la majorité des informations, qui arrivent à l'attention occidentale, concernent principalement les violences que les femmes ont vécues dans leur vie, ainsi que leur nouvelle image de combattantes. Le choix des informations diffusées et, surtout, leur diffuseur, est un des aspects à la base du discours de Boltanski.<sup>221</sup>

En dépit de cela, le problème lié aux motivations nationaliste qui on a cité au début de ce paragraphe, il reste le plus important et difficile à combattre de moment que

---

<sup>219</sup> YPG MEDIA CENTER, Entretien video "Panorama YPJ", June 2016

<sup>220</sup> BOLTANSKI, Luc. *Lo Spettacolo del dolore: morale umanitaria, media e politica*. Milano: Raffaello Cortina, 2000, p. 6

<sup>221</sup> BOLTANSKI Luc, *Op. cit.*, p. 22

parfois, le choix des arguments à traiter, est influencée par la possibilité du succès d'un certain sujet, mais également, les éventuelles implications qu'il pourrait avoir, en particulier, au niveau politique.<sup>222</sup> Dans ce sens, la pression politique est capable de guider et d'alimenter la manipulation des informations. Pour plusieurs raisons, le cas du Kurdistan représente une nouveauté qu'il faut absolument saisir au niveau médiatique. Très souvent, l'engagement féminin est étroitement lié à l'objectif de la création d'un Etat kurde, ce qui suscite plus d'intérêt au niveau de la politique internationale. Cependant la question de l'oppression des femmes et le renversement du système patriarcal reste toujours un argument sensible qu'il faut traiter avec attention, surtout depuis que les mouvements féministes occidentaux sont revenus sur le devant de la scène.<sup>223</sup> Felipe Sahagun, journaliste et professeur de journalisme de guerre à l'Universidad Complutense de Madrid, dans son intervention à propos de la question kurde lors d'une conférence du mois d'Octobre 2017, concernant les défis de l'information aujourd'hui, affirme que *«Pour le système politique international, il est plus facile d'aborder des revendications nationalistes que féministes. Si les femmes kurdes luttent pour la formation d'un Etat-nation, c'est bien, mais c'est quelque chose qui limite l'intérêt de la majorité du public occidental, parce qu'ils ne partagent pas la même expérience. Au contraire, selon mon opinion, l'oppression féminine et les changements qu'elles sont en train d'apporter, c'est une thématique risquée et qu'il faut garder sous contrôle»*.<sup>224</sup> Cependant, la question de la motivation nationaliste est assez populaire parmi les kurdes, en particulier dans les milieux plus traditionalistes de la société comme déjà mentionné. Malgré les nombreuses déclarations des combattantes et leurs efforts pour démontrer qu'il s'agit d'une révolution culturelle, beaucoup continuent de croire qu'elles sont en train de se battre pour la création d'un Etat, alors que cela devrait relever de la responsabilité de la classe politique et en particulier, des hommes. Bien évidemment, derrière cette position se cache les traces de la vision patriarcale toujours présente qui signifie une pression psychologique constante sur les militantes kurdes et des efforts incessants pour diffuser leur message et démontrer qu'elles sont

---

<sup>222</sup> SAHAGÚN Felipe. De Gutenberg a Internet: la sociedad internacional de la información. Madrid: Fragua, 2004, p. 72

<sup>223</sup> SAHAGÚN, Felipe. *Hacer información hoy: amenazas y desafíos*. Madrid, Incipe. Octubre 2017

<sup>224</sup> *Ibidem*.

bien conscientes que ces objectifs valent bien la peine de combattre.<sup>225</sup> En réponse à cela, entre 2012 et 2013, les Unités de protection du peuple ont mis en place un service de communication, géré par des militants, pour écrire des bulletins sur les événements principaux, mais diffuser aussi des entretiens et des articles pour expliquer les aspects fondamentaux de leur lutte. Il est intéressant d'observer qu'au début, beaucoup de combattantes ne voulaient pas apparaître dans la vidéo ou parler à la première personne mais, lorsqu'elles se sont rendu compte de la désinformation endémique, elles ont décidé d'intervenir en première ligne. Dans les entretiens et les reportages, elles parlent surtout de leurs expériences, à savoir comment elles ont entendu parler des YPJ et comment leur vie a changé après leur engagement au sein du mouvement. Leurs déclarations ont pour objectif d'amener le spectateur à comprendre que leur engagement fait partie d'une vraie révolution culturelle qui a pour objectif mettre fin à l'oppression de la femme à travers le contrôle social et créer une société basée sur la liberté et l'égalité.<sup>226</sup>

## 7. Conclusion

Avant de passer au troisième et dernier chapitre de ce travail, voici un bref résumé de la quantité d'informations contenues dans ce chapitre, pour faire le point sur les aspects plus importants abordés jusqu'ici.

Depuis toujours, la société kurde résiste à l'oppression qui vient de l'extérieur et menace son peuple, à cela s'est ajouté depuis peu la lutte pour une société libre et démocratique, où aucun sujet ne soit victime de discriminations et de violences. Cette révolution engagée par les femmes kurdes vise à éliminer leur condition de double oppression en abattant le modèle de société patriarcale qui l'alimente. En détruisant ainsi le stéréotype d'un engagement militaire réservé exclusivement aux hommes, les femmes kurdes ont commencé à déboulonner le socle du contrôle social du modèle patriarcal. Comme nous le verrons dans le chapitre des conclusions générales des

---

<sup>225</sup> JEGO, Marie. *Au Kurdistan, les femmes combattent les tabous féodaux*. Le Monde: France. 17 Juin 2015, p. 4

<sup>226</sup> CONEJOS MONTALAR, Miguel Angel. *Las YPJ no cajeron desde el cielo - Entretien à Meral Çiçek*, President du Kurdish Women's Relations Office du Kurdistan du sud, Mars 2018

résultats significatifs ont déjà été atteints même s'il en reste d'autres à conquérir. Cette nécessité de s'engager est devenue de plus en plus importante lorsque l'Etat Islamique a commencé à attaquer les kurdes, une nouvelle source de menace pour la population et les femmes plus particulièrement. La menace de l'imposition de la vision patriarcale soutenue par Daesh a été le facteur d'une accélération de l'engagement féminin et une consolidation du phénomène vis-à-vis un ennemi commun. Malgré cela, les obstacles ont été nombreux, parmi ceux-ci une connotation fortement traditionaliste de la société kurde et l'obstacle représenté par les médias.

Pour résumer, ici est proposée une liste des éléments analysés tout au long de ce chapitre qui nous permettent de comprendre pourquoi le cadre théorique proposé par le féminisme matérialiste est le plus adapté à encadrer les motivations de l'engagement des femmes kurdes.

L'engagement des femmes kurdes par rapport au féminisme matérialiste:

- La structure patriarcale de la société kurde, malgré ses différences par rapport à la généralité du Moyen Orient, est vue par les femmes comme un obstacle à l'égalité sociale et leur émancipation.
- Pour réaliser cette émancipation une mobilisation par le bas est nécessaire, ce qui signifie l'engagement direct des femmes et entamer une révolution culturelle.
- Le renversement du modèle patriarcale passe aussi par la lutte contre les stéréotypes dominants par la participation des femmes aux actions militaires et l'occupation des postes de commandement dans la hiérarchie militaire.

### Chapitre 3

La deuxième guerre mondiale représente une des pages les plus critiques de l'histoire moderne et représente également un tournant décisif dans la géopolitique mondiale. L'Italie a participé en première ligne au conflit mondial en s'alignant avec les puissances de l'axe et en essayant de diffuser l'idéologie fasciste élaborée par Benito Mussolini. La période de la deuxième guerre mondiale a représenté pour l'Italie une période extrêmement compliquée avec le pays divisé entre souteneurs et opposants de l'idéologie fasciste. Ces années ont été caractérisées par des persécutions politiques, répressions et violences de tout type et par une explosion des inégalités sociales, économiques et politiques. Dans ce contexte de fortes limitations de la liberté, le rôle des femmes a été encore plus marginalisé et elles sont devenues victimes d'abus et de violences.

Pour comprendre comment ce modèle de société a déclenché la révolution des femmes italiennes et leur participation à la lutte armée pour la libération, il faut tout d'abord revenir sur l'entrée de l'Italie dans le conflit mondial. Ce retour historique se révèle utile car sans saisir comment et avec quelle rapidité la situation a évolué, il est impossible de comprendre comment dans un pays aussi traditionaliste et religieux que l'Italie, les femmes ont pu décider de s'engager activement.

Nous pourrions ensuite passer à l'analyse de la participation féminine à la lutte armée. Pour cela et pour pouvoir bien comprendre comment ce phénomène s'est avéré, il faudrait rapidement revenir sur la condition de la femme en Italie et, comme pour le cas kurde, voir quels sont les raisons fondamentales de cette lutte contre le système patriarcal en Italie.

## 1. L'Italie: un pays divisé entre culture et lutte politique

### 1.1 La formation de l'état Italien

L'Italie est un pays riche en histoire et en culture politique théâtre de nombreuses luttes, en particulier pour l'affirmation de l'égalité des droits entre classes et sexes. Malgré l'ampleur de cette participation féminine, dès le début de ces luttes, l'égalité n'était pas une valeur facile à concrétiser et c'est pourquoi, les résultats attendus ne sont toujours pas arrivés.

Avant d'aller plus loin, comme pour les régions kurdes, il est opportun de comprendre à quel type d'état correspond l'Italie et pour cela, il faut mentionner les deux étapes fondamentales dans l'histoire italienne: l'unification du pays sous le Royaume d'Italie en 1861 et en 1946, le référendum constitutionnel qui appelait l'entière population à choisir pour la première fois la forme de gouvernement du pays. Le référendum du 2 Juin 1946 demandait à la population italienne de choisir entre le maintien de la Monarchie ou le nouveau système proposé: la République. Ce référendum introduisait une double nouveauté: une nouvelle forme de gouvernement et le droit de vote aux femmes. Cette décision des leaders politiques de l'époque était quasi obligée, car ils ne pouvaient pas arrêter ce changement sociétal commencé avec la participation massive des femmes à la guerre en contribuant à sa fin.<sup>227</sup> Environ 13.000.000 femmes et 12.000.000 hommes ont participé au référendum et 12.717.923 d'entre eux ont voté en faveur de la constitution d'une République Italienne de type parlementaire.<sup>228</sup>

La population avait le droit de voter pour la forme de gouvernement, mais aussi pour élire les membres qui auraient du composer le premier parlement italien. La nouvelle Assemblée Constituante créée après ces élections était composée de 556 membres, dont 21 femmes représentant les principaux partis de l'époque (Le parti communiste, le Parti socialiste et la Démocratie chrétienne).<sup>229</sup> La première tâche du gouvernement à peine installé était de rédiger la constitution de la nouvelle République, un document officiel qui rejetait les anciens principes du «Statut Albertino», la charte des principes sur

---

<sup>227</sup> RODOLICO, Niccolò, PRUNAS – TOLA, Vittorio. *Il libro azzurro sul referendum del 1946: documenti e notizie*. Einaudi: Torino, 1953, p. 17

<sup>228</sup> RODOLICO, Niccolò, PRUNAS – TOLA. *Op.cit.*, p.19

<sup>229</sup> BRAVO, Anna, e BRUZZONE Anna Maria. *Op.cit.*, p. 161

lesquels était basée l'ancienne Monarchie. Pour rédiger un document qui était le plus possible conforme aux changements acquis suite à la guerre, le gouvernement crée une commission spécifique de 75 (dont seulement 5 femmes provenant en grande partie des rangs du Parti Communiste) chargée d'énoncer les principes fondamentaux de ce document. La constitution de la première République Italienne composée de 139 articles entrée en vigueur le 1 Janvier 1948, consacre parmi ses points fondamentaux l'égalité dans tous les domaines.<sup>230</sup>

### ***1.2. L' Italie dans la deuxième guerre mondiale***

En 1939, suite à la décision d'Adolf Hitler d'attaquer et envahir la Pologne la deuxième guerre mondiale commence officiellement par la formation de deux fronts opposés: d'un côté Hitler et son projet d'affirmation de la doctrine nazie et de l'autre côté, une alliance entre France et Grande - Bretagne (bientôt rejoints par les Etats Unis) créée pour arrêter l'avancée du Reich.<sup>231</sup> À ce moment là, l'Italie régnait la dictature de Benito Mussolini, premier ministre du Conseil du Royaume d'Italie qui en 1925 s'était autoproclamé détenteur unique du pouvoir politique en s'attribuant la charge de «Duce», qui signifiait «Fondateur de l'Empire Italien». C'est un projet qu'il essayera de réaliser tout à long de la guerre en menant des campagnes massives soit en Afrique soit en Moyen Orient.<sup>232</sup>

Au début, Mussolini décide que l'Italie n'aurait pas participé au conflit mondial surtout par manque de ressources nécessaires pour résister à une offensive aussi grande et par peur de déstabiliser le pouvoir gagné jusqu'à ce moment là. Malgré cette première réticence, un année après le déclenchement du conflit, dans un discours à la population il annonce l'entrée en guerre au côté de l'Allemagne<sup>233</sup>.

Dès que l'Italie entre en guerre contre les forces alliées, le problème principale été que le pays n'avait pas les moyens pour soutenir un tel effort, ainsi qu'il y avait une totale impréparation tant au niveau militaire que au niveau politique. En outre,

---

<sup>230</sup> RODOLICO, Niccolò, PRUNAS – TOLA. *Op.cit.*, p.20

<sup>231</sup> SCHREIBER, Gerhard. *La seconda guerra mondiale*. Bologna: Il Mulino, 2010, p. 32

<sup>232</sup> SCHREIBER, Gerhard. *Op.cit.*, p. 25

<sup>233</sup> *Ibidem*.

l'implication dans plusieurs fronts étrangers voulu par le dictateur absorbait la majorité des ressources économiques et au niveau militaire de l'état.<sup>234</sup> Dans ce contexte, en 1942 - 43 les industriels italiens et les membres des classes les plus aisées commencent (avec le soutien des rangs militaires), à travailler pour soulever Mussolini de ses fonctions et briser l'alliance avec Hitler pour prévenir d'autres conséquences encore plus graves.

Le moment favorable au renversement de Mussolini arrive en 1943, quand les alliés rentrent enfin sur le territoire italien en débarquant sur les côtes de la Sicile. Le Grand Conseil du Fascisme se rend compte lui aussi des risques que le débarquement représente et pour cela négocie des accords secrets avec le Roi Vittorio Emanuele III, avec comme objectif destituer Mussolini.<sup>235</sup> Le maréchal Pietro Badoglio chargé des négociations avec le Roi est nommé pour former un nouveau gouvernement, mais avec l'interdiction de prendre des contacts avec les alliés et les forces nazies. Malgré l'ordre reçu, Badoglio, parallèlement aux consultations parmi les membres de la classe politique italienne, commence aussi à négocier un armistice secret avec les alliés.<sup>236</sup>

Il s'agissait d'une opération très dangereuse car il ne faut pas oublier que, même si Mussolini n'était plus au pouvoir, ni le Roi ni Badoglio avait officiellement communiqué à Hitler la fin de l'alliance stratégique entre Allemagne et Italie.<sup>237</sup> Le 8 Septembre 1943 Badoglio annonce la signature d'un armistice, mais malgré cela les ambiguïtés persistent. Badoglio dans son discours n'a jamais expressément dit que l'Allemagne était reconnue comme ennemi officiel. Une confusion générale s'installe dans la population qui d'un instant à l'autre, ne savait plus contre qui elle était en train de combattre. Même situation pour les 800.000 soldats éparpillés sur tout le territoire italien et étranger, qui ne savaient plus qui étaient leurs alliés et quels étaient les ordres à suivre.<sup>238</sup> La réaction de l'Allemagne n'a pas tardé beaucoup et Hitler menace des répercussions graves pour l'Italie, raison pour laquelle le maréchal Badoglio et le Roi Vittorio Emanuele III s'échappent et laissent le pays victime de l'avancée nazie. Le 12 Septembre 1943 les troupes allemandes occupent les régions du nord d'Italie et libèrent Benito Mussolini de sa captivité et relancent la consolidation des relations entre

---

<sup>234</sup> PELI, Santo. *Op.cit.*, p. 200

<sup>235</sup> SCHREIBER, Gerhard. *Op.cit.*, p. 38

<sup>236</sup> *Ibidem.*

<sup>237</sup> PELI, Santo. *Op.cit.*, p. 206

<sup>238</sup> SCHREIBER, Gerhard. *Op.cit.*, p. 39

nazisme et fascisme.<sup>239</sup>

À partir de là, l'Italie est donc divisée en deux parties: au nord, la République Sociale Italienne, connue aussi comme République de Salò, présidée par Mussolini et dominée par les armées nazi – fascistes; par contre au sud, le Royaume de Vittorio Emanuele III était toujours en vigueur sous le stricte contrôle des forces alliées. À cause de cette division, le nord a été le territoire le plus touché par les violences des armées nazi – fascistes, en particulier à partir du moment où Mussolini impose à la population de ces territoires contrôlés par la République Sociale de choisir si combattre pour la République, dans le nom de l'alliance italo – allemande ou s'opposer et en payer les terribles conséquences.<sup>240</sup>

Beaucoup de soldats de l'armée décident de s'opposer aux impositions de Mussolini et désertent, la majorité d'entre eux se dirigent vers les zones de montagne du centre d'Italie et forment un mouvement d'opposition et de lutte connu comme la Résistance. N'oublions pas qu'une grande partie des déserteurs a été capturée et envoyée dans les camps d'extermination nazis en Allemagne, Autriche et Pologne. Adelmo Franceschini, partigiano et combattant qui a survécu à la détention dans le camp de Mathausen et qui a dédié sa vie à l'éducation et la sensibilisation à propos de ces thèmes, raconte que beaucoup de ceux partis pour les camps n'ont même pas survécu au voyage.<sup>241</sup> Grâce au projet de la Résistance et au sacrifice des «Partigiani» (Nom propre utilisé en Italie pour se référer aux combattantes au sein du mouvement résistance)<sup>242</sup>, les troupes allemandes déployées en Italie se rendirent et le 25 Avril 1945, le pays été officiellement libéré.

## **2. La Résistance italienne et la lutte des Partigiani**

La Résistance Italienne s'inscrit dans le mouvement d'opposition au nazi – fascisme qui a concerné toute Europe et qui dans le cas italien, a évolué de façon telle qu'il est devenu un phénomène unique en son genre.<sup>243</sup> Ce mouvement est né lorsque Mussolini

---

<sup>239</sup> Idem.

<sup>240</sup> DE ROSA F., MANZI T., Entretien à Adelmo Franceschini dans le livre Mathausen, vittime e carnefici, 2013, p. 35

<sup>241</sup> *Ibidem.*

<sup>242</sup> LEGNANI Massimo. *L'Italia partigiana*. Roma: Studi storici, anno 8, n° 3, Juillet – Septembre 1967, pp. 612 – 620

<sup>243</sup> *Ibidem.*

revient sur la scène après l'armistice du Septembre 1943, en effet le jour même après la signature de l'accord les principales forces politiques anti - fascistes de l'époque décident de mettre de côté leurs divergences et de fonder le Comité de Libération Nationale (En Italien Comitato di Liberazione Nazionale – CLN), qui devient guide politique et militaire de la lutte de libération italienne.<sup>244</sup> Dès son début, la Résistance se distingue comme un mouvement composé de forces internes très hétérogènes, sans distinction de sexe, de religion, de provenance géographique et de convictions politiques.<sup>245</sup> Après le retour de Mussolini, les violences perpétrées contre la population par les nazis et les fascistes augmentent et se font plus atroces et poussent beaucoup plus de gens à s'y opposer et rejoindre les rangs de la Résistance. Dès que la participation augmente, le CLN fonde des comités militaires responsables d'organiser les actions de résistance dans les villes comme dans les campements dans les montagnes. De toute façon, il s'agit d'une opération complexe surtout à cause de la pénurie de moyens et du caractère spontané des initiatives proposées continuellement au sein du mouvement principal. À cela s'ajoute que les forces nazi – fascistes avaient lancé une «chasse aux Partigiani», ainsi obligés à vivre et travailler en complète clandestinité, sans contact entre eux ou leurs familles.<sup>246</sup>

Les membres du CLN se rendent compte que le mouvement ne peut pas réussir sans l'aide et la participation massive de la population qui se rapproche de plus en plus à la cause.<sup>247</sup> Grâce au soutien d'une grande partie de la population, les groupes de Partigiani commencent à se déplacer plus en plus librement vers les zones de montagne (surtout dans les régions de Toscane et Émilie – Romagne) en laissant que les civils soient leurs yeux dans les villes<sup>248</sup>. De cette façon, l'engagement direct et indirect dans la Résistance augmente notablement et rassemble de plus en plus de consensus auprès des petites communautés locales, où les femmes qui constituaient la plus grande partie des habitants, commencent à s'intéresser à la lutte et à l'hypothèse d'engagement.<sup>249</sup> Grâce à cette participation renforcée, le mouvement commence à changer et à se doter

---

<sup>244</sup> PELI, Santo. *Op.cit.*, p. 224

<sup>245</sup> LEGNANI Massimo. *L'Italia partigiana*. Roma: Studi storici, anno 8, n° 3, Juillet – Septembre 1967, pp. 612 – 620

<sup>246</sup> *Ibidem*.

<sup>247</sup> *Ibidem*.

<sup>248</sup> PELI, Santo. *Op.cit.*, p. 228

<sup>249</sup> BRAVO, Anna, e BRUZZONE Anna Maria. *Op.cit.*, p. 176

d'une organisation plus structurée et efficace, similaire à celle d'un vrai et propre groupe militaire. Ainsi de simples rassemblements de jeunes deviennent des brigades militaires connues partout comme “Brigate Partigiane” (Brigades Partigiane).<sup>250</sup> Les Brigades portaient le nom de grands combattants de l'unification d'Italie et étaient soutenues chacune par un parti politique. Chaque Brigade avait un centre de commandement normalement situé dans le centre ville et différents sous groupes localisés dans différentes zones de guerre.

Face à la force de la lutte de la Résistance, les forces nazi – fascistes décidaient de réagir et ne tardent pas à se rendre compte que la manière la plus efficace pour dénicher les Partigiani était d'attaquer de manière brutale la population qui les soutenaient, en particulier femmes et enfants.<sup>251</sup> Au début de 1944, les armées nazies en particulier commencent à perpétrer des représailles et des massacres, en particulier dans les villages à proximité des zones montagneuses d'où venait la plupart du soutien à la Résistance. Selon l'Atlante des massacres nazi – fascistes rédigé à la fin du conflit par l'*Association Nationale de Partigiani d'Italie* (ANPI), les régions les plus concernées ont été la Toscane où 4449 personnes entre Partigiani et civils ont perdu la vie au cours de 813 attaques et l'Émile – Romagne, où au cours de 992 attaques ont été tuées 4753 personnes. À cet égard, deux épisodes sont particulièrement connus pour leur violence et le nombre élevé de victimes au cours d'une seule attaque. Le premier est le massacre de Sant'Anna di Stazzema (en Toscane) où le 12 Août 1944, des soldats nazis ont tué environ 500 personnes dont la plupart femmes et enfants, en leur tirant dessus ou en les brûlant vivantes dans leurs maisons. La victime la plus jeune était une bébé née 20 jours avant.<sup>252</sup> Le deuxième massacre a eu lieu à Montesole, un village tout près de Bologne en Émilie – Romagne, dans ce cas entre le 29 Octobre et le 5 Novembre 1945 les actions des soldats nazis et fascistes ont provoqué 1676 victimes<sup>253</sup>. Le massacre de Montesole est un exemple de l'efficacité des «rastrellamenti» (Nom italien pour “rafles”).<sup>254</sup> Les massacres et les violences augmentent surtout pendant l'automne 1944, lorsque les troupes alliées débarquées en Sicile arrivent à se rapprocher des territoires

---

<sup>250</sup> *Ibidem*.

<sup>251</sup> LEGNANI Massimo. *L'Italia partigiana*. Roma: Studi storici, anno 8, n° 3, Juillet – Septembre 1967, pp. 612 – 620

<sup>252</sup> A.N.P.I. *Atlante delle stragi nazi – fasciste*. 2014, p. 26

<sup>253</sup> *Ibidem*.

<sup>254</sup> PELI Santo. *Op.cit.*, p. 232

occupés pas les armées ennemies en dépassant la ligne Gustav, à savoir une de deux lignes de défense placées par Hitler entre les régions du Latium et des Abruzzes. (*Annexe 3*) Par contre, les forces alliées n'arrivent pas à dépasser la deuxième ligne de défense, la ligne Gotique créée par le général allemand Kesselring entre la Toscane et les Marche, que les nazis étaient bien déterminés à défendre.<sup>255</sup>

Malgré l'impossibilité de rejoindre les Brigades, les alliés arrivent à envoyer aux Partigiani les ravitaillements et les armements nécessaires pour continuer leur lutte et résister jusqu'à leur arrivée. Grâce à cela, les Brigades ont pu résister encore quelques mois, jusqu'à ce que les alliés arrivent enfin à vaincre les ennemis sur la ligne Gotique et à libérer peu à peu toutes les régions et déclarer le 25 Avril 1945 la libération de l'Italie.<sup>256</sup>

Cette libération a été possible grâce à l'intervention des forces alliées, mais surtout grâce à la persévérance des Partigiani dans la Résistance. Le simple consensus initial s'est transformé en participation active pour la population, devenue élément décisif dans la victoire. À cet égard, les femmes italiennes ont été actrices fondamentales car sans être obligées à s'engager, elles ont participé volontairement à toutes les tâches nécessaires à la lutte armée.<sup>257</sup>

Toutefois il nous faut aborder les raisons qui ont motivé le choix des femmes de rejoindre les Brigades Partigiane et avant de le faire, revenir sur les conditions des femmes en Italie à cette époque.

### **3. Etre femmes en Italie: soumission ou liberté?**

La condition des femmes italiennes au XXe siècle pourrait être comparé à celle des femmes kurdes, par cette alternance continue entre liberté et oppression, même si il s'agit d'une oppression différente et moins violente. En Italie les différences de genre ont toujours fortement marqué le domaine politique et social, en puisque la femme était considérée uniquement en tant que mère et épouse, très souvent ses droits fondamentaux

---

<sup>255</sup> PELI Santo. *Op.cit.*, p. 232

<sup>256</sup> LEGNANI Massimo. *L'Italia partigiana*. Roma: Studi storici, anno 8, n° 3, Juillet – Septembre 1967, pp. 612 – 620

<sup>257</sup> D'ANGELO Rosetta, ZACZEK Barbara Maria. *Resisting bodies: Narratives of Italian Partisan Women*. Milan, Italian Issue, Vol. 125, n°1, January 2010, pp. 255 – 258.

n'étaient pas respectés. L'émancipation restait donc un objectif très loin d'être achevé.<sup>258</sup> Comme au Kurdistan, on observe en Italie que des pratiques comme les mariages combinés, les abus familiaux et l'absence de droits sur son propre corps étaient à l'ordre du jour. Comme annoncé dans l'introduction de ce travail, l'obstacle principale à l'émancipation féminine en Italie à cette époque était la structure fortement patriarcale de la société, qui imposait une rigoureuse et précise distinction des comportements entre les deux sexes. Il faut également garder à l'esprit qu'en Italie l'émancipation des femmes a été en partie retardée par la religion et la présence sur le territoire national du Vatican.<sup>259</sup>

Cependant, au début des années 1900 suite aux changements engendrés par l'Unité d'Italie (1861) les femmes italiennes lancent une bataille pour le respect de leurs droits fondamentaux et la reconnaissance de leur statut en tant que citoyennes. À cette époque, leurs revendications principales concernaient les domaines de l'instruction et de la propriété privée et ont rallié autour d'elles la noblesse. En cette période en Italie se forment les premiers mouvements féministes décidés à poser la question de leur lutte sur la scène politique, pour démontrer que la femme était en réalité un sujet politique autonome, capable d'agir sans la surveillance de son père, de son mari ou de son frère.<sup>260</sup>

Avec l'arrivée du fascisme et de Mussolini au pouvoir, la situation des femmes italiennes s'aggrave ultérieurement et les batailles féministes commencées auparavant, connaissent un coup d'arrêt. La célèbre citation de Mussolini «*Les femmes doivent faire des fils, veiller sur la maison et être trahies par leurs mari*»<sup>261</sup> nous fait immédiatement comprendre la politique extrêmement anti – féministe et à forte connotation patriarcale de l'Italie de cette époque. Dans tous ses discours publics officiels le dictateur incitait la folle à adopter sa vision sexiste et pour cela décrivait la maternité comme un moyen de soutien à la force nationaliste de l'état et pour cette raison, digne d'exaltation publique. En effet, le fascisme répandait l'idée de la maternité comme instrument pour fonder le pouvoir de l'état, puisque chaque nouveau né serait devenu par la suite un

---

<sup>258</sup> BORTOLOTTI PIERONI, Franca. *L'emancipazione femminile in Italia negli ultimi cento anni*. Studi Storici, anno 3, n° 1, Janvier – Mars 1962, pp. 239 - 245

<sup>259</sup> *Ibidem*.

<sup>260</sup> BORTOLOTTI PIERONI, Franca. *Op.cit.*

<sup>261</sup> BRAVO, Anna, e BRUZZONE Anna Maria. *Op.cit.*, p. 191

jeune combattant.<sup>262</sup> Pour cela, il utilisait l'argumentation religieuse, puisque la religion avait un rôle très importante parmi les milieux ruraux du pays. L'Italie de l'époque fasciste était une société principalement rurale et où le développement socio-économique était très faible, en particulier dans les régions du sud. Cette condition, a permis à la religion de gagner toujours plus de pouvoir et devenir un des facteurs qui a favorisée le renforcement de l'idéologie fasciste.<sup>263</sup> À ce moment toute forme d'éducation sexuelle fut interdite, ainsi que recourir à l'utilisation des contraceptifs et à l'avortement. Des mesures pour l'instruction ont été éliminées et le gouvernement a mis en oeuvre l'octroi d'une prime financière pour toutes les femmes qui avaient plus de quatre fils.<sup>264</sup> (*Annexe 4*)

Dans ce climat de fortes répressions, les femmes ont fait l'objet de violences domestiques, mais aussi de viols et tortures perpétrées par les soldats nazi – fascistes et c'est la raison qui a poussé beaucoup de femmes à prendre partie à la lutte de Résistance. Bien entendu la motivation nationaliste était quand même présente, mais à travers la participation à la Résistance les femmes italiennes ont voulu démontrer qu'elles pouvaient être en même temps mères, filles, sœurs et combattantes et surtout que le gouvernement ne pouvait pas choisir pour elles. Dans ce cas, comme dans le cas kurde, la menace provenant de l'extérieur et incarnée par les troupes nazi - fascistes a motivé les femmes à prendre les armes. Elles ont profité de ce changement pour commencer leur révolution et élaborer une campagne de sensibilisation et d'éducation dans visant à renverser le modèle dominant dans la société.<sup>265</sup> Les femmes commencent donc à s'engager dans la lutte de Résistance, en apportant une aide précieuse qui après la guerre a signifié une sorte d'émancipation pour toutes les femmes, combattantes et non. Par ailleurs, on observe comme dans le cas italien était présent, comme dans celui kurde, la volonté d'entamer une bataille conduite par des femmes au nom des femmes du monde entier.

Le référendum constitutionnel marque une étape fondamentale car pour la première fois les femmes peuvent voter et accéder au parlement, mais malgré cela l'émancipation féminine en Italie a continué à être fortement entravée et les femmes sont restées

---

<sup>262</sup> SCHREIBER, Gerhard. *Op.cit.*, p. 44

<sup>263</sup> SAINT - PROT, Charles. *La femme dans les religions monothéistes*. Société, droit et religion, vol. numéro 4, no. 1, 2014, pp. 9-14.

<sup>264</sup> BRAVO, Anna, e BRUZZONE Anna Maria. *Op.cit.*, p. 193

<sup>265</sup> *Ibidem*.

victimes d'une vision patriarcale qui utilisait les grands changements sociaux de l'époque pour les opprimer encore plus.<sup>266</sup> Ce phénomène particulièrement vrai, avec l'essor économique des années '50 – '60 qui a représenté un important changement pour l'Italie. Ce qui est intéressant à observer, est que des facteurs comme l'industrialisation et la croissance urbaine qui auraient dû constituer éléments de progrès, au contraire ont marqué encore plus les différences entre sexe.<sup>267</sup> En particulier, l'arrivée sur le marché de nouveaux appareils électroménagers était sarcastiquement appelé par les experts de marketing de l'époque «*La révolution des femmes*»<sup>268</sup> et tous les grands fabricants utilisaient l'image de la femme au foyer et de la mère de famille comme message principal pour promouvoir leurs produits. Ceci n'est qu'un exemple de la façon dont la société italienne a entravé l'émancipation des femmes, en sous - évaluant les accomplissements obtenus pendant la guerre avec des conséquences très importantes encore aujourd'hui.<sup>269</sup>

Un des principales causes qui ont contribué à former ce vision de subordination de la femme au sein de la société italienne est la religion. Tout au long de son histoire, l'Italie a été fortement influencée par la religion chrétienne et ses préceptes qui ont eu un rôle très important par rapport à l'affirmation des inégalités entre sexe. En réalité, il s'agit d'un phénomène qui a caractérisé l'histoire de presque tous les états l'Europe, mais qui en Italie a eu conséquences majeures en particulier à cause des problèmes dans le développement socio - politique et économique. Avant son unification l'Italie était très divisée et l'Église représentait une institution politique, qui avait aussi le pouvoir de légiférer et d'émaner dispositions économiques sur de territoires. Après l'unification d'Italie la situation n'a pas changé et au contraire, avec l'avent du fascisme la religion a gagné encore plus de pouvoir aux sein de la société. Comme on a dit, la société italienne de l'époque était principalement rurale et il y avait de grandes disparités entre les régions du nord et celles du sud. En effet malgré l'Italie été un pays en générale économiquement sous développé, la situation au nord était moins problématique et il y avait plus des possibilités de développement qui dépendaient des conditions plus favorables pour l'agriculture ou élevage et d'un milieu socio - politique plus ouvert.

---

<sup>266</sup> BORTOLOTTI PIERONI Franca. *Op.cit.*

<sup>267</sup> DITRICH – JOHANSEN Helga, *La donna nuova di Mussolini. A cinquant'anni dal 25 Aprile*. Studi Storici, anno 36, n°3, Juillet – Septembre 1995, pp. 811 - 843

<sup>268</sup> *Ibidem.*

<sup>269</sup> *Ibidem.*

Pour cela, dans les régions du nord l'influence de l'Église est plus marginale et on peut observer la formation des premiers mouvements sociaux italiens, ainsi que des premières chambres du travail. Au contraire, dans les régions du sud l'Église était la principale source d'aide socio - économique et cela a permis la formation de milieux encore plus traditionalistes qui considéraient l'émancipation de femmes comme anti catholique.<sup>270</sup> Par rapport à l'émancipation féminine, malgré le contexte socio - économique plus évolué la situation dans le nord du pays n'était pas différente. Néanmoins, le dynamisme de la scène socio - politique de ces régions a motivé la formation d'une idéologie anti - fasciste et démocratique, qui a poussé les femmes à entamer leur révolution pour abattre les fondements du patriarcat italien. Cette révolution, comme on verra par la suite, a rencontré surtout au son début beaucoup d'obstacles, mais cela n'a pas arrêté le projet féminin de révolution culturelle et engagement militaire.<sup>271</sup>

#### **4. Les femmes italiennes et l'engagement dans les rangs de la Résistance**

Avant d'aller plus au fond des modalités d'engagement et des caractéristiques de ce phénomène, il faut dire quelques mots à propos de la particularité de cette "révolution dans la révolution"<sup>272</sup> (comme a été définie par plusieurs historiens) par rapport aux autres expériences d'engagement féminine qui ont eu lieu en Europe dans la même époque. Dans le cadre de la deuxième guerre mondiale, le phénomène de l'engagement féminin augmente considérablement et dans certains cas cela devient partie fondamentale de l'offensive militaire des états. Au niveau européen, un des premiers cas d'engagement militaire de femmes on le retrouve en Grande Bretagne en 1938, année de la création du Auxiliary Territorial Service (ATS). Au moment de sa formation, l'ATS n'avait aucune fonction militaire et les femmes ne constituaient qu'une partie minoritaire du groupe. Successivement, le groupe a changé sa connotation pour passer d'un support non armé à une activité de combat et à la création d'un groupe

---

<sup>270</sup> BORTOLOTTI PIERONI Franca, *L'emanipazione femminile in Italia negli ultimi cento anni*, Studi Storici, anno 3, n° 1, Janvier – Mars 1962, pp. 239 - 245

<sup>271</sup> *Ibidem*.

<sup>272</sup> PELI, Santo. *La Resistenza in Italia: storia e critica*. 1. ed. Piccola biblioteca Einaudi, nuova ser. 263. Torino: G. Einaudi, 2004.

exclusivement féminin, occupé en particulier dans le domaine de l'aviation. Une expérience similaire est celle - ci des combattantes de l'Union Soviétique, qui pendant la guerre constituent un élément fondamentale de l'offensive soviétique. En particulier, le bataillon n° 588 été composée uniquement par de femmes qui étaient connues par être les meilleures snipers du deuxième conflit mondiale.<sup>273</sup>

Dans Italienne, il faut garder à l'esprit que la participation féminine à l'action militaire n'a pas eu lieu au sein de l'armée de l'état, puisque au contraire le mouvement de Résistance a été créé par le bas et pour écraser l'idéologie au pouvoir. Ainsi, un autre facteur qui distingue l'expériences anglaise et soviétique de l'italienne sont les motivations à la base de l'engagement. Comme déjà mentionné l'engagement de femmes italiennes est motivé par la volonté de renverser le modèle patriarcal dominant, au contraire dans les autres deux cas il s'agit tout d'abord de défendre leur nation et mettre fin à la guerre. Bien qu'aussi dans ces états des objectifs d'émancipation féminine étaient présents (la Grand Bretagne était un des premiers pays en Europe où la mobilisation féministe avait commencé), à ce moment - là ne constituaient pas une priorité comme dans le cas italien.<sup>274</sup>

D'un point de vu pratique, comme pour le cas de combattantes kurdes, la présence des femmes dans la Résistance italienne est purement volontaire, elles ont été les premières à demander de pouvoir y participer. La décision a été prise avec l'objectif précis de gagner le respect et la considération politique qui la société patriarcale a toujours nié aux femmes et d'entamer ainsi une vraie révolution politique et culturelle par le bas pour créer un nouveau système.<sup>275</sup> L'engagement féminine a commencé quelques mois après que les premières brigades se soient installées dans les zones montagneuses. En effet, dès que les hommes commencent à entrer dans la clandestinité, les femmes comprennent la fin du pouvoir fasciste qui s'organise et que le moment est arrivé pour elles de faire entendre encore plus leur voix. Les premières femmes des brigades y arrivent en suivant des amis ou des membres de leur famille (frères, cousins et parfois maris), très souvent on pouvait retrouver des frères et des sœurs, ainsi que des couples, combattre dans la même brigade. Par contre, était très difficile de trouver des

---

<sup>273</sup> ANDRÉE, Michel. *Mouvements féministes et situation des femmes au XXe siècle*, Le féminisme. Presses Universitaires de France, 2007, pp. 77-112.

<sup>274</sup> *Ibidem*.

<sup>275</sup> D'ANGELO Rosetta, ZACZEK Barbara Maria. *Resisting bodies: Narratives of Italian Partisan Women*. Milan, Italian Issue, Vol. 125, n°1, January 2010, pp. 255 – 258.

pères et des filles, principalement parce que les membres des brigades étaient très jeunes et les individus plus âgés, tel comme prévu par la loi fasciste, n'étaient pas obligés de s'engager. Cet aspect représentait un obstacle ultérieur à l'engagement féminine, car participer à les activités clandestines des brigades ou laisser la famille pour rejoindre les groupes dans les montagnes signifiait échapper au contrôle et aux restrictions familiales. Dès que la Résistance a commencé, beaucoup des femmes étaient interdites de sortir de leur maison ou rencontrer les amis pour éviter toute forme de contact avec les brigades armées.<sup>276</sup> Cependant, comme il s'agissait d'organisations clandestines, il y avait de techniques de communication pensées pour n'être pas reconnues et basées en particulier sur le bouche – à – oreille. Grâce à ces astuces la communication a pu s'avérer et malgré les obstacles, le numéro des femmes engagées a rapidement augmenté impliquant la participation de toutes les femmes sans distinction aucune (âge, milieux sociaux, provenance).<sup>277</sup>

De cette façon les femmes deviennent un élément indispensable à la lutte et prennent part à tout type d'activité soit civil soit armée selon la nécessité du moment. La participation de type civile et désarmé était très commune et concernait surtout les femmes qui décidaient de rester dans les grandes villes. Les tâches principales de ces femmes, concernaient principalement l'organisation d'importantes actions de masse (manifestations et révoltes) qui avaient pour objectif de ralentir la sortie des ennemis par les villes et de les distraire tandis que les Partigiani préparaient des attaques.<sup>278</sup> Il existe deux épisodes connus d'actions civiles mises en œuvre par des femmes : la révolte de Naples (1943) où des centaines de femmes ont sauvé des centaines de membres des brigades en bloquant les rues de la ville et en permettant aux membres des brigades de se cacher sans que les soldats ennemis s'en aperçoivent. Dans le deuxième cas, la mobilisation des femmes à Massa Carrara (1944) a rendu inhabitables de nombreuses maisons abandonnées de la ville pour éviter aux troupes nazies de s'y installer.<sup>279</sup>

La lutte désarmée complétait la participation aux actions militaires, où les femmes combattaient arme au poing au côté des hommes. Toutes les femmes engagées étaient membres des GAP (Gruppi Azione Patriottica) et des SAP (Squadre Azione Patriottica),

---

<sup>276</sup> *Ibidem.*

<sup>277</sup> BRAVO, Anna, e BRUZZONE Anna Maria. *Op.cit.*, p. 178

<sup>278</sup> *Ibidem.*

<sup>279</sup> *Ibidem.*

mais dans la lutte armée elles pouvaient revêtir plusieurs rôles. Tout d'abord, de nombreuses femmes étaient de vraies combattantes et sont devenues rapidement des expertes en armements et en particulier des explosifs. En effet on retrouve beaucoup de témoignages de l'époque où des membres des brigades racontent que les femmes grâce à leur dextérité étaient imbattables en ce qui concerne la fabrication et le positionnement des explosifs.<sup>280</sup> Contrairement aux femmes kurdes, l'entraînement des combattantes italiennes s'est déroulé de façon plus rapide mais superficiel à cause du peu de temps disponible. En outre aux combattants, se trouvaient des femmes responsables des services logistiques, des soins médicaux et de la rédaction des bulletins officiels à envoyer aux camarades qui vivaient clandestinement dans les villes.<sup>281</sup>

Les Partigiani se rendent compte alors que les femmes peuvent être des combattantes incroyables, sans peur et surtout que grâce à leur aspect et apparence elles peuvent passer plus inaperçues et être des émissaires et des espions infailibles. En effet, la plus grande partie des femmes engagées dans la lutte armée, accomplissait aussi le rôle de Staffetta (En français courrier). Le rôle des Staffette était fondamental, il s'agissait des femmes et souvent aussi de très jeunes filles qui étaient chargées de faire la navette entre les cachettes partisans dans les montagnes et les villes, pour transporter armements, ramener des messages, s'occuper des ravitaillements et réaliser en sorte d'une activité d'espionnage. Être Staffetta constituait un énorme danger car les femmes étaient obligées de se déplacer seules pour ne pas se faire remarquer, cela a signifié aussi devenir victimes des agressions sexuelles des soldats nazi – fascistes qui les capturaient sans savoir qu'elles faisaient partie de la Résistance, car dans elles auraient été directement tuées.<sup>282</sup> Très souvent, même si elles étaient armées elles ne réagissaient pas par peur d'être emprisonnées, torturées et délivrer des informations en trahissant leurs camarades. Comment l'indique le témoignage de la combattante Basevi Cesana Ada (*Annexe 5*) recueillie par Cinzia Venturoli, professeur de l'Université de Bologne experte d'histoire de la Résistance et d'études de genre, les Staffette étaient souvent capturées et interrogées par les soldats nazi – fascistes, celles qui avaient le plus de

---

<sup>280</sup> D'ANGELO Rosetta, ZACZEK Barbara Maria. *Resisting bodies: Narratives of Italian Partisan Women*. Milan, Italian Issue, Vol. 125, n°1, January 2010, pp. 255 – 258.

<sup>281</sup> D'ANGELO Rosetta, ZACZEK Barbara Maria. *Resisting bodies: Narratives of Italian Partisan Women*. Milan, Italian Issue, Vol. 125, n°1, January 2010, pp. 255 – 258.

<sup>282</sup> *Ibidem*.

chance étaient libérées sans avoir subi de violences, mais cela dépendait des officiers responsables des interrogatoires et de la capacité de ces femmes à être convaincantes. D'habitude les violences et abus sexuels étaient la pratique commune.<sup>283</sup>

Cette participation armée et désarmée représente pour les femmes première occasion de «*politisation démocratique*»<sup>284</sup> dans l'histoire et la possibilité finalement d'abattre le paradigme de «l'homme guerrier» de la société patriarcale de l'époque.

Les hommes des brigades partisans étaient conscients qu'un changement en vue de la création d'une Italie libre et démocratique était inévitable, mais dès l'arrivée des premières femmes dans les rangs de la Résistance beaucoup d'entre eux voient ces combattantes avec méfiance et comme dans le cas des femmes combattantes au Kurdistan, les considéraient coupables d'avoir abandonné le foyer familial pour rentrer dans un monde privé de contrôle parental à forte promiscuité.<sup>285</sup> On observe donc que les commandants des Brigades essayent de limiter les tâches des femmes aux soins médicaux et à la cuisine, mais la réaction des femmes est presque immédiate et elles refusent de se soumettre en commençant à participer en premier ligne. Pour démontrer que leurs intentions étaient sérieuses elles apprennent à utiliser les armes, se dotent de noms de batailles comme leurs camarades et commencent à participer activement aux activités militaires. La situation change vraiment lorsque les Partigiani se rendent compte que les femmes ne participent pas seulement comme eux aux offensives, mais qu'elles sont aussi exposées aux mêmes dangers. Cette nouvelle prise de conscience s'accroît après l'horrible assassinat de Irma Bandiera (Nom de bataille «Mimma») une combattante et Staffetta de Bologne.<sup>286</sup> Irma était responsable de ramener des messages d'une Brigade à l'autre et de récolter des informations à propos des plans du commandement fasciste installé auprès du centre de détention et tortures de San Giovanni in Monte, dans le centre ville de Bologne. Elle avait été choisie parmi les autres Staffette par le commandant de la 63<sup>e</sup> Brigade Garibaldi, pour sa discrétion et son sang froid. Le 7 Août 1944 Irma est capturée lorsqu'un voisin de ses parents en échange d'argent

---

<sup>283</sup> BERGONZINI Luciana. *Testimonianze e documenti: dans La Resistenza a Bologna*. Entretien à BASEVI CESANA Ada (1966) Bologna, 2010

<sup>284</sup> BRAVO, Anna, e BRUZZONE Anna Maria. *Op.cit.*, p. 190

<sup>285</sup> D'ANGELO Rosetta, ZACZEK Barbara Maria. *Resisting bodies: Narratives of Italian Partisan Women*. Milan, Italian Issue, Vol. 125, n°1, January 2010, pp. 255 – 258.

<sup>286</sup> BRAVO, Anna, e BRUZZONE Anna Maria. *Op.cit.*, p. 190

raconte aux troupes fascistes qu'Irma était une Partigiana. Elle est emprisonnée et placée pendant deux jours en isolement dans le centre de San Giovanni in Monte. Des documents en possession d'un général fasciste révéleront pas la suite qu'elle a été violée et torturée pendant cinq jour sans jamais rien confesser. Le 14 Août 1994, les bourreaux d'Irma se rendent compte qu'elle ne parlera jamais et décident de la tuer et d'exposer son corps meurtri devant la maison de des parents, avec l'ordre que personne ne l'enlève pour qu'il serve d'avertissement pour toutes les autres combattantes.<sup>287</sup> Isabella Agati, combattante et amie d'Irma, dans la témoignage récolté par Cinzia Venturoli (Annexe 6) raconte que cet épisode choqué tous les membre des brigades de la zone qui par peur d'être interceptés ne sont pas allés rendre hommage à leur camarade, mais à partir de ce moment là ne voient plus les femmes combattantes comme des éléments déstabilisants et prennent conscience de l'incroyable travail qu'elles sont en train de faire.<sup>288</sup> Le sacrifice d'Irma Bandiera et celui d'autres Staffette pousseront d'autres femmes à s'engager et continuer la lutte pour honorer leurs "soeurs" et faire en sorte que la société se rende comte des efforts des femmes.<sup>289</sup>

La croissante participation de ces femmes, leur valeur démontrée au combat amènent le parti communiste à créer les Groupes de défense de la femme et d'assistance aux combattants pour la liberté (En Italien Gruppi di difesa della donna e per l'assistenza ai combattenti della libertà – GDD). Les GDD ont pour but d'aider les familles des Partigiani et les victimes de guerre, mais surtout de diffuser le message représenté par l'engagement féminine dans la lutte de Résistance. Il s'agit de sensibiliser et éduquer les femmes non seulement à rejoindre la lutte, mais surtout à prendre conscience du fait qu'elles sont libres.<sup>290</sup> Comme pour les YPJ au Kurdistan, l'objectif est que les femmes apprennent qu'être libre donne le droit de réclamer un accès à l'instruction, à tout type de travail et à l'assistance sanitaire. Les fondatrices des GDD Lina Fibbi, Pina Palumbo e Ada Gobetti, parcourent les villages italiens pour montrer aux habitants ce que d'autres femmes peuvent faire, à savoir fonder des mouvements, combattre et surtout lutter pour

---

<sup>287</sup> *Ibidem*.

<sup>288</sup> BERGONZINI Luciana. *Testimonianze e documenti: dans La Resistenza a Bologna*. Entretien à AGATI ISABELLA, Bologna, 2010

<sup>289</sup> D'ANGELO R, ZACZEK B. *Resisting bodies: Narratives of Italian Partisan Women*, Milan, Italian Issue, Vol. 125, n°1, January 2010, pp. 255 – 258.

<sup>290</sup> BRAVO, Anna, e BRUZZONE Anna Maria. *Op.cit.*, p. 164

une émancipation réelle.

Le mouvement arrive ainsi à se diffuser dans toutes les régions, en poussant les femmes à la participation politique et à la lutte pour leurs droits fondamentaux, c'est également à ce moment que les femmes commencent à oeuvrer pour la création d'une nouvelle Italie démocratique où les femmes puissent avoir le droit de vote et la possibilité d'accéder aux postes de gouvernement. L'obtention du droit de vote est une des premières batailles des GDD, qui sont conscientes que malgré leur lutte de résistance, il y aura toujours des tentatives de les exclure du monde politique. Pendant la guerre déjà les GDD travaillent pour s'assurer qu'une fois la guerre terminée les femmes ne perdent pas l'autorité et le respect gagnés et surtout que leurs acquis se traduisent en avantages effectifs.<sup>291</sup> C'est dans ce contexte qu'en 1944, les GDD fondent leur quotidien, bien évidemment clandestin, appelé "*Nous, les femmes*" où les membres de l'organisation écrivent pour sensibiliser sur le thème de l'engagement, mais surtout pour exposer leurs idées pour la reconstruction du pays dans l'après guerre. À ce propos dans un article de la publication numéro six du mois de Septembre 1944 les organisatrices du mouvement incitent les femmes à se préparer pour gouverner une fois l'Italie libérée. Le CLN estime qu'environ 70.000 femmes dans toute Italie ont participé aux activités des GDD et que plus de 10.000 copies de « Nous, les femmes » ont été vendues.<sup>292</sup>

Pour participer à la Résistance les femmes ont dû s'imposer et se sacrifier pour démontrer qu'un changement était possible. Giovanna Preci, combattante dans les brigades Partigiane près de Bologne, dans un entretien de 1965 rappelle les mots de son camarade Bruno Pasquali, qui à propos des femmes dans la résistance disait: «*Sans la collaboration féminine rien n'aurait été possible. Elles représentent la force et le courage, ainsi que le changement. Quand finalement on pourra retener l'Italie libérée, il ne faudra pas oublier qu'on l'a libérée avec l'aide des femmes libres, qui librement ont choisi de combattre et qui partant, doivent rester libres*». <sup>293</sup> Bien que cette analyse soit largement partagée, force est de constater qu'après la guerre les changements et la reconnaissance politique ont été difficilement acquis. La sous-évaluation du rôle des femmes et leurs efforts pendant la guerre a perduré et dans les cérémonies pour la

---

<sup>291</sup> *Ibidem*.

<sup>292</sup> BRAVO, Anna, e BRUZZONE Anna Maria. *Op.cit.*, p. 165

<sup>293</sup> BERGONZINI Luciana. *Testimonianze e documenti: dans La Resistenza a Bologna*. Entretien à PRECI GIOVANNA, Bologna, 2010

libération du pays, seulement 35.000 femmes ont reçu le titre de combattantes Partigiane, que beaucoup des milieux considéraient une qualification purement symbolique et sans valeur.<sup>294</sup>

## 5. Conclusion

Dans la prochaine section de ce travail, à savoir la conclusion, on reviendra rapidement sur les similitudes et les différences entre les deux études de cas, ensuite nous passerons au résumé des points saillants de cette comparaison et, par la suite à l'analyse des résultats obtenus et à la réponse à la question de recherche initiale. Cependant, dans ce chapitre, nous reprenons une brève conclusion sur les points principaux examinés tout au long de ces dernières pages et qui, comme pour les chapitres précédents, a pour but de mettre en exergue les concepts les plus importants et utiles pour notre analyse.

L'Italie est un pays à forte connotation traditionaliste et religieuse, à cela s'ajoute l'arrivée au pouvoir d'un régime politique qui par ses politiques sociales a exacerbé la disparité entre hommes et femmes, renforçant aussi un stéréotype d'infériorité de la femme de plus en plus fort.

La participation de l'Italie à la deuxième guerre mondiale a représenté un tournant dans l'histoire politique du pays, mais aussi pour l'émancipation des femmes, qui ont décidé d'entamer un processus de révolution pour changer la structure patriarcale dominante de l'époque. À cet égard, les femmes italiennes combattantes ont commencé une révolution culturelle par le bas qui a su changer la mentalité de la population. Il ne faut pas oublier cependant que ce parcours entrepris par les femmes italiennes fut plein d'obstacles et d'embûches.

En conclusion, les dernières lignes de ce paragraphe seront consacrées comme pour le chapitre précédent, à la présentation ci - après d'un résumé sous forme de liste pour comprendre de quelle façon l'adage théorique du féminisme matérialiste est en mesure de nous guider dans la compréhension des raisons qui ont motivé l'engagement des

---

<sup>294</sup> D'ANGELO Rosetta, ZACZEK Barbara Maria. *Op.cit.*

femmes italiennes dans la lutte armée à la lumière duc cadre théorique du féminisme matérialiste:

- La connotation fortement patriarcale de la société italienne et la présence d'éléments traditionalistes et religieux très forts constituent un limite considérable à l'émancipation sociale et politique des femmes.
- Ces limitations provenaient directement du gouvernement fasciste au pouvoir, donc la solution pour les femmes était d'entamer une révolution par le bas, pour lutter contre l'idéologie diffusée et y opposer un processus éducatif et de sensibilisation sur les thèmes d'égalité et de liberté.
- L'idéologie patriarcale intervenait surtout à travers la diffusion et le renforcement des stéréotypes typiquement anti féministes. Pour les éliminer, les femmes italiennes ont décidé d'y opposer des nouvelles images de femmes combattantes et qui pour la première fois participent à des activités qui leur étaient interdites auparavant.

## Conclusion

De l'analyse et la comparaison de ces deux études de cas émerge tout d'abord qu'entre les deux existent des fortes similitudes, tant au niveau des objectifs qu'en ce qui concerne les obstacles rencontrés tout au long du parcours de lutte.

Au début de ce travail, je me suis demandé quelles étaient les raisons qui ont motivé les femmes kurdes à s'engager dans un conflit extrêmement violent et dangereux comme celui contre le groupe terroriste de l'État Islamique. Ceci était le point de départ de mes recherches, qui, en se basant tant sur des ouvrages que des articles scientifiques, et des entretiens aussi, m'ont amenée à soutenir l'hypothèse que la motivation principale de l'engagement des femmes au Kurdistan était d'achever le bouleversement du système patriarcal dominant au Moyen Orient et diffusé par l'État Islamique, à travers ces principes.

Malgré qu'il y ait de nombreuses sources scientifiques tendant vers une confirmation de la validité de mon hypothèse, il y en a d'autres également fiables qui, au contraire, infirmaient ma thèse en affirmant que la vraie motivation à la base de l'engagement féminin kurde était la seule cause nationaliste et donc la réalisation d'un Kurdistan uni. De là est née ma volonté de chercher des expériences similaires à celle des kurdes, dans le but de démontrer avec l'analyse d'un précédent, que la réponse donnée à ma question de recherche, compte tenu des exceptions abordées tout à long de ce travail, pourrait être valide et vérifiée au fil du temps.

La comparaison avec le cas de l'engagement féminin en Italie pendant la deuxième guerre mondiale nous révèle que les deux cas partagent non seulement les raisons qui ont motivé les engagements, mais également le contexte dans lequel cette décision a été prise. Tant en Italie dans les années 1940 qu'au Kurdistan dans des temps plus récents, on observe que des femmes décident spontanément de s'engager pour montrer de quoi elles sont capables et, surtout, qu'il n'existe pas une compétition entre hommes et femmes, qu'il n'y a pas des meilleurs mais qu'il n'y a que des êtres humains qui, en tant que tels, méritent une égale part de respect et de reconnaissance. Les femmes votent

l'engagement armé comme point de départ pour une révolution féminine par le bas, qui a l'objectif d'amener à un changement structurel et culturel dans la société. D'ailleurs, il faut remarquer que dans le deux cas, il s'agit des mobilisations armées féminines de long durée et connues entre les plus significatives dans leurs contextes de référence.

De cette façon, les deux expériences analysées démontrent également que l'engagement ne représente pas seulement une meilleure possibilité d'atteindre des objectifs mais aussi une possibilité d'avancer et, très souvent, le premier moment où les femmes accèdent à l'instruction et aux autres services de nature sociale.

Au-delà des besoins et du contexte, l'expérience féminine kurde et celle italienne partagent aussi leurs résultats. En effet, dans cette comparaison, le fait que la Résistance italienne s'est passée il y a plus de 60 ans nous permet de regarder les résultats qu'elle a eus aujourd'hui et de les comparer avec la situation actuelle du Kurdistan, en faisant aussi des prévisions pour un futur proche.

En Italie, on a vu que, dans la première période de l'après-guerre, beaucoup d'efforts des femmes semblaient être déjà oubliés et que, malgré la révolution instaurée par l'introduction du suffrage universel et d'une nouvelle constitution, il restait beaucoup de travail à accomplir. Jusqu'à aujourd'hui l'émancipation féminine en Italie, telle que celle des femmes kurdes, a vécu continuellement entre oppression et avancement, car, même si aujourd'hui, les femmes italiennes, en théorie, bénéficient des mêmes droits et opportunités que les hommes, la réalité est bien différente.

En effet, selon le rapport «Global Gender Gap Index 2017» du World Economic Forum de cette année sur 144 pays analysés, en ce qui concerne la parité des genres, l'Italie est en position 82, avec 61,5% de femmes qui, à des postes égaux de travail, ont un salaire inférieur par rapport aux hommes<sup>295</sup>. De même, les épisodes de violences sur des femmes sont en croissance continue, arrivant même à enregistrer 145 cas de féminicides seulement en 2017.<sup>296</sup> À ces éléments s'ajoute aussi le fait que, dans les dix dernières années, l'Italie a vu drastiquement diminuer le nombre de femmes au

---

<sup>295</sup> World Economic Forum, Global Gender Gap Index 2017

<sup>296</sup> *Ibidem*.

gouvernement et que, suite aux résultats des élections du 4 Mars 2018, il représente moins d'un tiers des parlementaires totaux.

Par rapport à la situation kurde, même si la lutte est toujours en cours et que, maintenant, l'engagement féminin apparaît comme fondamental, il ne faut pas oublier que des tentatives de l'entraver sont toujours en cours et que, parmi beaucoup milieux de la société, l'émancipation féminine reste perçue comme un danger, ainsi que comme quelque chose contre nature. Beaucoup de limites tant culturelles que politiques continuent à exister et, en raison de cela, il n'est pas imprudent d'affirmer que des demandes de femmes kurdes pourraient avoir le même avenir que celles italiennes. Cependant, il ne faut pas oublier l'hostilité des pays voisins et les continues efforts d'arabisation, qui représentent toujours un obstacle pour l'affirmation du peuple kurde et en particulier, pour l'émancipation de ses femmes.<sup>297</sup>

En conclusion, on a pu observer comment l'émancipation féminine de toutes les époques et tous les lieux doit lutter fermement non seulement pour bouleverser le système qui l'opprime mais aussi pour parvenir à ce que le changement atteint reste en vigueur. On peut donc affirmer que, tant dans le cas italien que dans le cas kurde, le bouleversement du système patriarcal souhaité ne s'est pas produit mais que ces luttes ont tout de même enclenché des changements importants au sein de la société et, en particulier, pour des femmes qui, depuis ces expériences, ont appris à lutter unies pour leur liberté et leurs droits et comme étant douées de consciences politiques. Atteindre cette condition et ces possibilités de changement, est la raison qui a motivé les femmes kurdes à devenir combattantes et s'engager militairement malgré le danger.

---

<sup>297</sup> NECIBE (Membre du Kurdish Women's Mouvement de Bruxelles), entretien, réalisé par AGBABA Delil, ZACCHIROLI Laura, Bruxelles, 9 Avril 2018

## Bibliographie

### Monographies

- Abdul-Malek, Zuhair. *I Kurdi e il Kurdistan: tra domande e risposte*. Roma: Ediesse, 2002.
- A.N.P.I. *Atlante delle stragi nazi – fasciste*, 2014.
- Ascha, Ghassan. *Du statut inférieur de la femme en Islam*. Paris: L'Harmattan, 1987.
- Boltanski, Luc. *Lo Spettacolo del dolore: morale umanitaria, media e politica*. Milano: Raffaello Cortina, 2000.
- Calia, Claudio. *Kurdistan: dispacci dal fronte iracheno*, 2017.
- Carrino, Luciano, e La grafica. *Perle e pirati: critica della cooperazione allo sviluppo e nuovo multilateralismo*. Gardolo, Trento: Centro studi Erickson, 2005.
- Cifatte, Maria Caterina. *Sensibilità maschili: punti di vista sul femminismo e sulla parzialità di genere*. Negarine, San Pietro in Cariano (VR): Gabrielli Editori, 2008.
- Dayan-Herzbrun, Sonia. *Femmes et politique au Moyen-Orient. Bibliothèque du féminisme*. Paris: L'Harmattan, 2005.
- Emiliani, Marcella. *Medio Oriente: una storia dal 1991 a oggi*. 1. ed. Quadrante Laterza 184. Roma: Laterza, 2012.
- Federici, Silvia. *Il punto zero della rivoluzione: lavoro domestico, riproduzione e lotta femminista*. Verona: Ombre corte, 2014.
- Giblin, Béatrice. (Chapitre 13) *Des nationalismes régionaux faute d'État : le cas du Kurdistan, Les conflits dans le monde. Approche Géopolitique*. Armand Colin, 2011, pp. 177-186.
- Jeong, Ho-Won. *Peace and conflict studies: an introduction. Studies in peace and conflict research*. Aldershot ; Burlington USA: Ashgate, 2000.
- Marshall, Tim. *Prisoners of geography: ten maps that tell you everything you need to know about global politics*. London: Elliot and Thompson Limited, 2015.
- McDowall, David. *A Modern History of the Kurds*. 3. revised and upd. ed., repr. London: Tauris, 2010.
- Musarò, Pierluigi. *Beyond the border spectacle: Migration across the Mediterranean Sea, in: Entrapping Asylum Seekers. Social, Legal and Economic Precariousness*, London, Palgrave MacMillian, 2017, pp. 57 – 82.

- Öcalan, Abdullah. *Democratic Confederalism*, Cologne : International Initiative Edition, 2015.
- Peli, Santo. *La Resistenza in Italia: storia e critica*. 1. ed. Piccola biblioteca Einaudi, nuova ser. 263. Torino: G. Einaudi, 2004.
- Rodolico, Niccolò. Prunas – Tola, Vittorio. *Il libro azzurro sul referendum del 1946: documenti e notizie*. Einaudi: Torino, 1953
- Rojava Calling, e Zerocalcare. *Kobane, diario di una resistenza: racconti di una staffetta di solidarietà*. Roma: Alegre, 2015.
- Sahagún, Felipe. *De Gutenberg a Internet: la sociedad internacional de la información*. Madrid: Fragua, 2004.
- Schreiber, Gerhard. *La seconda guerra mondiale*. Bologna: Il Mulino, 2010.
- Schumann, Gerd. *Mujeres en Kurdistán*. Hondarribia: Hiru, 1999.
- Scott, Joan Wallach, a c. di. *Feminism and history*. Oxford readings in feminism. Oxford; New York: Oxford University Press, 1996.
- Wieviorka, Olivier. *Préparer la libération*. Dans O. Wieviorka, *Une Histoire de la résistance en Europe occidentale*. Paris: Éditions Perrin, 2017, pp. 265-276

### **Ouvrages collectives**

- Bello Ales, Angela, et Pezzello Anna Maria, *Il femminile tra Oriente e Occidente: religioni, letteratura, storia, cultura*. Idee / antropologia, nuova ser., 142. Roma: Città nuova, 2005.
- Bravo, Anna, e Anna Maria Bruzzone. *In guerra senza armi: storie di donne; 1940 - 1945*. Nuova ed. riv. Biblioteca universale Laterza 526. Roma: GLF, Ed. Laterza, 2000.
- Charles, Nickie, e Jo Campling. *Feminism, the state and social policy*. Houndmills, Basingstoke, Hampshire ; New York: St. Martin's Press, 2000.
- D'AOUST Anne - Marie, *Les approches féministes des relations internationales*. Montreal: Université du Quebec, 2012.
- De Rosa, Felice, e Tiziana Manzi. *Mathausen. Vittime e carnefici*. 1° ed. ilmiolibro.it, 2013.
- Disch, Lisa Jane, e M. E. Hawkesworth, a c. di. *The Oxford handbook of feminist theory*. Oxford, New York: Oxford University Press, 2016.

### Articles scientifiques

- Andrée, Michel. *Mouvements féministes et situation des femmes au XXe siècle, Le féminisme*. Presses Universitaires de France, 2007, pp. 77-112.
- Bauer, Alain. Bruguière, Jean-Louis. «Chapitre IV. Acteurs» dans: *Les 100 mots du terrorisme*, Presses Universitaires de France, 2016, pp. 57-106.
- Bidet – Mordrel, Annie. Galerand, Elsa. et Kergoat, Danièle. *Analyse critique et féminismes matérialistes*. Travail, sexualité(s), culture. Cahiers du Genre, vol. hs 4, no. 3, 2016, pp. 5-27.
- Bortolotti Pieroni, Franca. *L'emancipazione femminile in Italia negli ultimi cento anni*. Studi Storici, anno 3, n° 1, Janvier – Mars 1962, pp. 239 – 245
- D'Angelo, Rosetta. Zaczek, Barbara Maria. *Resisting bodies: Narratives of Italian Partisan Women*. Milan, Italian Issue, Vol. 125, n°1, January 2010, pp. 255 – 258.
- Dardot Pierre. Marx 1843. *L'émancipation humaine et la question de la démocratie*, Cités, vol. 59, no. 3, 2014, pp. 19-32.
- Desoli Francesco. *L'avant- et l'après-Kobané : défis et opportunités pour les Kurdes de Syrie*. Outre-Terre. 2015, n° 44, p. 274
- Ditrich – Johansen, Helga. *La donna nuova di Mussolini. A cinquant'anni dal 25 Aprile*. Studi Storici, anno 36, n°3, Juillet – Septembre 1995, pp. 811 - 843
- Dubuy, Mélanie. *La contribution des femmes à la revendication du peuple kurde à l'auto détermination*. Civitas Europa, 2015, n° 34, pp. 93-110
- Farioli, Marcella. *Rôles sociaux et dynamiques sociales de sexe en Grèce ancienne. L'anthropologie de Nicole-Claude Mathieu et l'Antiquité grecque*, Journal des anthropologues, vol. 150-151, no. 3, 2017, pp. 107-131.
- Hémez, Rémy. *Les Kurdes face à Daech: quelle efficacité militaire?*, Politique étrangère, vol. printemps, no. 1, 2016, pp. 123-134.
- Grojean, Olivier. *Kurde et combattante: une émancipation des femmes par la guerre?*. Moyen Orient, Avril-Juin 2014, n° 26, pp.61-65
- Grojean, Olivier. *Théorie et construction des rapports de genre dans la guérilla kurde de Turquie*. Critique internationale, vol. 60, no. 3, 2013, pp. 21-35.
- Jackson, Stevi. *Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible – et nécessaire*, Nouvelles Questions Féministes, vol. vol. 28, no. 3, 2009, pp. 16-33.
- Jasser, Ghäiss. *Les lutttes des femmes arabes contre le patriarcat, les pouvoirs tyranniques*,

*l'islamisme, le colonialisme et le néocolonialisme*. Nouvelles Questions Féministes, vol. 35, no. 2, 2016, pp. 6-16.

Legnani, Massimo. *L'Italia partigiana*. Roma: Studi storici, anno 8, n° 3, Juillet – Septembre 1967, pp. 612 – 620

Moghadam, Valentine M. *Féminisme, réforme législative et autonomisation des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord: l'articulation entre recherche, militantisme et politique*. Revue internationale des sciences sociales, vol. 191, no. 1, 2007, pp. 13-20.

Saint – Prot, Charles. *La femme dans les religions monothéistes*. Société, droit et religion, vol. numéro 4, no. 1, 2014, pp. 9-14.

Segato, Rita Laura. *Las nuevas formas de guerra y el cuerpo de las mujeres*. Sociedad y Estado, 2014, n°23, pp. 3 - 22

Serrano, Yeny. *Médias, visibilité et légitimité politique en Colombie: Luttés discursives en contexte de guerre et de construction de la paix*, Études de communication, vol. 47, no. 2, 2016, pp. 49-70.

Tosi, Cecilia. *Le guerre delle donne in Medio Oriente*. LIMES Rivista Italiana di geopolitica, anné 3, n° 7, Juillet 2018, pp. 20–28.

*La lutte des femmes au Kurdistan*, Vacarme, vol. 71, no. 2, 2015, pp. 198-209.

### **Conférences**

AGBABA Delil (Membre et porte – parole de NauBel, Conseil des Communautés kurdes de Belgique), *Vivre sous la frontière*, Conférence, Bruxelles, 3 Mars 2018

People's Permanent Tribunal on Turkey, *Virdict conference*, European parliament, Brussels, 24 Mai 2018

Sahagún, Felipe. *Hacer información hoy: amenazas y desafíos*. Madrid, Incipe, Octobre 2017

Tanrikulu, Ozlem (Porte parole de l'Association UIKI en Italie), *Quali opportunità per le donne del Medio Oriente*. Conférence. Rome, Palais FAO. 9 Juillet 2017.

### **Entretiens**

NECIBE (Membre du Kurdish Women's Mouvement de Bruxelles), entretien, réalisé par AGBABA Delil, ZACCHIROLI Laura, Bruxelles, 9 Avril 2018

TAYEB YASSER (Président régionale de la Communauté Syrienne en Italie), entretien, réalisée par ZACCHIROLI Laura, Bologne (Italie), 15 Juillet 2017

Conejos Montalar, Miguel Angel. *Las YPJ no cajeron desde el cielo - Entretien à Meral Çiçek*, President du Kurdish Women's Relations Office du Kurdistan du sud, Mars 2018

### **Articles de presse**

Jego, Marie. *Au Kurdistan, les femmes combattent les tabous féodaux*. Paris: Le monde. 17 Juin 2015. Consulté le 10 Janvier 2018

### **Documents officiels**

Charter of the Social Contract, Sirie, Rojava, 29 Janvier 2014

Bergonzini, Luciana. *Testimonianze e documenti*: dans *La Resistenza a Bologna*. Entretien à Basevi Cesana Ada (1966) Bologna, 2010

Bergonzini, Luciana. *Testimonianze e documenti*: dans *La Resistenza a Bologna*. Entretien à Isabelli Agata (1966) Bologna, 2010

Bergonzini, Luciana. *Testimonianze e documenti*: dans *La Resistenza a Bologna*. Entretien à Preci Giovanna (1966) Bologna, 2010

### **Internet**

Amnesty International. Annual Report 2017- 2018. Consulté le 12 Février 2018

<https://www.amnesty.org/en/latest/research/2018/02/annual-report-201718/>

Atlante delle guerre. Kurdistan: quadro generale e per cosa si combatte, publié le 5 Mars 2017. Consulté le 10 Janvier 2018. <http://www.atlanteguerre.it/conflict/kurdistan/>

Atlante delle guerre. Erdogan, la nuova offensiva arriva in Iraq, 29 Mars 2018.

[www.atlanteguerre.it/page/48/](http://www.atlanteguerre.it/page/48/)

Charter of the Social Contract, Sirie, Rojava, 29 Janvier 2014. Consulté le 12 mars

2018. <http://www.kurdishinstitute.be/charter-of-the-social-contract/>

Chaliand Gérard, Mousset Sophie. *La Question Kurde: à l'Heure De Daech*, Éditions du Seuil. Seuil: Paris. 2015. <http://www.seuil.com/ouvrage/la-question-kurde-a-l-heure-de-daech-gerardchaliand/9782021233230>

Denis, Corentin. *Les Kurdes et le Kurdistan par les cartes: du Traité de Sèvres à la guerre contre l'État islamique (EI)*. 13 novembre 2014. Consulté le 10 Janvier 2018.

<https://www.lesclesdumoyenorient.com/Les-Kurdes-et-le-Kurdistan-par-les.html>.

The Independent. Survey on the ten countries where it's worth to be female. 22 Mai 2018. Consulté le 3 Juin 2018. <https://www.indy100.com/article/woman-most-dangerous-country-violence-murderdomestic-abuse-8417361>

SYRIAN OBSERVATORY FOR HUMAN RIGHTS. Report du 19 Mars 2018. Consulté le 14 Avril 2018. <http://www.syriahr.com/en/?cat=44>

UNRIC, Communiqué de Conférence de presse pour la Journée Internationale pour l'élimination des violences sur femmes, Genève, 25 Novembre 2016. Consulté le 23 Mars 2018. <https://www.unric.org/en/unric-library/30046#n2016>

Ypg Media Center , Annual Report Activities, 2016 <https://www.ypgrojava.org/Continuing-Attacks-By-Turkish-Army-And-DAESH-Against-Rojava-Northern-Syria-Frontlines>

### **Documents audio visuels**

D'Alife, Luigi. Binxet. *Sotto il confine*, Milano: Distribuzioni Dal Basso, 2017, consulté le 10 Mars 2018.

Ypg Media Center. *When female fighters lead the charge*. Support visuel. 13 Juillet 2014. Consulté le 12 Avril 2018.

Ypg Media Center. *Panorama YPJ*. Vidéo Entretien, Juin 2016. Consulté le 12 Avril 2018.

## Annexes

### Annexe 1 - Carte géographique du Kurdistan



## **Annexe 2 - Charte du contract social du Rojava**

### **The Social Contract**

#### **Preamble**

We, the people of the Democratic Autonomous Regions of Afrin, Jazira and Kobane, a confederation of Kurds, Arabs, Assyrians, Chaldeans, Arameans, Turkmen, Armenians and Chechens, freely and solemnly declare and establish this Charter, which has been drafted according to the principles of Democratic Autonomy.

In pursuit of freedom, justice, dignity and democracy and led by principles of equality and environmental sustainability, the Charter proclaims a new social contract, based upon mutual and peaceful coexistence and understanding between all strands of society. It protects fundamental human rights and liberties and reaffirms the peoples' right to self-determination.

Under the Charter, we, the people of the Autonomous Regions, unite in the spirit of reconciliation, pluralism and democratic participation so that all may express themselves freely in public life. In building a society free from authoritarianism, militarism, centralism and the intervention of religious authority in public affairs, the Charter recognizes Syria's territorial integrity and aspires to maintain domestic and international peace.

In establishing this Charter, we declare a political system and civil administration founded upon a social contract that reconciles the rich mosaic of Syria through a transitional phase from dictatorship, civil war and destruction, to a new democratic society where civic life and social justice are preserved.

#### **I General principles**

##### **Article 1**

The Charter of the Autonomous Regions of Afrin, Jazira, and Kobane, [hereinafter "the Charter"], is a renewed social contract between the peoples of the Autonomous Regions. The Preamble is an integral part of the Charter.

##### **Article 2**

a- Authority resides with and emanates from the people of the Autonomous Regions. It is exercised by governing councils and public institutions elected by popular vote.

b- The people constitute the sole source of legitimacy all governing councils and public institutions, which are founded on democratic principles essential to a free society.

##### **Article 3**

a - Syria is a free, sovereign and democratic state, governed by a parliamentary system based on principles of decentralization and pluralism.

b - The Autonomous Regions is composed of the three cantons of Afrin, Jazirah and Kobane, forming an integral part of the Syrian territory. The administrative centres of each Canton are:

Afrin city, Canton of Afrin;

Qamishli city, Canton of Jazira;  
Kobane city, Canton of Kobane.

c - The Canton of Jazirah is ethnically and religiously diverse, with Kurdish, Arab, Syriac, Chechen, Armenian, Muslim, Christian and Yazidi communities peacefully co-existing in brotherhood. The elected Legislative Assembly represents all three Cantons of the Autonomous Regions.

### **The Structure of governance in the Autonomous Regions**

#### **Article 4**

- 1- Legislative Assembly
- 2 - Executive Councils
- 3 - High Commission of Elections
- 4 - Supreme Constitutional Courts
- 5 - Municipal/Provincial Councils

#### **Article 5**

The administrative centres of each Canton are:  
Qamishli city, Canton of Jazira;  
Afrin city, Canton of Afrin;  
Kobane city, Canton of Kobane.

#### **Article 6**

All persons and communities are equal in the eyes of the law and in rights and responsibilities.

#### **Article 7**

All cities, towns and villages in Syria which accede to this Charter may form Cantons falling within Autonomous Regions.

#### **Article 8**

All Cantons in the Autonomous Regions are founded upon the principle of local self-government. Cantons may freely elect their representatives and representative bodies, and may pursue their rights insofar as it does not contravene the articles of the Charter.

#### **Article 9**

The official languages of the Canton of Jazirah are Kurdish, Arabic and Syriac. All communities have the right to teach and be taught in their native language.

#### **Article 10**

The Autonomous Regions shall not interfere in the domestic affairs of other countries, and it shall safeguard its relations with neighboring states, resolving any conflicts peacefully.

#### **Article 11**

The Autonomous Regions have the right to be represented by their own flag, emblems and anthem. Such symbols shall be defined in a law.

#### **Article 12**

The Autonomous Regions form an integral part of Syria. It is a model for a future decentralized system of federal governance in Syria.

## **II Basic Principles**

### **Article 13**

There shall be a separation of powers between the legislature, executive and judiciary.

### **Article 14**

The Autonomous Regions shall seek to implement a framework of transitional justice measures. It shall take steps to redress the legacy of chauvinistic and discriminatory State policies, including the payment of reparations to victims, both individuals and communities, in the Autonomous Regions.

### **Article 15**

The People's Protection Units (YPG) is the sole military force of the three Cantons, with the mandate to protect and defend the security of the Autonomous Regions and its peoples, against both internal and external threats. The People's Protection Units act in accordance with the recognized inherent right to self-defense. Power of command in respect of the People's Protection Units is vested in the Body of Defense through its Central Command. Its relation to the armed forces of the central Government shall be defined by the Legislative Assembly in a special law.

The Asayish forces are charged with civil policing functions in the Autonomous Regions.

### **Article 16**

If a court or any other public body considers that a provision conflicts with a provision of a fundamental law or with a provision of any other superior statute, or that the procedure prescribed was set aside in any important respect when the provision was introduced, the provision shall be nullified.

### **Article 17**

The Charter guarantees the rights of the youth to participate actively in public and political life.

### **Article 18**

Unlawful acts and omissions and the appropriate penalties are defined by criminal and civil law.

### **Article 19**

The system of taxation and other fiscal regulations are defined by law.

### **Article 20**

The Charter holds as inviolable the fundamental rights and freedoms set out in international human rights treaties, conventions and declarations.

## **III Rights and Liberties**

### **Article 21**

The Charter incorporates the Universal Declaration of Human Rights, the International Covenant on Civil and Political Rights, the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, as well as other internationally recognized human rights conventions.

**Article 22**

All international rights and responsibilities pertaining civil, political, cultural, social and economical rights are guaranteed.

**Article 23**

a - Everyone has the right to express their ethnic, cultural, linguistic and gender rights  
b - Everyone has the right to live in a healthy environment, based on ecology balance.

**Article 24**

Everyone has the right to freedom of opinion and expression; including freedom to hold opinions without interference and to seek, receive and impart information and ideas through any media and regardless of frontiers.

Freedom of expression and freedom of information may be restricted having regard to the security of the Autonomous Regions, public safety and order, the integrity of the individual, the sanctity of private life, or the prevention and prosecution of crime.

**Article 25**

a- Everyone has the right to liberty and security of person.  
b- All persons deprived of their liberty shall be treated with humanity and with respect for the inherent dignity of the human person. No one shall be subjected to torture or to cruel, inhuman or degrading treatment or punishment.  
c- Prisoners have the right to humane conditions of detention, which protect their inherent dignity. Prisons shall serve the underlying objective of the reformation, education and social rehabilitation of prisoners.

**Article 26**

Every human being has the inherent right to life. No one within the jurisdiction of the Autonomous Regions shall be executed.

**Article 27**

Women have the inviolable right to participate in political, social, economic and cultural life.

**Article 28**

Men and women are equal in the eyes of the law. The Charter guarantees the effective realization of equality of women and mandates public institutions to work towards the elimination of gender discrimination.

**Article 29**

The Charter guarantees the rights of the child. In particular children shall not suffer economic exploitation, child labour, torture or cruel, inhuman or degrading treatment or punishment, and shall not be married before attaining the age of majority.

**Article 30**

All persons have the right  
1. to personal security in a peaceful and stable society.

2. to free and compulsory primary and secondary education.
3. to work, social security, health, adequate housing.
4. to protect the motherhood and maternal and pediatric care.
5. to adequate health and social care for the disabled, the elderly and those with special needs.

**Article 31**

Everyone has the right to freedom of worship, to practice one's own religion either individually or in association with others. No one shall be subjected to persecution on the grounds of their religious beliefs.

**Article 32**

- a)- Everyone has the right to freedom of association with others, including the right to establish and freely join any political party, association, trade union and/or civil assembly.
- b)- In exercising the right to freedom of association, political, economic and cultural expression of all communities is protected. This serves to protect the rich and diverse heritage of the peoples of the Autonomous Regions.
- c)- The Yezidi religion is a recognized religion and its adherents' rights to freedom of association and expression is explicitly protected. The protection of Yezidi religious, social and cultural life may be guaranteed through the passage of laws by the Legislative Assembly.

**Article 33**

Everyone has the freedom to obtain, receive and circulate information and to communicate ideas, opinions and emotions, whether orally, in writing, in pictorial representations, or in any other way.

**Article 34**

Everyone has the right of peaceful assembly, including the right to peacefully protect, demonstration and strike.

**Article 35**

Everyone has the right to freely experience and contribute to academic, scientific, artistic and cultural expressions and creations, through individual or joint practice, to have access to and enjoy, and to disseminate their expressions and creations.

**Article 36**

Everyone has the right to vote and to run for public office, as circumscribed by law.

**Article 37**

Everyone has the right to seek political asylum. Persons may only be deported following a decision of a competent, impartial and properly constituted judicial body, where all due process rights have been afforded.

**Article 38**

All persons are equal before the law and are entitled to equal opportunities in public and professional life.

**Article 39**

Natural resources, located both above and below ground, are the public wealth of society. Extractive processes, management, licensing and other contractual agreements related to such resources shall be regulated by law.

**Article 40**

All buildings and land in the Autonomous Regions are owned by the Transitional Administration are public property. The use and distribution shall be determined by law.

**Article 41**

Everyone has the right to the use and enjoyment of his private property. No one shall be deprived of his property except upon payment of just compensation, for reasons of public utility or social interest, and in the cases and according to the forms established by law.

**Article 42**

The economical system in the provinces shall be directed at providing general welfare and in particular granting funding to science and technology. It shall be aimed at guaranteeing the daily needs of people and to ensure a dignified life. Monopoly is prohibited by law. Labor rights and sustainable development are guaranteed.

**Article 43**

Everyone has the right to liberty of movement and freedom to choose his residence within the Autonomous Regions.

**Article 44**

The enumeration of the rights and freedoms set forth in Section III is non-exhaustive.

**The Democratic Self-rule Administration Project**

**IV Legislative Assembly**

**Article 45**

The Legislative Assembly in the Autonomous Region, is elected by the people by direct, secret ballot, and the duration of the course is four (4) years.

**Article 46**

The first meeting of the Legislative Assembly shall be held no later than the 16th day following the announcement of the final results of elections in all Autonomous Regions. Such results will be certified and announced by the Higher Commission of Elections.

The President of the Transitional Executive Council will convene the first meeting of the Legislative Assembly. If compelling reasons dictate that its first meeting cannot be so held, the President of the Transitional Executive Council will determine another date to be held within fifteen days.

Quorum is met by fifty + one (50+1%) percent attendants of the total. The oldest member of the Legislative Assembly will chair its first meeting at which the Co-Presidents and Executive Council will be elected.

The sessions of the Legislative Assembly are public unless necessity demands otherwise. The movement of the Legislative Assembly into closed session is governed by its rules of procedure.

**Article 47**

There shall be one member of the Supreme Legislature Council per fifteen thousand (15,000) registered voters residing within the Autonomous Region. The Legislative Assembly must be composed of at least forty per cent (40%) of either sex according to the electoral laws. The representation of the Syriac community, as well as youth representation in the election lists, is governed by electoral laws.

**Article 48**

1- No member of the Legislative Assembly may run for more than two consecutive terms.

2 – The term of the Legislative Assembly may be extended in exceptional cases at the request of one quarter (1/4) of its members or at the request of the Office of the President of the Council, with the consent of two-thirds (2/3) of the members of the Council. Such extension shall be for no longer than six (6) months.

**Article 49**

Every person who has reached the age of eighteen (18) years is eligible to vote. Candidates for the Legislative Assembly must have attained the age of twenty-two (22) years. Conditions for candidacy and election are stipulated by electoral law.

**Article 50**

Members of the Legislative Assembly enjoy immunity in respect of acts and omissions carried out in the function of official duties. Any prosecutions require the authorization of the Legislative Assembly, with the exception of flagrante crime. At the earliest opportunity, the Office of the President of the Council shall be informed of all pending prosecutions.

**Article 51**

No member, during his term of office, is permitted any public, private, or other profession. Such employment is suspended once he makes the constitutional oath. He has the right to return to his job, with all its rights and benefits, once his membership ends.

**Article 52**

Local Councils in each province of the Autonomous Regional shall be formed through direct elections.

**Article 53**

**The functions of the Legislative Assembly are to:**

- Establish rules and procedures governing the work of the Legislative Assembly.
- Enact legislation and proposed regulations for the Local Councils and other institutions, including permanent and ad hoc committees, under its purview.
- Exercise control over administrative and executive bodies, including use of powers of review.
- Ratification of international treaties and agreements.
- Delegate its powers to the Executive Council or to one of its members and thereafter to withdraw such powers.
- Declare a State of war and peace.

- Ratify the appointment of members of the Supreme Constitutional Court.
- Adopt the general budget.
- Establish general policy and development plans.
- Approve and grant amnesty.
- Adopt decrees promulgated by the Executive Council; and
- Adopt laws for the common governance of the Provincial Councils of the Autonomous Regions.

## **Part V Executive Council**

### **Article 54**

#### **Canton Governor**

**A- The Canton Governor, together with the Executive Council of the Autonomous Regions, hold executive authority as set forth in this Charter.**

**B- The candidate to the post of Canton Governor must.**

- 1- Be over thirty-five years of age;
- 2- Be a Syrian citizen and a resident of the canton; and
- 3- Have no convictions or cautions.

**C- The procedure governing the candidacy and election of Canton Governor:**

- 1- Within 30 days of the first session of the Legislative Assembly, its President must call for the election of the Canton Governors.
- 2- Requests to nominate candidates for the position of Canton Governor must be made, in writing, to the Supreme Court which shall examine and accept or reject not later than ten (10) days after the close of nominations.
- 3- The Legislative Assembly shall elect the Canton Governor by a simple majority.
- 4- If no candidate receives the required simple majority, a second electoral round is initiated, with the candidate receiving the highest number of votes, being elected.
- 5- The term of Canton Governor is four (4) years from the date of the taking of the Oath of Office;
- 6- The Canton Governor makes the Oath of Office before the Legislative Assembly before commencing official duties.
- 7- The Canton Governor appointed one or more Deputies, approved by the Legislative Assembly.  
The Deputies take an Oath of Office before the Canton Governor, after which specified functions may be delegated to them.
- 8- Should the Canton Governor be unable to fulfill his official functions, one of his Deputies shall replace him.  
Where the Canton Governor and the Deputies are unable to fulfill their duties for any reason, the tasks of the Canton Governor will be carried out by the President of the Legislative Assembly; and
- 9- The Governor must address any letter of resignation to the Legislative Assembly.

**D- The powers and functions of the Canton Governor:**

- 1- The Canton Governor shall ensure respect for the Charter and the protection of the national unity and sovereignty, and at all times performing his functions to the best of ability and conscience.
- 2- The Canton Governor shall appoint the President of the Executive Council.
- 3- The Canton Governor shall implement laws passed by the Legislative Assembly, and issue decisions, orders and decrees in accordance with those laws.
- 4- The Canton Governor must invite the newly elected Legislative Assembly to convene within fifteen (15) days from the announcement of the election results;
- 5- The Canton Governor may grant medals.
- 6- The Canton Governor may issue amnesties as recommended by the President of the Executive Council.

**E- The Canton Governor is responsible to the people through his representatives in the Legislative Assembly. The Legislative Assembly has the right to bring him before the Supreme Constitutional Court for charges of treason and other forms of sedition.**

**The Executive Council:**

The Executive Council is the highest executive and administrative body in the Autonomous Regions. It is responsible for the implementation of laws, resolutions and decrees as issued by the Legislative Assembly and judicial institutions. It shall coordinate the institutions of the Autonomous Regions.

**Article 55**

The Executive Council is composed of a Chairman, representatives and committees.

**Article 56**

The party or bloc winning a majority of seats in the Legislative Assembly shall form the Executive Council within one month from the date of assignment, with the approval of the simple majority (51%) of the members of the Legislative Assembly.

**Article 57**

The Head of the Executive Council shall not serve more than two consecutive terms, each term being four (4) years in length.

**Article 58**

The Head of the Executive Council may choose advisers amongst the newly elected members of the Legislative Council.

**Article 59**

Each adviser shall be responsible for one of the bodies within the Executive Council.

**Article 60**

The work of the Executive Council, including the Departments, and their relation to other institutions/committees is regulated by law.

**Article 61**

After the formation and approval of the Executive Council, it shall issue its prospective Programme for Government. Following its passage through the

Legislative Assembly, the Executive Council is obliged to implement the Programme of Government during that legislative term.

**Article 62**

Senior civil servants and Department representatives shall be nominated by the Executive Council and approved by the Legislative Council.

**Provincial Administrative Councils [Municipal Councils]:**

- 1- The Cantons of the Autonomous Regions are composed of Provincial Administrative Councils [Municipal Councils] and are managed by the relevant Executive Council which retains the power to amend its functions and regulations;
- 2- The powers and duties of the Provincial Administrative Councils [Municipal Councils] are founded upon an adherence to a policy of decentralization. The Canton's supervision of the Provincial Administrative Councils' [Municipal Councils] authority, including its budget and finance, public services and mayoral elections are regulated by law.
- 3- Provincial Administrative Councils [Municipal Councils] are directly elected by the public, using secret ballot.

**Part VI The Judicial Council:**

**Article 63**

The independence of the Judiciary is founding principle of the rule of law, which ensures a just and effective disposition of cases by the competent and impartial courts.

**Article 64**

Everyone charged with a criminal offence shall be presumed innocent until and unless proved guilty by a competent and impartial court.

**Article 65**

All institutions of the Judicial Council must be composed of at least forty per cent (40%) of either sex.

**Article 66**

The right to defense is sacred and inviolable at all stages of an investigation and trial.

**Article 67**

The removal of a Judge from office requires a decision from the Judicial Council.

**Article 68**

Judgments and judicial decisions are issued on behalf of the people.

**Article 69**

Failure to implement judicial decisions and orders is a violation of law.

**Article 70**

No civilian shall stand trial before any military court or special or ad hoc tribunals.

**Article 71**

Searches of houses and other private property must be done in accordance with a properly executed warrant, issued by a judicial authority.

**Article 72**

Everyone is entitled in full equality to a fair and public hearing by an independent and impartial tribunal, in the determination of his rights and obligations and of any criminal charge against him.

**Article 73**

No one shall be subjected to arbitrary arrest or detention. No one shall be deprived of his liberty except on such grounds and in accordance with such procedure as are established by law.

**Article 74**

Anyone who has been the victim of unlawful arrest or detention or otherwise suffered damage or harm as a result of the acts and omissions of public authorities has an enforceable right to compensation.

**Article 75**

The Judicial Council is established by law.

**VII The Higher Commission of Elections****Article 76**

The Higher Commission of Elections is an independent body competent to oversee and run the electoral process. It is composed of 18 members, representing all cantons, who are appointed by the Legislative Assembly.

1. Decisions in the Commission require a qualified majority of eleven (11) votes.
2. Member of the Higher Commission of Elections may not stand for office in the Legislative Assembly.
3. The Higher Commission of Elections determine the date on which elections are held, the announcement of the results, and receive the nominations of eligible candidates for the Legislative Assembly.
4. As stated in paragraph 51, the Higher Commission of Elections verifies the eligibility of candidates seeking election to the Legislative Assembly. The Higher Commission of Elections is the sole body competent to receive allegations of electoral fraud, voter intimidation or illegal interference with the process of an election.
5. The Higher Commission of Elections is monitored by the Supreme Court and may be monitored by observers from the United Nations and civil society organizations.
6. The Higher Commission of Elections, together with the Judicial Council, shall convene a meeting of all candidates seeking election to the Legislative Assembly to announce the names of eligible candidates.

**VIII The Supreme Constitutional Court****Article 77**

a)- The Supreme Constitutional Court is composed of seven (7) members, all of whom are nominated by the Legislative Assembly. Its members are drawn from Judges, legal experts and lawyers, all of whom must have no less than fifteen (15) years of professional experience.

- b)- No member of the Supreme Constitutional Court shall not be eligible to serve on the Executive Council or in the Legislative Assembly or to hold any other office or position of emolument, as defined by law.
- c)- A member's term of office runs for four (4) years. No member may serve more than two terms.

### **The functions of the Supreme Constitutional Court**

#### **Article 78**

1. To interpret the articles and underlying principles of the Charter.
2. To determine the constitutionality of laws enacted by the Legislative Assembly and decisions taken by Executive Council.
3. To judicially review legislative acts and executive decisions, where such acts and decisions may be in the conflict with the letter and spirit of the Charter and the Constitution.
4. Canton Governors, members of the Legislative Assembly and Executive Council may be brought before the Supreme Constitutional Court, when alleged to have acted in breach of the Charter.
5. Its decisions are reached through simple majority vote.

#### **Article 79**

A member of the Supreme Constitutional Court shall not be removed from office except for stated misbehavior or incapacity. The provisions and procedures governing the work of the Supreme Constitutional Court shall be set out in a special law.

#### **Article 80**

Procedure for determination of the constitutionality of laws as follow:

1- The decision for the non-constitutional of any law will be as follow:

- a)- Where, prior to a law's enactment, more than twenty per cent (20%) of the Legislative Assembly objects to its constitutionality, the Supreme Constitutional Court is seized of the matter and shall render its decision within fifteen (15) days; if the law is to be urgently enacted, a decision shall be rendered within seven (7) days.
- b)-Where, following the rendering of the Judgment of the Supreme Constitutional Court, more than twenty per cent (20%) of the Legislative Assembly still objects to its constitutionality, an appeal may be lodged.
- c)- If, on appeal, the Supreme Constitutional Court rules the law to be enacted as unconstitutional, the law shall be considered null and void.

2. If an argument is raised in a court concerning the constitutionality of a law as follow:

- a)- If parties to a case raise a challenge to the constitutionality of a law and the court so holds, the matter is stayed while it is referred to the Supreme Constitutional Court  
b)- The Supreme Constitutional Court must deliver its judgment within thirty (30) days.

## **IX General Rules**

### **Article 81**

The Charter applies within the Autonomous Regions. It may only be amended by a qualified majority of two-thirds (2/3) of the Legislative Assembly.

### **Article 82**

The Charter shall be laid before the Transitional Legislative Assembly for review and ratification.

### **Article 83**

Syrian citizens holding dual nationality are barred from assuming leading positions in the Office of the Canton Governor, the Provincial Council, and the Supreme Constitutional Court.

### **Article 84**

The Charter sets out the legislative framework through which laws, decrees, and states of emergency shall be formally implemented.

### **Article 85**

Elections to form the Legislative Assembly shall be held within four (4) months of the ratification of the Charter by the Transitional Legislative Assembly. The Transitional Legislative Assembly retains the right to extend the time period if exceptional circumstances arise.

### **Article 86**

The Oath of Office to be taken by members of the Legislative Assembly  
“I solemnly swear, in the name of Almighty God, to abide by the Charter and laws of the Autonomous Regions, to defend the liberty and interests of the people, to ensure the security of the Autonomous Regions, to protect the rights of legitimate self-defense and to strive for social justice, in accordance with the principles of democratic rules enshrined herein.”

### **Article 87**

All governing bodies, institutions and committees shall be made up of at least forty percent (40%) of either sex.

### **Article 88**

Syrian criminal and civil legislation is applicable in the Autonomous Regions except where it contradicts provisions of this Charter.

### **Article 89**

In the case of conflict between laws passed by the Legislative Assembly and legislation of the central government, the Supreme Constitutional Court will rule upon the applicable law, based on the best interest of the Autonomous Regions.

### **Article 90**

The Charter guarantees the protection of the environment and regards the sustainable development of natural ecosystems as a moral and a sacred national duty.

**Article 91**

The education system of the Autonomous Regions shall be based upon the values of reconciliation, dignity, and pluralism. It is a marked departure from prior education policies founded upon racist and chauvinistic principles.

Education within the Autonomous Regions rejects prior education policies based on racist and chauvinistic principles. Founded upon the values of reconciliation, dignity, and pluralism,

- a)- The new educational curriculum of the cantons shall recognize the rich history, culture and heritage of the peoples of the Autonomous Regions.
- b)-The education system, public service channels and academic institutions shall promote human rights and democracy.

**Article 92**

- a)- The Charter enshrines the principle of separation of religion and State.
- b)- Freedom of religion shall be protected. All religions and faiths in the Autonomous Regions shall be respected. The right to exercise religious beliefs shall be guaranteed, insofar as it does not adversely affect the public good.

**Article 93**

- a)- The promotion of cultural, social and economic advancement by administrative institutions ensures enhanced stability and public welfare within the Autonomous Regions.
- b)- There is no legitimacy for authority which contradicts this charter.

**Article 94**

Marital law may be invoked and revoked by a qualified majority of two-thirds (2/3) of the Executive Council, in a special session chaired by the Canton Governor. The decision must then be presented to and unanimously adopted by the Legislative Assembly, with its provisions contained in a special law.

**The Executive Council Bodies**

**Article 95**

1. Body of Foreign Relations
2. Body of Defense
3. Body of Internal Affairs
4. Body of Justice
5. Body of Cantonal and Municipal Councils and affiliated to it Committee of Planning and Census
6. Body of Finance, and affiliated to it a)-Committee on Banking Regulations. b)- Committee of Customs and Excise.
7. Body of Social Affairs
8. Body of Education
9. Body of Agriculture
10. Body of Energy.

11. Body of Health
12. Body of Trade and Economic Cooperation
13. Body of Martyrs and Veterans Affairs
14. Body of Culture
15. Body of Transport
16. Body of Youth and Sports
17. Body of Environment, Tourism and Historical Objects
18. Body of Religious Affairs
19. Body of Family and Gender Equality
20. Body of Human Rights.
21. Body of Communications
22. Body of Food Security

**Article 96**

The Charter shall be published in the media and press.

### Annexe 3 - La division de l'Italie pendant la deuxième guerre mondiale





AMMINISTRAZIONE PROVINCIALE DI MILANO

## CONFERIMENTO DI PREMI DI NATALITÀ PEL 1938

Il Rettorato provinciale, con deliberazione 23 dicembre 1937-XVI<sup>o</sup>, approvata dall'On. G. P. A. con decisione 19 gennaio 1938-XVI<sup>o</sup>, n. 323, ha stabilito di distribuire anche per l'anno XVI<sup>o</sup>, in occasione della « Giornata della Madre e del Fanciullo » (24 dicembre 1938-XVII<sup>o</sup>), 300 *premi di natalità* di L. 500,— cadauno, alle madri legittime più meritevoli, che nel quinquennio 29 ottobre 1933-XII<sup>o</sup>-28 ottobre 1938-XVI<sup>o</sup> abbiano avuto almeno tre figli i quali siano viventi a questa ultima data.

## Annexe 5 - Entretien à Basevi Cesana Ada

L. Bergonzini - LA RESISTENZA A BOLOGNA. Testimonianze e Documenti. 1

Testimonianza del 1966

La mia famiglia si trasferì da Mantova a Bologna nell'ottobre 1931, un mese dopo, la nascita di mio figlio Franco. Eravamo in cinque: mio marito, io e tre figli maschi: Vittorio, Lelio e Franco. Mio marito faceva il commerciante e ci consentiva di vivere in modo agiato e così, a Bologna, affittammo una casa prima in via della Zecca 1 e poi in via Cesare Battisti 12. La comunità israelitica della quale facevamo parte riuniva a Bologna circa mille ebrei e il rabbino era allora Alberto Orvieto, un uomo che amiamo ricordare per le sue alte qualità morali. Mio marito era nettamente contrario al fascismo, ma non per questo posso dire che abbia dato un'educazione antifascista ai giovani: diciamo che la nostra casa era "apolitica" e che il fascismo restava fuori dalla nostra porta. Quando, nel 1938, furono promulgate le leggi razziali, ad imitazione di quanto era accaduto in Germania, la nostra comunità fu disgregata. Non tutti conservarono intatta la loro fede di fronte alle offese morali prima ed alle persecuzioni poi. Alcuni cambiarono fede, altri si camuffarono, altri resistettero con dignità. Mio figlio Franco fu radiato dalla scuola "Elisabetta Sirani" dove frequentava la seconda classe elementare e ricordo che quel giorno pianse; non capiva il perché proprio lui, che era bravo e disciplinato, dovesse essere cacciato via come fosse un lebbroso. Certo soffrì, anche perché ogni giorno vedeva diminuire il numero dei suoi amici. Poi il comune di Bologna fece una scuola per i bimbi ebrei espulsi dalle scuole pubbliche, in via Pietralata, ma era una scuola scadente e allora, nel 1939, dopo la morte di mio marito, che avvenne nel luglio, decisi di iscriverlo nell'Istituto israelitico di Torino, che era una scuola privata tollerata, dove c'erano dei buoni insegnanti e così Franco restò a Torino fino al 1941, cioè fino a quando, con l'ingresso dell'Italia in guerra, anche quell'Istituto fu sciolto. Allora iscrissi Franco alla prima media inferiore a Roma, dove c'era una scuola per ebrei che funzionava ancora. Però, con l'inizio della guerra, la nostra posizione di israeliti, già difficile, insopportabile, divenne addirittura impossibile. Le nostre scuole furono tutte chiuse nell'ottobre 1943, con l'inizio delle deportazioni e la caccia all'ebreo. E così anche per Franco cominciò, come per tutti noi, una vita di isolamento e di incertezza. Un giorno contro il portone esterno della mia casa i fascisti affissero un manifesto dove c'era scritto che si cercava la famiglia Cesana e chi avesse dato informazioni utili sarebbe stato premiato con 20 mila lire (ricordo che davano 5 mila lire per ogni ebreo catturato). Io però ero fuggita a Crespellano e ricordo che di qui inviai la mia donna a Verona, dove c'era la mia famiglia, con l'incarico di imbucare una cartolina da quella città e fu per qualche tempo la nostra salvezza perché i fascisti cominciarono a cercarci a Verona. Restai un po' a Crespellano e poi, sempre per ragioni di prudenza, mi spostai nel Modenese, a Sassuolo, poi a Varana, poi a Zocca, sempre però nella campagna. Vivevamo vendendo poco a poco le nostre cose più care e adattandoci ad una vita di miseria e di fame. A volte dovevamo accontentarci di un uovo bollito. E soprattutto quasi ogni settimana dovevamo cambiare posto e non avevamo mai un letto sicuro. Persino la sera del Natale 1943 fummo cacciati via dalla casa Manelli di Varana con un sacchetto di pane e nient'altro e tutto questo perché avevano saputo che eravamo ebrei. Ricordo che c'era una bufera di neve terribile, che raggiungemmo una stalla dopo circa un'ora di cammino e anche di lì ci mandarono via e poi trovammo posto a Villa Giordina dove dormimmo una notte nella stalla piena di topi, per cento lire. Poi ci avvicinammo alla zona dei partigiani, e trovammo posto a Casella Nuvola, presso la famiglia Ferrari. Mio figlio Vittorio riuscì a impossessarsi di quattrocento moduli della organizzazione TODT e ne riempiva uno al giorno per sé per poter circolare con identità falsa e per tredici volte cambiò casa, con la moglie, appena vi era l'ombra di sospetto. Lelio andò partigiano con quelli della Divisione «Modena» e un giorno di giugno sentì anche Franco, che non aveva ancora 13 anni, dire che voleva andarsene, che non voleva «restare passivo». Cercai di convincerlo a restare, ma capivo che qualcosa maturava nella sua mente, che non avrei più potuto trattenerlo a lungo. Abitavamo allora in una casa miserabile, Casa Saldino, in comune di Serramazzone: era quasi una stalla e la pioggia filtrava dappertutto. Come avrei potuto vivere sola e per di più sapendo che i miei figli erano esposti al pericolo di morte? Cercai di dissuaderlo: mi ascoltava, capiva, certamente, le mie preoccupazioni. Ma una sera scappò, andò da «Marcello», che comandava una formazione della Divisione «Modena». Quando il comandante lo vide ebbe subito sospetti per l'età, fece accertamenti, ma Franco tentò di crescersi qualche anno poiché in realtà poteva dimostrare 16 o 17 anni. Non ce la fece ad ingannare il comandante, però insistette e lo convinse a tenerlo con sé, almeno come staffetta. E così Franco divenne partigiano, forse il più giovane partigiano italiano della montagna. Il 7 settembre 1944 ricevetti per mano di un partigiano una sua lettera: mi diceva che stava bene, che faceva parte della formazione «Marcello» e mi raccontava come aveva fatto a raggiungere i partigiani. Malgrado mi fosse stato consigliato di distruggerla, io conservai la lettera dentro una bottiglia interrata. Il 14 settembre improvvisamente mi vidi Franco davanti. Era venuto, con Lelio, per una breve visita. Stava bene, era cosciente di quello che faceva, mi parve subito più maturo, riflessivo. Lasciandomi mi disse che sarebbe tornato una settimana dopo, il 20, il giorno del suo 13° compleanno, poi uscì, con Lelio, per la sua missione. «Marcello» lo aveva mandato, insieme al fratello, a Pescarola per constatare se la zona era libera: chiese notizie ad una montanara che lo rassicurò e invece era una spia dei nazisti. Venne l'imboscata: i partigiani riuscirono a rompere il cerchio, ma Franco fu falciato dalla mitraglia mentre correva, insieme ad altri tre o quattro compagni, e vicino a lui il fratello, che non l'abbandonò, sentì le sue ultime parole: «Sheman Israel». Dovevano essere, mi disse Lelio, le 9 di sera. Il giorno dopo lo stesso «Marcello» tornò sul posto, raccolse il cadavere, gli tolse i distintivi da partigiano per evitare che del suo corpo i nazisti facessero scempio ed obbligò il parroco di Pescarola, don Mario, che non voleva seppellirlo per non «profanare la sua terra», a seppellirlo nel suo cimitero. E così Franco restò lassù fino al 25 giugno 1945, fino a quando, cioè, non fu possibile trasferirlo nel nostro cimitero

ebraico, a Bologna. Un atteggiamento molto diverso ebbe invece il parroco Don Luigi, di Varana, il quale dal pulpito non perdeva occasione per dire che bisognava aiutare tutti, senza distinzione di credo, perché tutti eravamo fratelli e cercò di creare un clima di tolleranza nei nostri confronti. E così trovai almeno qualche uovo, mentre prima i contadini non mi davano niente. Io continuai ad assistere come potevo i partigiani e, dopo la morte di Franco, Lelio restò con me. A Bologna, al ritorno, potemmo constatare il sacrificio degli israeliti bolognesi. E imparammo a conoscere tante altre tragedie. Il nostro rabbino, arrestato a Firenze, era morto con sua moglie, nel Lager di Auschwitz. Di 84 israeliti bolognesi deportati nei Lager, 83 erano morti e solo uno, Giuseppe Mortara, è ritornato. Altri erano morti combattendo come partigiani. Ricordo Isacco Hakim, caduto a Ponte Ruffo di Cesena il 18 agosto 1944 mentre, con un gruppo di marinai, doveva raggiungere la Brigata comandata da Corbari. E Mario Jacchia, leader del Partito d'Azione e dirigente delle formazioni partigiane nell'Emilia nord che, accerchiato coi compagni a Casa Braga, in via del Parmigianino a Parma, anziché fuggire, e la cosa era possibile, restò accanto alla stufa per distruggere documenti che potevano compromettere il movimento. Torturato, tacque, sopportò ogni offesa, non fece un nome. L'ultima notizia che di lui si ebbe è del 20 agosto 1944 quando qualcuno lo vide salire su un camion tedesco e nessuno ha mai saputo con certezza la sua fine. Da Auschwitz (Birkenau), fra i tanti, anche Mario Finzi non tornò. Era un giovane giurista e già, a soli 26 anni, un affermato musicista e in particolare concertista di pianoforte (fu nel 1939 alla scuola di Cortot, a Parigi, e il Maestro ne aveva apprezzato in pubblico le doti eccezionali). Mario Finzi era stato anche rappresentante per l'Emilia della "Delasem" (Delegazione assistenza agli emigrati) e da tale posto aveva dedicato se stesso all'opera di soccorso agli ebrei rifugiati in Italia, aderendo, fin dall'inizio della Resistenza, per affinità di idee, al partito d'azione. Fu fra gli arrestati del maggio 1943 (Mario fu arrestato il 23) e venne liberato insieme ai suoi compagni il 26 luglio 1943, il giorno seguente la caduta del fascismo. Quando la "Delasem" fu sciolta con le persecuzioni degli ebrei, Finzi continuò lo stesso lavoro, privatamente. Cadde in un rastrellamento il 31 marzo 1944, in via Savenella, mentre ritornava dalla clinica Villa Rosa dove era riuscito a ricoverare un bambino ebreo (Enrico Fisher) sotto falsa identità. Il bambino aveva avuto un forte attacco di appendicite e in nessun ospedale o casa di cura l'avrebbero accettato essendo ebreo e la unica porta che si aprì fu quella di Villa Rosa per la comprensione del prof. Pallotti. Così Finzi finì di nuovo nel carcere di San Giovanni in Monte, dove restò tutto aprile e poi seguirono due mesi circa nel campo di Fossoli di Carpi e poi fu spedito nel campo di Bolzano e di qui ad Auschwitz. L'ultima notizia che si ha di Mario Finzi vivo è dell'ottobre 1944. Ho già detto che di 84 ebrei facenti parte della comunità bolognese che furono deportati nei lager tedeschi uno solo è sopravvissuto. Ecco i nominativi di quelli che non sono tornati: Enrico Arbib, Aziza Arbib Hassau, Simeone Arbib, Jaqueline Arbib, Luisa Bonacar, Sara Bonacar, Caden Bonacar Hakim, Giacomo Bondi Usiglio, Alberta Calò, Adelaide Calò Disegni, Aureliano Calò, Davide Calò, Jack Calò, Raimondo Calò, Sergio Calò, Ada Cividali Levi, Aldo Cividali, Angelo Cividali, Sergio Cividali, Amelia Cohen, Alfredo Dalla Volta, Anna Dalla Volta, Marta Dalla Volta Finzi, Paolo Dalla Volta, Aldo De Angeli, Augusta Diena, Giuseppina Diena, Ida Diena, Adele D'Italia Foà, Girolamo D'Italia, Mario Finzi, Anna Forti, Elda Forti, Lina Forti, Lucia Forti, Clotilde Goldstaub, Zevolum Goldstaub, Pasqua Goldstaub Basevi, Gino Guglielmini, Giorgio Hanau, Giavanna Hanau Saralvo, Edoardo Jacchia, Ezia Jacchia, Giorgio Jacchia, Riccardo Jacchia, Vanda Jacchia Finzi, Irma Lampronti Zadra, Attilio Leoni, Venturina Leoni Maroni, Camelia Matatia, Madide Matatia Hakim, Nissin Matatia, Roberto Matatia, Corrado Mortara, Lino Muggia, Alberto Orvieto, Margherita Orvieto Cantoni, Carlo Padoa, Maurizio Padoa Leone, Ernesto Passigli, Angelo Piazza, Maria Luisa Piazza, Vera Pinto, Wanda Pinto, Elsa Pinto Bidussa, Silvia Resignani Tedeschi, Gilberto Rocca, Giulio Rocca, Valeria Rocca, Lietta Rocca Pesaro, Carlo Rossi, Itala Rossi Resignani, Benedetto Sermoneta, Giuditta Sermoneta Moresco, Guido Sonnino, Emma Sonnino Castelfranco, Bianca Tedeschi, Lucia Ventura, Bianca Ventura Levi, Leonello Vigevani, Amelia Vigevani Muggia, Arrigo Zamorani, Elsa Zamorani. Furono pure deportati e perdettero la vita nei Lager nazisti i coniugi Evelina Sacerdoti Bigiavi e Edoardo Bigiavi, Ermanno Jacchia, il prof. Attalo Muggia e la signora Fanny Todesco Francioni che al momento della deportazione aveva 84 anni. Sono ignoti nella quasi totalità dei casi sia la data che il luogo di morte. Per i più l'ultima notizia che si ha coincide con l'internamento o con la partenza da Fossoli. Poi più nulla, tranne, in non pochi casi, qualche indizio da Auschwitz, il che fa pensare che in questo orribile Lager o nei Lager annessi, oppure in quello femminile di Ravensbruck, la più gran parte degli ebrei bolognesi abbia perduto la vita.

*Alla completezza della testimonianza hanno contribuito il prof. Walter Bigiavi, il rag. Eugenio Heiman, la signora Ebe Finzi e la prof. Gemma Volli.*

## Annexe 6 - Entretien à Agati Isabella

L. Bergonzini - LA RESISTENZA A BOLOGNA. Testimonianze e Documenti. 5

Testimonianza del 1965

Entrai nella lotta partigiana nel novembre 1943 con delle convinzioni politiche già formate, in quanto sono figlia di antifascisti. Fin dalla più tenera età vissi nel terrore fascista, per le bastonature ed il carcere inflitti a mio padre. Ancora oggi ricordo la testa di mio padre grondante di sangue, il volto addolorato della mamma che correva a nascondersi in camera perché noi non la vedessimo piangere. L'8 settembre 1943 mio marito venne a casa con delle armi abbandonate dai soldati in fuga e, verso i primi di novembre, mi disse che Monaldo Calari e lui avrebbero formato una Brigata partigiana. Da quel momento la nostra casa (ero sfollata a Lavino di Zola Predosa, mio paese natale) fu una specie di "distretto" militare. Chi voleva andare in montagna, in formazione, veniva da noi e mio marito ed io pensavamo a farlo giungere a destinazione. Fino all'agosto 1944 rimanemmo a Lavino, dove il mio compito era quello di assistere i partigiani in transito, di avvicinare le donne al movimento partigiano, di procurare medicinali e viveri. Poi tornammo in città perché mio marito, assieme a Beltrando Pancaldi ed altri, aveva organizzato una Brigata SAP cittadina. Tutto andò bene fino al giorno della battaglia di porta Lame. Mentre la battaglia era in corso, Aldo Cucchi, Giacomo e altri comandanti, erano in riunione nella mia casa di via Falegnami 8: aspettavano che portassi loro notizie dei combattimenti. Per due volte fui fermata dai fascisti, ma con una buona dose di fortuna riuscii a cavarmela. Continuai ad incollare manifestini ai muri, durante la notte, a distribuire la stampa, a trasportare viveri e munizioni da una base all'altra. Inoltre, la mia stessa casa divenne un rifugio di uomini armati e ciò durò per lungo tempo fino all'arresto di mio marito, che avvenne nel gennaio 1945, a causa della delazione di un partigiano della 63a Brigata, diventato un provocatore. Passati i primi attimi di dolore e smarrimento, notando che la casa non era sorvegliata (mio marito aveva retto bene alle torture e le perquisizioni non avevano approdato a nulla), ripresi lo stesso lavoro di prima, operando per i collegamenti con le Brigate «Paolo» e 63a Garibaldi, inquadrata come staffetta del comando della Brigata «Irma Bandiera». I primi giorni del marzo 1945, a seguito della sparizione di una spia repubblicana di cui non sapevo nulla, la mia casa fu piantonata dalla Brigata nera. Astento riuscii a salvarmi e mi rifugiai in via Galliera, presso dei miei parenti. Mandai un mio zio con una lettera ad avvisare della cosa il comandante Remo Nicoli, abitante allora in via Bertiera, perché pensasse lui ad avvisare immediatamente i compagni. Nella casa del Nicoli però c'erano nascosti dei tedeschi che presero mio zio con la lettera. Avevo tenuto mio zio all'oscuro di tutto, per motivi di sicurezza, ma mio zio, preso alla sprovvista e non sapendo cosa dire, portò i tedeschi dove c'ero io. Mi portarono allora in casa del Nicoli. Nel frattempo avevano arrestato altre staffette e il vice comandante Enzo Fustini. Quando ci trovammo faccia a faccia feci capire a gesti che io non li conoscevo. Ci portarono nella sede del comando delle SS in via Santa Chiara. Il mio interrogatorio durò otto ore consecutive. Non potendo negare la mia appartenenza alla Resistenza e il comandante Nicoli sapendo di poter contare su di me, disse che i contatti che aveva poteva mantenerli solo per mio tramite. Da quel momento mi comportai in modo che nessun altro arresto fosse fatto dopo il nostro: non volevo che un altro compagno subisse la nostra sorte. Per otto ore dissi bugie, in uno stato di tensione tale che dopo, per lungo tempo, ne subii le conseguenze con forti perdite di memoria. Dissi che avevo fissato gli appuntamenti nella chiesetta della Pioggia, vicino a casa mia, per quattro giorni. Mi portarono sul luogo del finto appuntamento e fortunatamente tutto andò secondo i miei piani. Non dimenticherò mai quando mia madre mi venne a cercare, facendo quella "via crucis" che io avevo già percorso due mesi e mezzo prima, di caserma in caserma, alla ricerca di mio marito. Mi ritrovò (sentii solo la voce) e Clara Nicoli, sorella del comandante Nicoli, mi disse, guardando da una fessura, che le sembrava che mia madre fosse alla prese con un soldato. Eravamo rinchiusi in una cantina e guardai attraverso un buco che c'era in una piccola finestra e vidi che questo delinquente, un italiano al servizio delle SS, teneva lontano la donna dandole dei colpi col calcio del moschetto, dicendole che lì non c'era nessuno e che se ne andasse subito. Insorgemmo tutte e quattro (tante eravamo) come furie, gridando che era un delinquente ed ogni altra sorta di vituperi. Tranquillizzai mia madre, dicendole che sarei andata a casa presto. Così lei seppe che ero ancora viva. Delle mie compagne di carcere due furono rilasciate dopo due giorni e Clara Nicoli dopo quindici. Purtroppo per me e Remo non c'era scampo. Remo, sopportando le torture, era rimasto fermo alla prima deposizione. Così anche gli altri, fra cui Enzo Fustini, un esponente del "Fronte della Gioventù", furono rilasciati perché nulla c'era precedentemente a loro carico. Tutto questo era accaduto perché un certo Bibi, non sopportando le torture, aveva fatto il nome di Nicoli nella speranza che questi avesse già cambiato residenza e così era venuto l'arresto. Incontrando Nicoli nel corridoio delle cantine mi disse, in un attimo, di far sapere a sua sorella come si erano svolte le cose e di non portare rancore a Bibi, perché l'aveva visto in uno stato tale che nessuno avrebbe resistito ad un martirio simile. Pochi giorni prima della liberazione di Bologna, i tedeschi vuotarono le carceri e a noi donne la sorte fu favorevole. Non così per parte degli uomini. Di Remo Nicoli, di Bibi e di altri 18 partigiani non furono mai trovati i corpi. Al mio ritorno a casa i miei compagni di lotta mi fecero festa. Ma un altro dolore mi colpiva: il fratello di mio marito, un allegro ragazzo di 22 anni, era stato preso dai tedeschi nel Ferrarese e poi fucilato il 22 aprile. Prima di ritirarsi avevano compiuto l'ultimo misfatto. Non potrò mai dimenticare quegli uomini, quei ragazzi, quei drammatici giorni. Ricordo che, ormai certi della loro fine, scrivevano sui muri delle celle: «Morte al fascismo», «Viva la libertà»; oppure «Meglio morti per la libertà che liberi e delinquenti per Mussolini». Quelle scritte, quei muri macchiati di sangue, le urla di dolore sotto le torture, non le ho mai potute né volute cancellare dalla mia mente. La storia insegna che il riscatto dei popoli è bagnato col sangue del popolo.

## **Annexe 7 - Entretien à Necibe**

Entretien avec Necibe et réalisé avec la collaboration de Delil Agbaba

*Necibe, membre du Kurdish Women's Movement de Bruxelles, activiste et à partir de 2013 collaboratrice de l'Institut Kurde de Bruxelles, spécialisée dans études de genre et engagement féminin. Responsable de l'accueil de réfugiées kurdes en Belgique, elle a des contacts directs avec les militantes des YPJ et une des collaborations les plus récentes avec elles a été l'année passé lors de sa dernière visite au Rojava.*

***Comment décriez vous la situation de femmes au Kurdistan? Dans votre opinion, il est correct de parler «d'une vie entre oppression et liberté?»***

C'est tout à fait correct, mais il y a quand même des aspects à éclaircir. Le problème il est de comprendre de qu'est – ce qu'on parle quand on dit «oppression» et «liberté». Très souvent on pense que les femmes kurdes vivaient dans une majeure condition de liberté simplement parce que par exemple, elles n'étaient pas obligées de porte le voile. Je me demande, est – ce que c'est vraiment liberté ça? D'une certaine façon oui, mais si on parle des droits et des libertés fondamentaux, ou bien d'émancipation il y a encore beaucoup à faire. La société kurde est une société basée sur le système patriarcale, d'ailleurs il est possible d'observer que elle est victime d'une sorte de dualité. Les kurdes ils sont très attachés à leurs traditions, mais au même temps ils cherchent de changer le statut des choses et démontre qu'ils sont capable de créer un modèle ouvert. Le résultat est un modèle très confus, où il est possible d'observer énormément de paradoxes. Les femmes peuvent décider de ne pas porter le voile, mais elles doivent se marier en suivant la décision de leurs parents. Ou encore, il faut se battre pour la liberté, mais selon une grande partie de la société la liberté de femmes doit garder certaines limitations. Moi je dirais qu'il y avait une sorte de confusion au niveau de quel parcours adopter pour la société kurde et que les femmes en ont été victimes. Bien évidemment, aujourd'hui la situation est différente, avec la révolution d'Abdullah Ocalan al situation a beaucoup changé, mais il faut garder à l'esprit que certains milieux de la société restent tou-

jours attaché à la tradition patriarcale du passé et que ça risque de causer problème dans le futur.

***Quelle est selon vous la relation entre la société patriarcale et l'engagement féminin kurde ? Est - ce qu'il existe un lien entre les deux phénomènes?***

Pour savoir comment répondre à cette question il faut avoir travaillé à coté des combattantes, qui dans ce sens représentent un des sources les plus importantes. Tout au long de mon travail au sein du Mouvement et en particulier grâce à mes expériences directes au Rojava, j'ai connu plusieurs femmes combattantes et j'ai constaté que la cause nationaliste n'était que marginale dans leur mobilisation. En effet, en va de même pour l'ensemble de la cause kurde qui je définirait plutôt démocratique et non nationaliste. Les femmes kurdes elles sont conscientes de leurs limitations et que ces limitation sont un produit de la société dans laquelle elles vivent. Les kurdes sont un peuple oppressé et qui ne se rend pas compte d'être à la fois oppresseur lui même avec ses femmes. Pour répondre à ta question, l'engagement féminin c'est la réponse au patriarcat kurde et rien d'autre. Nait comme une provocation et après se constitue comme révolution culturelle et moyen pour la liberté de femmes.

***Qu'est – ce que vous voulez dir avec «cause démocratique plus que nationaliste» par rapport à la lutte kurde? Vous êtes d'accord avec qui affirme que l'objectif de la lutte kurde n'est plus la création d'un état nation kurde?***

Les kurdes veulent la liberté, qui ne signifie pas forcément la formation d'un état nation. Chez les kurdes on observe une évolution par rapport à leurs demandes. Dans les années '80 et '90 la cause nationaliste dominait la scène, mais après on a compris l'importance de la démocratie comme base pour mettre fin à toutes oppressions. Se battre pour la création d'un état unitaire, quand le peuple kurde continue à être persécuté n'aurait amené à aucun résultat et ainsi, il aurait provoqué plusieurs conséquences et l'échec du projet nationaliste. Aujourd'hui on comprend que un état unitaire kurde maintenant n'est pas possible, mais la démocratie c'est une autre question et on se doit battre pour ça. Il faut se battre tout d'abord pour la liberté, l'égalité et l'émancipation et une

fois que ces objectifs seront atteints on pourrait regarder à un projet qu'implique l'état nation.

***Quel est dans votre opinion l'élément de spécificité du cas de l'engagement féminin kurde par rapport aux expériences d'autres combattantes?***

Comme j'ai déjà dit, les femmes kurdes décident de s'engager pour répondre aux limitations et répressions qui dérivent du modèle patriarcal, en plus il ne faut pas oublier que le moment maximum d'engagement correspond à l'invasion des forces de Daesh. La menace terroriste et le message qui ce groupe a intérêt à diffuser ont des points en commun avec les idées à la base du concept de patriarcat. Au Moyen Orient il est très compliqué retrouver des autres expériences similaires, on observe plutôt des mobilisations sur base nationaliste ou qui ont l'objectif de renverser un gouvernement, mais le phénomène de femmes qui prennent les armes est quelque chose d'inhabituel. En plus dans le cas kurde, l'action d'engagement n'a pas terminé avec la libération de Kobané et l'expulsion des djihadistes, elle continue toujours et cherche à s'étendre et accueillir nouveaux membres et supporteurs. Cet aspect explique qu'il s'agit d'une révolution qui est en train de se manifester, avec des objectifs plus vastes et qui utilise les armes comme moyen pour les atteindre.

***Comment expliqueriez vous l'objectif de la cause des YPJ?***

L'objectif des YPJ est de créer une réalité où les femmes se sentent libres de toutes obligations et pour le faire, il faut commencer dès ce recrutement quand elles les recrutent. C'est leur choix, elles peuvent le faire ou non, en tout cas les YPJ n'arrêteront pas de lutter pour elles. Elles doivent comprendre qu'avec la décision de rejoindre ou pas les forces armées, commence leur nouvelle liberté. Beaucoup de femmes passent leur vie sans pouvoir rien choisir, l'engagement c'est un choix qu'elles font pour elles mêmes, pour se libérer du poids de l'éducation qu'elles ont reçue et selon laquelle la femme ne peut pas choisir librement. Accéder à des activités typiquement masculines comme celles militaires signifie abattre des grandes limites et enlever tout frein à leur émancipation.

***Pensé vous que cette révolution au féminin elle amènera des changements par rapport à la condition des femmes kurdes et leur émancipation?***

Je trouve qu'on peut pas encore dir s'il y aura un changement ou pas, il s'agit d'un processus très long et qui surtout doit impliquer toute la population et faire face à des obstacles et oppressions énormes. Maintenant on est encore au coeur de l'action et ce qui on observe n'est que une situation partielle où il n' y a pas eu trop de changements. Les principales changements qu'on peut observer, concernent les femmes qui commencent à soutenir de plus en plus la lutte des YPJ et qui comprennent l'importance de ce projet pour leur émancipation. En effet beaucoup entre elles participent non seulement à la lutte armée, mais aussi dans des autres activités qui ont le même but. Du côté masculin de la population, il y a encore beaucoup travail à faire. Même si les YPG deviennent de plus en plus forts, entre les kurdes il y a encore qui pense que l'ouverture des rangs aux femmes c'est un erreur. Il s'agit surtout des milieux les plus traditionalistes de la société, qui restent attachés à l'idée de la femme comme mère et épouse. Tant que ces individus ne changeront pas d'avis, la lutte des femmes kurdes n'aurait produit un résultat efficace.

## **Annexe 8 - Entretien à Yasser Tayeb**

### **Entretien a Yasser Tayeb**

*Yasser Tayeb est actuellement Président au niveau régionale de l'Association de la Communauté Syrienne en Italie. Passionnée de journalisme et relations internationales, il écrit aussi des articles concernant les batailles du peuple kurde, pour les principales quotidiens italiens. L'entretien qui suivie a été réalisé en italien, car unique langue en commun avec l'interlocuteur.*

***Secondo lei, è corretto dire che in questo momento il popolo curdo ha rinunciato all'obiettivo di uno stato nazione unitario?***

Personalmente credo sia corretta questa affermazione, ma ritengo opportuno fare qualche precisazione. Io mi chiederei piuttosto, se la causa nazionalista sia mai stata il vero obiettivo di questo popolo. Il popolo curdo è un popolo fondamentalemente oppresso da generazioni, in particolare possiamo parlare di tentativi di distruggere la sua intera identità nazionale. Se partiamo da questi presupposti, non è difficile immaginare che in realtà la causa nazionalista sia piuttosto un mezzo per raggiungere la fine di tutte le oppressioni. Creare uno stato unitario curdo, poteva essere interpretato come l'unico mezzo per porre fine alle violenze di cui i curdi erano e sono vittime, ma oggi questa vision è cambiata. Ci si è resi conto che per contrastare l'oppressione esterna, bisognava anzitutto farsi portavoce del modello democratico che si richiedeva ed è per questo che ci si è mossi in direzione del principio di confederazione democratica di Ocalan. Il popolo curdo deve essere riconosciuto e tutelato in quanto tale, non importa in quale o quanti stati risieda.

***Qual'è la sua opinione a proposito del fenomeno delle donne combattenti curde? É tutto come lo vediamo attraverso i mass media?***

É uno dei fenomeni più interessanti dell'epoca contemporanea, un vero e proprio esercito di donne che scende in campo per difendere la propria emancipazione e scon-

figgere la mentalità patriarcale prima dei curdi stessi e poi dello Stato Islamico. Tuttavia, ci sono diversi aspetti che andrebbero investigati più nel profondo per comprendere di che cosa si tratta veramente, non è sufficiente dire che le donne curde hanno scelto la via armata, bisogna comprendere come questo sia successo, come si sia messa in atto la mobilitazione. Credo che un buon metodo sia iniziare leggendo e conoscendo le esperienze di queste donne, le loro storie possono dirci molto sulla società curda di oggi, ma soprattutto di ieri e conoscere una lunga tradizione di repressione che ha portato le donne ad avere un ruolo completamente marginale. Si tratta di una questione molto più ampia che se non viene investigata a fondo, rischia di diventare vittima degli stereotipi che si cerca di diffondere a suo riguardo. Diffidate dalle immagini e dai reportage della stampa estera e occidentale, perché si ha la tendenza a selezionare le immagini, a cogliere solo quegli aspetti che potrebbero suscitare interesse nel pubblico. Non è come lo vediamo, ma è come vogliono che lo vediamo.

***Crede che le donne curde siano consapevoli dell'uso mediatico della loro lotta che si sta facendo all'estero?***

Potrebbe essere. Soprattutto, perché non dovrebbero? L'apparato comunicativo e d'informazione delle YPJ è molto all'avanguardia nonostante le scarse risorse di cui dispone. Le donne e soprattutto quelle che rivestono posizioni di comando sono sempre aggiornate su quello che accade nei dintorni, ma soprattutto sulle notizie che circolano riguardo alle loro azioni. Molto spesso si tratta di uno strumento che cercano di utilizzare a loro favore e che troppo spesso invece gli si ritorce contro. Nell'era in cui viviamo la tecnologia è padrona anche dell'informazione e le donne curde, proprio come tutte le forze rivoluzionarie impegnate per la libertà in questo momento, rischiano di diventare vittime e fare il gioco dei loro nemici, ovvero mostrarsi e “svendersi” perdendo di vista la loro causa.

***Essendo da lungo tempo residente in Italia, e più precisamente in Emilia Romagna, immagino che lei conosca la storia delle nostre staffette Partigiane e delle loro lotte durante la Seconda Guerra Mondiale. Crede sia appropriato dire che anche in quel caso, la partecipazione femminile fu motivata dalla causa dell'emancipazione?***

Non sono un esperto del tema, ma personalmente credo di sì. Le donne italiane a quell'epoca vivevano esattamente come le donne curde vivevano e vivono tutt'oggi in Siria per esempio. La società patriarcale era ed è dominante, le donne hanno trovato nella partecipazione alla lotta armata un mezzo per portare alla luce le loro richieste, anche se questo non ha sortito alcun risultato.

***Perché dice questo?***

In Italia la situazione ha saputo evolversi, le donne hanno guadagnato diritti fondamentali, ma siamo ancora molto indietro sotto molti aspetti come la parità salariale o l'accesso ai posti di lavoro e cariche militari. In Kurdistan la situazione non è diversa, anzi in questo caso le limitazioni sono ancora più forti. L'accesso all'istruzione è praticamente inesistente, esistono ancora matrimoni combinati e le donne non sono libere di scegliere per se stesse o per il proprio corpo.

***Pensa che la lotta delle donne curde possa portare dei risultati concreti in questo senso?***

Onestamente credo di no. Ammiro quello che le YPJ e le YPG più in generale stanno facendo, ma penso che il problema attualmente sia troppo esteso. Il governo siriano ha perseguitato i curdi per generazioni, ha tentato di cancellare la loro identità punendoli per quello che essi stessi sono, perché questo dovrebbe cambiare? La rivoluzione culturale che le donne curde stanno portando avanti è un esempio bellissimo di resistenza dal basso, come lo fu quella delle donne italiane, ma che cosa sarebbe diverso questa volta? O meglio, che cosa impedirebbe a Bashar Al – Assad o al prossimo governo di continuare con la linea della repressione? La lotta delle donne in Kurdistan è un fenomeno ancora troppo circoscritto e che meriterebbe più voce, ma che incontrerà sempre degli ostacoli e che non sempre riuscirà ad abbattere come è stato per l'IS a Kobane.

Pour s'interroger sur quelles sont les raisons qui ont motivé la décision de femmes de s'engager dans la lutte armée contre l'Etat Islamique, il n'est pas possible de regarder à ce phénomène uniquement. En effet, il faut remonter dans le temps et retrouver des expériences similaires, capables de nous aider dans la réponse à la question initiale. Malgré différentes expériences au Moyen Orient présentent des caractéristiques similaires, ce travail propose comme similitude la plus appropriée, la comparaison avec le cas de la lutte armée de femmes italiennes, lors de la Resistance au régime nazi – fasciste dans la deuxième guerre mondiale.

Les deux phénomènes partagent caractéristiques tant au niveau pratique et d'organisation de l'offensive militaire, en particulier en concernant les motivations de cet engagement. Il résulte en effet probable, que dans les deux cas la mobilisation armée a par objectif renverser le système patriarcal qui domine la société et qui ne permet pas un développement de l'émancipation social et politique féminine. Pour cela, on trouve utile aborder ce thème à partir de la grille de lecture proposée par la théorie du féminisme matérialiste ou marxiste, qui nous permet d'approfondir les phénomènes analysés et les expliquer en fonction de la question de recherche. L'exigence de s'opposer au patriarcat est devenue encore plus nécessaire, lors de la menace extérieure représenté par le nazi – fascisme dans le cas italien et Daesh dans le cas kurde. Ces groupes qui sont notamment souteneurs des valeurs du patriarcat, représentent pour cela une ultérieure menace à l'émancipation féminine. Malgré les efforts, dans les deux cas ces luttes ont amené au début d'une révolution culturelle, mais par rapport à la question de l'émancipation, les résultats atteints dans la société italienne et celle kurde sont encore, même si avec intensité différentes, trop faibles.

**Kurdistan - Etat Islamique - Féminisme - Resistance - Italie**